Cinquantenaire de la Fondation de L'Asile du Bon-Pasteur de Québec

BX
4495.5
.C55
1900

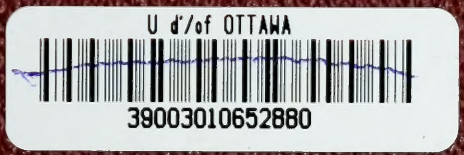

2382

CINQUANTENAIRE

DE LA FONDATION DE

L'ASILE DU BON-PASTEUR

DE

QUÉBEC

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/cinquantenairede00queb

CINQUANTENAIRE

DE LA FONDATION

DE

L'ASILE DU BON-PASTEUR

DE

QUÉBEC

CÉLÉBRÉ LES 3, 4 ET 5 JANVIER 1900

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

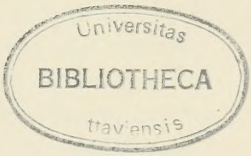

1850 - 1900

592405

BX
4495.5
.C55
1900

A NOS SŒURS DE L'AVENIR

C'est à vous, qui devez être les héritières de notre mission, que nous dédions ces pages comme autant de fleurs de notre parterre aimé. L'inconnu nous sépare, mais si nous jetons un regard interrogateur vers l'avenir, c'est vous que nous voyons, vous, futures Servantes du Cœur Immaculé de Marie.

La petite gerbe que nous vous dédions aujourd'hui est bien simple de forme ; son seul mérite est d'être composée de fleurs détachées de la couronne semi-séculaire toute fraîche encore. Avec le lien de la plus douce affection nous avons enlacé ces fleurs, donnant regrets aux membres de la famille qui ne sont plus et sourire à vous qui serez. Oui, chères Sœurs, les places que nous occupons aujourd'hui seront un jour les vôtres, quand le temps aura voilé notre passage d'ici-bas.

O vous qui devez célébrer le centenaire, qui serez-vous ? quel ciel vous aura vues naître ? Du haut des sphères infinies, le Seigneur vous voit et vous conduira comme par la main, dans le sentier que vous aurez à suivre. Sœurs inconnues, venant d'ici, de là, mais unies dans un semblable vœu, répondant avec le même amour au *Veni sponsa mea* du divin Epoux, nous vous aimons sans vous connaître.

Que le centenaire qu'il vous sera donné de chanter, projette une gloire pure qui rayonne sur la date à jamais chère du jour où naquit notre Institut !

S. CONGREGAZIONE DE PROPAGANDA FIDE

Protocollo N. 36480.

Mentionem facias, quæso, hujus numeri in tua responsione.
On prie de citer ce même numéro dans la réponse.

OGGETTO

Roma, li 4 December 1899.

R. P. D. LUDOVICO BEGIN,

Archiepiscopo Quebecensi.

Ill^me^ ac R^me^ D^ne^,

Reddita mihi est epistola Amplitudinis Tuæ data die 8 superioris mensis novembris, qua ad S. hanc Congregationem transmisisti litteras Sororum de bono Pastore quebecensium de celebratione proxima quinquagesimi anniversarii fundationis suæ. Magnæ mihi lætitiæ fuit ex iisdem litteris ediscere quot salutiferi fructus benedicente Domino ab eodem. Instituto inde ab eius origine promanarint, sive pro educatione christiana puellarum, sive pro emendatione pœnitentium mulierum aut præservatione periclitantium. Non possum proinde non laudare quam maxime earumdem Sororum pietatem, disciplinam, zelum; dum grato animo eorum omnium beneficia recolo, qui ad eiusdem Institusi ortum ac progressum pecuniam et operam contulerunt, Summus Pontifex libentissime excepit horum rerum omnium relationem Suamque Apostolicam Benedictionem benemerenti Congregationi prædictæ impertitur.

Interim vero Deum precor ut Te diu sospitet incolumemque servet.

A. T.

Addictissimus Servus

M. Card. LEDOCHOWSKI, Pref.

ALOISIUS VECCIA, Secrius.

[*Traduction*]

SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE

Rome, 4 décembre 1899.

Prot. 36480.

R. P. D. Louis-Nazaire Bégin,
Archevêque de Québec,

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

J'ai reçu la lettre de Votre Grandeur, en date du 8 novembre dernier, par laquelle vous transmettez à cette Sacrée Congrégation un document des Sœurs du Bon-Basteur de Québec touchant la célébration prochaine du cinquantenaire de la fondation de leur Institut. J'ai été très heureux d'apprendre les fruits abondants et salutaires que cet Institut a pu, avec l'aide et les bénédictions du ciel, réaliser depuis son origine, soit pour l'éducation chrétienne des jeunes filles, soit pour l'amendement des femmes pécheresses, ou encore pour la préservation de celles que le danger menace.

Je ne puis m'empêcher de louer hautement la piété, le zèle, l'esprit de discipline des Sœurs, et je me réjouis grandement au souvenir de tout ce qui a été fait de la part des âmes charitables qui, en payant de leur personne et de leur bourse, ont coopéré à la fondation et au progrès de cette importante maison.

Le Souverain Pontife a accueilli avec la plus vive satisfaction le rapport si favorable de ce qui concerne l'Institut du Bon-Pasteur de Québec, et Il accorde Sa Bénédiction Apostolique à cette Congrégation qui mérite si bien de l'Eglise.

Je prie Dieu de vous conserver longue vie et santé parfaite.

De Votre Grandeur,
le serviteur très fidèle,
(signé) M. Card. Ledochoswki,
(contresigné) Aloisius Veccia, Secrius.

Cette bénédiction apostolique nous est parvenue par l'entremise de notre vénéré archevêque, Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, lequel nous disait aimablement, en nous la transmettant : " Bien ! Vous voilà toujours avec une bénédiction du Pape pour commencer votre jubilé."

Quelles douces prémices de nos fêtes que ce message béni ! N'est-il pas pour nous comme un sourire du ciel ?...Ce témoignage de touchante paternité accordé à notre humble Institut par Sa Sainteté Léon XIII, notre Illustre Pontife, nous trouvera à jamais sensibles et reconnaissantes.

HOMMAGE

La présence de Sa Grandeur Monseigneur notre Archevêque à notre *Triduum* de fêtes n'a pas peu contribué à en rehausser l'éclat. En recueillant dans ces pages le souvenir du radieux cinquantenaire qui vient de marquer l'histoire de notre Institut, le nom de notre très honoré Prélat, déjà tombé de notre plume, se présente tout naturellement encore en tête de ce mémorial intime.

Si nous avons chanté un passé comblé de bienfaits, nous n'avons pas moins savouré la faveur d'être aujourd'hui sous l'égide d'un Pasteur dont les trésors de bienveillance se déversent jusque sur nous. N'est-ce pas sous le souffle fécond de sa charité que fructifient nos œuvres ?

Avec un nouvel élan de ferveur réjouie, nous répétons le *Quid Retribuam* qui résonna sous les voûtes de notre chapelle d'où semble monter encore l'écho de nos voix émues. Nous y ajoutons *Vivat Pastor Bonus* pour répondre aux vœux de notre gratitude.

Exultemus et lætemur in ea die.

Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en ce jour.

(Ps CXVII. 23)

C'était le 11 janvier 1850... La ville de Québec, qui ne comptait pas encore de *maison de refuge*, allait, ce jour-là, voir s'ouvrir un asile où les pauvres femmes déchues, égarées loin du droit sentier, y trouveraient un abri tutélaire pour revenir à la vertu. L'heure de la Providence avait sonné pour cette nouvelle moisson des âmes.

Malgré le dénûment absolu qui devait présider à cette fondation, une pieuse veuve voulut bien se charger de l'établissement. Le fondateur, digne émule de saint Vincent de Paul, comme s'il eût plongé un regard prophétique dans l'avenir, entrevoyait, dès ce jour, un lendemain comblé des faveurs divines. Il ne se trompait pas. Ce sera bien là ce Béthanie où, à la pécheresse transformée en Madeleine aimante, Jésus prodiguera ses trésors de miséricorde et d'amour. Depuis, la date bénie du 11 janvier a été acclamée, chantée, et par les âmes régénérées dans le divin pardon, et par les privilégiées appelées, à l'instar du bon Pasteur, à relever de leurs défaillances morales les infortunées séduites par les enivrements du monde.

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec compte aujourd'hui plus de 4,000 de ces nouvelles madeleines qui sont venues pleurer leur vie passée. La plupart ont persévéré dans la voie de la pénitence : c'est que les amertumes du sacrifice se noient bientôt dans le bonheur d'un retour sincère vers Dieu.

Mais le repentir n'est pas seul au Bon-Pasteur ; l'innocence reçoit aussi large part de dévouement pour la sauvegarder des périls de la route.

C'est l'indescriptible sollicitude de la divine Providence à protéger, depuis un demi-siècle, ces deux œuvres de la réhabilitation de la femme repentante et de l'éducation de la jeunesse, que chantent en ce mémorable cinquantenaire, dans un saint enthousiasme, les membres réunis de la famille du Bon-Pasteur : *Exultemus et lætemur in ea die.*

NOTICE

SUR

L'ASILE DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec fut fondé en 1850 par le chevalier G.-M. Muir.

Les Classes furent ouvertes le 7 janvier 1851.

Incorporation civile de l'Institut le 30 mai 1855.

Incorporation religieuse de l'Institut le 2 février 1856.

Hospice Saint-Charles (Ecole de réforme et d'industrie) fondé en 1870.

Hospice de la Miséricorde (Maternité) fondé en 1874.

L'Institut compte, outre la Maison-Mère et les deux Hospices ci-dessus mentionnés, 17 maisons d'éducation, dont 14 dans la province de Québec et 3 aux Etats-Unis.

Le personnel religieux de la Communauté est présentement de 272 Sœurs choristes et converses. Le nombre de religieuses décédées depuis 1850 est de 99. Total 371. Il y a 53 novices et postulantes.

Le nombre des pénitentes annuellement à l'Asile est, en moyenne, de 120. Le nombre des admissions est de 55 à 60 par année.

Le nombre des patientes admises à l'Hospice de la Miséricorde (Maternité) est de 125 à 130 par année. Le séjour de ces patientes à l'Hospice est en moyenne de 3 mois.

L'Hospice Saint-Charles (Ecole de réforme et d'industrie) compte actuellement 210 enfants dont 117 sous le contrôle du gouvernement, et les autres aux frais de l'Hospice ou ne payant qu'une pension nominale.

Les 17 maisons consacrées à l'enseignement donnent l'éducation annuellement, en moyenne, à 4,500 enfants.

Québec, novembre 1899.

PRÉLUDE AUX NOCES D'OR

Ce n'est plus la saison où la nature déployant ses splendeurs et ses grâces, chante l'hosanna de sa merveilleuse poésie. L'oiseau ne gazouille plus sous la feuillée, l'azur n'est plus serein, et cependant tout est ensoleillé sous les divers toits du Bon-Pasteur. Ah ! c'est qu'on ne rêve plus qu'à la grande fête en perspective. Tous les cœurs battent à l'unisson pour se mettre en devoir d'offrir, en la solennité demi-séculaire, le tribut d'un labeur qu'un filial amour rendra facile et doux. C'est une exposition scolaire qu'il s'agit d'ajouter au programme de circonstance. De magnifiques cahiers préparés à cette fin sont à la disposition de toute élève. C'est à qui, du cours supérieur, en remplira les pages du travail le plus soigné comme le plus varié. Et les benjamines apportent aussi leur contingent ; pour être plus humble, leur mérite n'en est pas moins appréciable : la même ardeur joyeuse, le même élan reconnaissant préside à la tâche journalière.

La plume ne saurait contribuer seule à prouver de l'application des élèves du Bon-Pasteur en ce cinquantenaire de leur *Alma Mater*, et voici qu'on fait appel au pinceau. Ici s'épanouissent sur la soie et l'ivoirine des fleurs et des fruits ; là se voient sur de grandes toiles un chalet rustique à l'issue d'une charmille ombreuse, ou bien une scène champêtre au bord d'un lac, ou encore un coucher de soleil au temps de la fenaison. Tout cela est à l'honneur des paysagistes, tandis que des tableaux à l'huile nous font saluer des talents de portraitistes. L'aiguille, à son tour, veut être digne émule de la plume et du pinceau. Les fines dentelles, les élégantes broderies, tout aussi bien que la couture usuelle, proclament

que les ouvrières comprennent que l'on peut être à la fois pratiques et gracieuses.

Pour l'*Exposition* donc, la maison-mère et les maisons succursales fourniront leur concours mutuel et une riche moisson en sera le couronnement.

Qu'elle vienne maintenant cette époque désirée que des reflets d'or illumineront...

ORGANISATION DES FÊTES JUBILAIRES

Les fêtes jubilaires sourient à tous les vœux. Partout, à l'intérieur de la maison, on s'active, on se hâte, on se donne ici et là aux préparatifs des " Noces d'Or ", c'est un concours unanime. Divers comités sont formés : les uns sont chargés de présider aux décors des différentes salles, les autres, de pourvoir chaque département selon les diverses réclamations qui seront faites. Il n'est pas jusqu'à d'aimables fleuristes qui, en dépit de l'âpre hiver, fassent éclore sous leurs doigts habiles, des lis, des roses, des fleurs de tout genre.

Les premières invitations avec le programme des fêtes étaient envoyées vers la mi-novembre. A la mi-décembre, une invitation générale était mise dans les journaux. Nous la reproduisons textuellement ici, extraite de l'*Evénement :*

19 décembre 1900.

Le public de Québec et des environs sait déjà que l'Asile du Bon-Pasteur de Québec doit célébrer, en janvier prochain, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institut. Cette fête jubilaire sera solennisée par un triduum qui devra commencer le 3 janvier pour se continuer le 4 et le 5.

La communauté du Bon-Pasteur aurait été extrêmement désireuse d'inviter à chacune des cérémonies ou séances qui doivent avoir lieu, les nombreux bienfaiteurs et amis qu'elle compte avec bonheur ; malheureusement, le défaut d'espace ne permet pas d'y songer. La communauté est forcément obligée de restreindre ses invitations à un certain nombre de membres du clergé, aux représentants de l'autorité civile et à ceux qui font en quelque sorte partie de la maison, soit comme médecin, avocat, notaire.

Ci-après est le programme des deux jours où le public peut être admis :

Jeudi, le 4 janvier.

9 heures.—Grand'messe pour les bienfaiteurs vivants et défunts, chantée par l'Union Musicale.

Sermon par le T. R. P. C. Adam, O. S. D., prieur et vicaire provincial des RR. PP. Dominicains de Saint-Hyacinthe.

De midi à 4 heures, visite de la maison.

Les visiteurs sont priés d'entrer par la porte du parloir, No 74, rue Lachevrotière.

4 heures.—Bénédiction solennelle du très saint Sacrement.

Vendredi, le 5 janvier.

8 heures.—Grand'messe pour les membres défunts de la Congrégation.

Sermon par M. l'abbé O.-E. Mathieu, supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'université Laval.

De midi à 4 heures, visite de la maison.

4 heures, Bénédiction solennelle du très saint Sacrement.

Ajoutons que l'église sera ouverte au public pour la messe du premier jour, laquelle aura lieu à 9.30 heures.

Nous espérons que le programme publié ci-dessus sera pour tous une preuve de la sincère et entière reconnaissance

des religieuses du Bon-Pasteur de Québec pour leurs bienfaiteurs et bienfaitrices qu'elles seront heureuses de recevoir aux heures indiquées.

***

Toutes choses prévues, coordonnées, pour donner à nos fêtes la solennité que demande un jubilé, il nous restait à faire appel aux charitables prédicateurs qui voulussent bien nous honorer de leur concours.

Nous ne saurions ne pas reproduire ici l'aimable et obligeante réponse que nous adressait le R. P. Hamon, S. J. Supérieur, sur notre demande de nous départir le pain de la parole divine au premier jour de notre triduum :

J. H. S.
14, rue Dauphine,
Québec.

Révérende Mère Supérieure,

Si même j'avais eu quelque difficulté à dire oui, votre bonne lettre m'y eût décidé tout de suite.

Donc, ma Révérende Mère, c'est de bien bon cœur que je vous dis oui pour votre demande du 3 janvier.

Je vous remercie de vos sentiments si bienveillants pour nos vieux Pères et pour la Compagnie. Ce sera toujours avec plaisir que nous aiderons votre belle œuvre si florissante déjà et qui ne peut que grandir et s'étendre.

En union de prière avec votre fervente communauté.

Tout à vous en N.-S.,
Ed. Hamon, S. J.

CIRCULAIRE AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Pendant qu'à l'envi, pinceau, plume, aiguille rivalisaient d'entrain : l'un, pour reproduire sur toile les traits mille fois chers de nos vénérées Fondatrices, etc. ; l'autre, pour retracer, sous l'inspiration de la gratitude, la bienfaisance des amis généreux de l'Institut ; l'aiguille enfin pour festonner, ornementer draperies, etc., la Révérende Mère Supérieure Générale conviait à la solennité du triduum jubilaire les membres dispersés de sa grande famille religieuse.

C'était bien l'heure de redire *cor unum et anima una*, saluant par avance avec bonheur cette fête commémorative qui devait reformer la couronne familiale au foyer béni.

Sous la douce impulsion des sentiments qui l'animaient, la Révérende Mère, dès le 16 novembre 1899, s'adressait en ces termes à nos bien-aimées sœurs missionnaires :

" L'année jubilaire qui bientôt va s'ouvrir pour nous, vous sourit à l'avance dans la perspective des joies qu'elle laisse entrevoir, du moins qu'elle semble nous promettre à toutes. Nous avons raison d'espérer, en effet, que cette année sera pour notre Congrégation une année de grâces toutes spéciales. Et comment, à cette heure, ne pas nous sentir pénétrées de reconnaissance et d'amour envers le Seigneur, en voyant combien prodigieusement Il a béni l'œuvre de nos dévouées fondatrices, laquelle en naissant, n'avait d'autres ressources que celles de la charité publique. C'est donc dans l'allégresse et le souvenir que nous fêterons le cinquantenaire de la fondation de notre Institut.

Pour donner à cette fête toute la solennité qu'elle demande, S. G. Mgr L.-N. Bégin, notre vénéré archevêque, nous accorde de la célébrer par un triduum d'actions de grâces.

La bienveillance de Sa Grandeur s'étend encore sur les membres éloignés de notre chère Congrégation, permission

est donnée à toute sœur missionnaire de venir prendre part à la jubilation générale à l'occasion de cette mémorable fête des " Noces d'Or ".

En vue de réunir la communauté tout entière, le Conseil Général a fixé aux 3, 4, 5 janvier prochain, le susdit triduum. En conséquence, toutes les sœurs missionnaires devront, autant que possible, se trouver ici pour le 31 décembre prochain.

Hâtons-nous de dire maintenant que nous ne saurions attendre aux jours solennels du triduum pour unir nos cœurs aux pieds de l'Eternel dans une hymne de reconnaissance. C'est à présent qu'il faut faire monter vers le ciel de ferventes actions de grâces. Voici ce que le Conseil Général a déterminé :

Dans toutes nos maisons, à partir du 23 novembre courant jusqu'au 11 janvier inclusivement, un *Te Deum* sera récité chaque jour pour remercier Dieu des bienfaits dont il n'a cessé de combler notre Institut durant le demi-siècle écoulé, et, à dater du 11 janvier jusqu'au 1er mars inclusivement, seront récités le *Veni Creator* et le *Magnificat*, une fois chaque jour aussi, afin d'appeler les bénédictions du ciel sur cet autre demi-siècle dans lequel nous allons entrer. De plus, chaque maison fera dire cinq messes basses : la première en actions de grâces des attentions providentielles du Seigneur sur notre fondation ; la deuxième pour nos bienfaiteurs défunts ; les trois autres pour nos sœurs, nos repentantes et nos élèves défuntes.

Ai-je besoin d'ajouter que nous devons tout particulièrement apprécier l'inestimable avantage de posséder au milieu de nous quelques-unes de nos chères fondatrices ; c'est une faveur qui donne à notre jubilé un reflet plus radieux. Puisse le Seigneur nous conserver longtemps encore ces vénérées anciennes et leur faire goûter, dans la suavité de son amour, les charmes d'une existence pleine de mérites.

Nul doute qu'aux sphères éternelles notre regrettée Mère Fondatrice et toutes nos chères sœurs qui lui font cortège, s'uniront à nous pour louer le Seigneur ; les échos du ciel, nous renvoyant cette mélodie de nos sœurs de là-haut, formeront un concert d'hommages plus digne d'être offert au divin Pasteur.

En savourant le plaisir anticipé de voir la famille entière à la fête prochaine, je me dis avec une religieuse affection,

Votre toute dévouée,

Sœur Marie du Carmel, s. c. i. m.
Supérieure Générale.

Nous verrons plus loin, en son lieu, comment ce cordial appel fut accueilli par nos sœurs de toutes les maisons succursales.

CORRESPONDANCE

C'est avec un sentiment à la fois mêlé de respect et d'attendrissement que nous reproduisons cette correspondance. Bienveillants encouragements, souhaits de prospérité croissante pour notre Institut, réminiscences d'un passé sauvegardé de l'oubli, elle était tout cela, cette correspondance reçue de part et d'autre. C'était vraiment la délicieuse manne de l'aménité qui nous était départie dans toute son exquise saveur. Et, sans faire l'énumération des nombreux dons offerts, nous devons dire que la générosité des bienfaiteurs et amis s'est particulièrement déployée en cette circonstance.

I.—ÉPISCOPAT ET CLERGÉ

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

le 27 novembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale du Bon-Pasteur,
à Québec.

Ma Révérende Mère,

Votre bonne lettre du 17 novembre me remet en mémoire que votre Institut célèbrera, au mois de janvier prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Quelle date mémorable que celle où s'ouvrit, au sein de notre chère cité de Québec, un asile pour le repentir, une maison de refuge pour les pauvres enfants prodigues, une

retraite pour les victimes du vice qui veulent secouer le joug de leurs passions et revenir sincèrement à Dieu ! Ce fut un jour de bonheur pour l'illustre archevêque qui fut votre fondateur, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, lorsqu'il inaugura ce nouvel Institut du Bon-Pasteur, né sous le souffle vivifiant de la foi de plusieurs laïques distingués qui en furent les premiers bienfaiteurs et les plus constants appuis.

Ce n'est pas sans une profonde émotion, ma Révérende Mère, que je vois défiler dans mon souvenir tous ces vénérables personnages que les fidèles de ce diocèse ont toujours entourés de leur affectueuse gratitude : Mme Roy, Mère Marie du Sacré-Cœur, votre illustre et vénérée fondatrice ; M. Muir, ce grand organisateur de la charité au sein de notre ville, lui qui comprit si bien le but éminemment social et religieux de votre Institut et s'en fit, toute sa vie, le bienfaiteur insigne; M. Crémazie, ce citoyen distingué dont la foi, l'intégrité, la piété et les bonnes œuvres sont connues de tous ; le vénérable Pére Saché, S. J., qui fut votre premier directeur et le principal instrument de la Providence dans la formation religieuse de votre communauté naissante. Il convient aussi de nommer Mgr Cazeau, cet apôtre infatigable de la charité, ce père des orphelins, ce bon pasteur de vos filles repenties, et tant d'autres bienfaiteurs dont les noms sont inscrits en lettres d'or dans vos annales, et encore plus dans vos cœurs reconnaissants.

Votre communauté s'est admirablement développée sous la bénédiction de Dieu. Elle compte aujourd'hui 371 membres dont 99 sont allés recevoir au ciel la récompense de leurs travaux. Vos salles d'asile ont eu, en moyenne, près de 120 pénitentes par année. Quelle somme de biens spirituels, quelle moisson de mérites et en même temps que de sacrifices le soin de ces pauvres âmes ne représente-t-il pas ? Ajoutez à cela les 4,500 enfants que vous instruisez annuellement et que vous formez si parfaitement à la vie chrétienne. N'est-ce pas

assez pour remplir nos cœurs de la plus vive reconnaissance et nous presser d'en adresser l'expression à Notre-Seigneur ? C'est la pensée qui vous anime, ma Révérende Mère. Le 3 janvier prochain, vous voulez rappeler le souvenir de vos religieuses origines, les vertus de vos premières Mères ; vous désirez retremper votre zèle en compulsant vos annales où sont consignés les actes de leur sublime dévoûment et fortifier vos cœurs par le parfum de foi, d'espérance et de charité qui s'en échappe. Vous voulez enfin remercier Dieu des grâces innombrables qu'il s'est plu à répandre sur votre famille religieuse. Comment ne bénirais-je pas ce projet si conforme à mes vœux ? Oui, je le bénis, et au jour de votre cinquantenaire, je serai heureux de m'unir à vos excellentes religieuses pour remercier Dieu d'avoir inspiré la fondation de votre Institut et de lui avoir donné le merveilleux accroissement que tous admirent. Je chanterai pontificalement la messe et je demanderai à Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'intercession de la Vierge Immaculée, que le nouveau demi-siècle soit signalé d'autant de vertus, de mérites, de travaux, de bonnes œuvres et de bénédictions que celui dont nous commémorerons, en ce jour, les héroïques vertus et glorieux souvenirs.

Veuillez agréer, ma Révérende Mère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

L.-N., Arch. de Québec.

Boston, December 6th, 1899.

Sister Marie du Carmel,
Sup. Gen. Good Shepherd Asylum,
Quebec, Canada.

Please to accept my thanks for your letter of the 30th November, in which you invite me to the celebration of the 50th anniversary of the foundation of your Institute. It

would indeed give me much satisfaction to be present on the happy occasion ; but as I cannot have that pleasure, please to accept my regrets, and my best wishes and prayers for the prosperity of all your community.

Yours very sincerely,

J. J. WILLIAMS,
Archbp. Boston.

Portland, December 6th, 1899.

Mother MARY OF CARMEL.

Dear Sister in Xt,

I shall bear in mind the festival and the commemoration of January 3rd, 1900. If my health permits, it will be a great pleasure for me to be present. But as you know, my strength is not great and the winter is very trying on the health of

Yours in Xt,

JAMES AUG. HEALY,
Bp. of Portland.

Rimouski, le 1er janvier 1900.

Aux Révérendes Sœurs
de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

Mes Révérendes et chères Sœurs,

J'ai eu le plaisir de recevoir votre pieuse lettre du 25 décembre dernier, m'apportant le religieux et touchant hommage des souhaits excellents que vous m'avez adressés à l'occasion du nouvel an. Avec mes remercîments les plus sincères, je vous prie d'agréer les vœux toujours pleins de la plus haute estime, que je forme à mon tour pour le bonheur, la santé de vous toutes, la prospérité croissante des œuvres de perfection religieuse, d'éducation et de bienfaisance chré-

tiennes que vous poursuivrez au cours de l'année qui commence. Je vais vous présenter aussi mes plus vives félicitations à l'occasion du glorieux cinquantenaire de la fondation de votre Institut que vous allez prochainement célébrer. Que je serais heureux, que je suis désireux de partager le bonheur qui va combler vos cœurs en ce jour d'honneur, de bénédictions et d'actions de grâces! Du reste, vous m'avez déjà convié à cette fête des plus nobles souvenirs et des plus douces émotions. Mais à cause de l'état actuel de ma santé affaiblie, et surtout des fatigues que j'ai éprouvées dans un récent voyage, je dois vous prier de bien vouloir excuser mon absence involontaire d'au milieu de vous. Je ne manquerai pas cependant, du fond de ma solitude, de m'unir à vous de cœur et d'esprit.

Dans ces dispositions je vous bénis toutes du fond de mon âme, je me recommande à vos charitables prières, et en attendant que je puisse aller vous visiter en personne, je demeure,

Mes Révérendes et chères Sœurs,

Votre tout dévoué dans le Cœur
Immaculé de Marie,

ANDRÉ-ALBERT,
Ev. de Saint-Germain-de-Rimouski.

ÉVÊCHÉ DE CHICOUTIMI

9 décembre 1899.

Révérende Mère MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale de la Congrégation des
Servantes du Cœur Immaculé de Marie,
Québec.

Ma Révérende Mère,

Votre honorée lettre du 30 novembre dernier me convie au Triduum par lequel vous célébrerez les noces d'or de votre Institut.

Inutile de vous dire le plaisir que j'éprouverais de répondre à votre gracieuse invitation et d'assister aux fêtes magnifiques qui reconnaîtront officiellement les services que votre ordre a rendus depuis cinquante années à l'Eglise et au pays.

Ma présence, au milieu de vous, témoignerait en particulier de la reconnaissance dont le Saguenay se reconnaît redevable à la maison florissante que votre Institut y a fondée dès son origine. Mais, je regrette la nécessité où je me trouve de me priver du plaisir d'aller personnellement vous exprimer toute ma reconnaissance pour les services rendus par cette maison à la population de mon diocèse. Du moins, M. Huard, chapelain du Bon-Pasteur de Chicoutimi depuis vingt-cinq ans, ira me représenter à ces fêtes mémorables. Pour moi, retenu ici par les réceptions et les visites du jour de l'an en même temps que par l'Epiphanie où c'est un devoir pour moi de pontifier à la Cathédrale, je me contenterai de prier Dieu pour le succès de votre œuvre et pour le bonheur personnel de la vénérable Supérieure Générale et des Sœurs de la Communauté du Bon-Pasteur. Je prie Dieu de vous bénir, de faire prospérer vos œuvres et d'accorder à votre Institut non seulement longue vie, mais l'immortalité pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Veuillez agréer,

Révérende Mère Supérieure,

l'assurance de mon entier dévoûment en N.-S.,

M.-T., Evêque de Chicoutimi.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Québec, le 11 décembre 1899.

Révérende Mère MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma Révérende Mère,

Le 3 janvier prochain, vous célèbrerez le cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut.

Comme au jour de votre humble origine, cette fête commémorative tirera tout son charme des sentiments de miséricorde et de pardon qui sont la raison d'être du Bon-Pasteur.

Après les glorieuses prérogatives de l'innocence conservée, rien de plus agréable au Cœur Sacré de Notre-Seigneur que l'innocence, recouvrée dans le Sang Précieux de J.-C. répandu pour le salut des pécheurs, et reconquise par les larmes du repentir !

Quelle allégresse ce touchant anniversaire va produire partout autour de votre famille religieuse et en particulier procurer à celles qui en sont les membres privilégiés ! Ne sera-ce pas les joies éprouvées au ciel pour la conversion d'un seul pécheur qui descendront en ce jour sur la terre pour devenir un instant le partage des humains !

Toute l'économie de l'Incarnation se résume en quelque sorte dant le salut des âmes. C'est leur amour qui a uni le Verbe à notre nature déchue ; c'est le même amour des âmes qui a crucifié le Christ sur le Calvaire ; c'est lui encore qui le retient prisonnier trop souvent oublié, méconnu dans la profonde humilité du sacrement de la Sainte Eucharistie ! C'est ce même amour des âmes qui a donné naissance à votre Institut !

Sa vocation spéciale a été de travailler à purifier et à sanctifier de pauvres pécheurs qui, après avoir eu le malheur de

perdre leur innocence, cherchent dans la religion un asile pour réparer leurs fautes.

Sa mission a été de rendre à ces âmes, flétries par le vice, l'éclat de leur première innocence. Comme Notre-Seigneur, son œuvre principale a été de courir après les brebies égarées de la maison d'Israël !

Y a-t-il une mission plus grande, plus noble et plus méritoire ?

Peut-il se trouver une vocation qui rapproche davantage de Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Le bonheur des membres de votre Institut est de pouvoir dire avec le bon Pasteur des âmes : nous ne sommes pas venues pour appeler les justes, mais les pécheurs. L'œuvre de miséricorde et de pardon accomplie par Notre-Seigneur Jésus-Christ se continue à travers les siècles; elle s'opère dans votre Congrégation religieuse depuis 50 ans. Vous avez ouvert les bras de la religion aux pauvres personnes tombées pour leur rendre l'innocence et la paix ! Ah ! si le monde savait toutes les douleurs, toutes les infortunes, toutes les angoisses qui se sont réfugiées depuis un demi-siècle sous votre toit béni ! S'il savait avec quel désintéressement, quelle discrétion, quelle scrupuleuse réserve la charité s'y exerce, s'il savait combien de familles lui doivent d'avoir sauvé leur honneur, il ne vous ménagerait pas les sympathies qu'il accorde si volontiers à toutes les bonnes œuvres, il comprendrait que *l'œuvre du Bon-Pasteur* est, avant tout, l'œuvre de prédilection du Cœur Sacré de Jésus !

Malgré l'indifférence d'un grand nombre, l'opposition même de plusieurs, témoignées à votre œuvre, parce qu'ils n'en comprennent pas la sublimité et toute la grandeur morale, il s'est rencontré d'autre part des âmes vraiment apostoliques, qui, partageant la miséricorde du Sauveur vis-à-vis des pécheurs, se sont plu à entourer de sollicitude le berceau de votre Institut naissant et à l'aider de leurs ressources pécuniaires.

Aujourd'hui, après cinquante ans, vous comptez 371 sœurs, choristes et converses, que votre Institut a données à l'Eglise pour accomplir avec un zèle vraiment béni de Dieu son admirable apostolat ! Honneur et reconnaissance à ces âmes d'élite, à leurs bienfaiteurs et bienfaitrices dont le souvenir est gravé dans tous les cœurs reconnaissants et les noms inscrits dans le livre de vie !

Il est bien juste de célébrer ce cinquantième anniversaire pour remercier Dieu d'avoir veillé sur votre œuvre et pour vous encourager à y consacrer toujours le même zèle, le même dévoûment et le même esprit de sacrifice, je m'unirai de cœur à toutes ces fêtes. Elles feront connaître au public votre œuvre admirable et désormais, j'en ai la douce confiance, il se montrera heureux de lui donner une plus large part à ses sympathies véritables et à ses abondantes aumônes.

Vos fêtes seront belles et grandioses, je ne puis en douter ; il s'en échappera ce parfum de miséricorde qui est la plus douce consolation des âmes parce que toutes elles en éprouvent le plus pressant besoin.

Veuillez agréer, ma Révérende Mère, avec mes félicitations pour les œuvres accomplies par votre Institut pendant le dernier demi-siècle, mes vœux les plus ardents pour sa prospérité présente et future.

C.-A. Marois, V. G.

UNIVERSITÉ LAVAL

7 décembre 1899.

A la Très Révérende Sœur Marie du Carmel,
Supérieure Générale.

Madame la Supérieure,

Je vous remercie de votre gracieuse invitation à assister à l'ouverture du Triduum solennel que vous préparez pour le 3, 4 et 5 janvier prochain.

J'accepte avec reconnaissance cette invitation. Je vais avoir, comme tant d'autres, l'avantage de voir dérouler sous mes yeux émerveillés l'histoire si intéressante et si édifiante de votre magnifique Institut. Les nobles figures de tous vos fondateurs et bienfaiteurs, si distingués et si nombreux, figures que j'ai toutes connues, vont revivre pendant ces beaux jours et nous remplir d'admiration pour leur dévoûment et leurs sacrifices envers une des œuvres les plus chères au Cœur du divin Pasteur.

Agréez, Madame la Supérieure, avec mes remercîments, l'hommage de mon profond respect et veuillez me croire

Votre très humble et bien dévoué serviteur,

BENJ. PAQUET, Prot. Apost.

UNIVERSITÉ LAVAL

Québec, 5 décembre 1899.

Très Révérende Mère MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale, Québec.

Très Révérende Mère,

Permettez-moi de vous remercier tout d'abord de la gracieuse invitation que vous avez bien voulu m'envoyer d'assister aux fêtes du cinquantenaire de votre excellente communauté. Veuillez croire qu'à moins d'empêchements que je ne puis prévoir, je serai chez vous le 3 janvier. Ce sera une heureuse circonstance pour remercier le bon Dieu des grâces qu'il n'a cessé de vous prodiguer pendant ce demi-siècle, et pour vous témoigner en même temps, à vous et à vos bonnes sœurs, l'admiration que je ressens pour vos vertus et pour l'inaltérable dévoûment que vous mettez dans toutes vos œuvres.

Veuillez agréer, avec l'expression réitérée de mes remerciements, l'hommage de mon dévoûment le plus respectueux et le plus entier.

J.-C. K.-LAFLAMME.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Le 6 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale des SS. du Bon-Pasteur,
Québec.

Ma Révérende Mère,

C'est avec grand plaisir que j'accepte votre invitation et que j'assisterai, le 3 janvier prochain, aux noces d'or de votre excellente communauté. Depuis bientôt trente ans que je suis à Québec, j'ai pu en admirer les œuvres et en constater les progrès, d'autant plus que votre Institut est celui de la ville avec lequel j'ai eu le bonheur d'avoir le plus de rapports. Et encore aujourd'hui, et depuis plusieurs années, en ma qualité d'aumônier de la prison, je sais quels sont le zèle et le dévoûment de vos sœurs pour la conversion des pauvres pécheresses.

C'est donc pour moi un devoir de m'associer à votre joie et à votre reconnaissance envers Dieu. Au reste, le souvenir impérissable de Mgr Cazeau est là et me rappelle avec les noms bénis de M. Muir, du R. P. Saché et de Mme Roy, les commencements si pauvres et si beaux de votre communauté, les dévoûments héroïques des premières religieuses et plus tard les fêtes si joyeuses de vos "noces d'argent." Inutile de vous dire, après cela, avec quel empressement je m'unis à vous pour remercier le bon Dieu de tout ce qu'il a fait en faveur de votre maison et pour le prier de verser sur elle ses bénédictions les plus abondantes.

Votre bien dévoué serviteur,

H. Têtu, Ptre.

HOSPICE SAINT-CHARLES

Québec, 12 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,

Supérieure Générale de l'Asile du Bon-Pasteur,

Québec.

Ma Révérende Mère,

J'accepte avec reconnaissance la gracieuse invitation que vous me faites d'assister, le 3 janvier prochain, à l'ouverture du Triduum qui aura lieu pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut.

Vous aviez raison de dire que ces fêtes jubilaires trouveront chez moi un écho sympathique. Comment pourrait-il en être autrement ? Pour peu que l'on connaisse l'histoire de votre Institut et les belles œuvres auxquelles il se dévoue, on se sent épris d'admiration pour ces saintes Servantes du Cœur Immaculé de Marie. Leurs joies sont nos joies, de même que leurs épreuves ont été nos épreuves.

Je rends grâces à Dieu d'avoir été nommé aumônier d'une de vos maisons, de celle que Notre-Seigneur doit avoir en particulière estime. Il y a à l'Hospice Saint-Charles des jeunes cœurs ulcérés par le malheur et des âmes quelquefois victimes d'une déplorable précocité dans le mal. Il faut voir vos saintes filles—et j'en suis le témoin édifié tous les jours—se mettre à courir, à l'exemple du bon Pasteur, après ces brebis égarées pour les ramener au bercail, les y garder et se les attacher par toutes sortes d'attentions que leur suggèrent un zèle éclairé et un dévouement constant.

L'Eglise de Québec a droit d'être fière de cette magnifique floraison de communautés religieuses, mais elle l'est en particulier de cette *Communauté du Bon-Pasteur*, comme on se plaît à l'appeler.

Puisse le bon Dieu continuer à bénir votre Institut et le

garder toujours fidèle aux nobles traditions de dévouement et de charité que lui ont léguées ses fondatrices !

Pendant les fêtes, je mêlerai ma faible voix à tant d'autres voix plus autorisées, pour remercier Dieu des grâces innombrables qu'il a accordées à votre Institut, au cours de ces cinquante années, et du bien immense opéré au milieu de nous par son entremise.

Longue vie, bonheur, prospérité !

Bien respectueusement à vous,

C.-O. Gagnon, Ptre.

Chicoutimi, 13 décembre 1899.

Révérende Sœur Marie du Carmel,
Supérieure du Couvent du Bon-Pasteur,
Québec.

Ma Révérende Mère,

Lorsque je suis venu à Chicoutimi prendre possession de la cure, on m'a dit que cette position me vaudrait bien des sacrifices.

Je vous avoue franchement que c'est peut-être pour la première fois que je le constate. Je me faisais une fête de me rendre aux " Noces d'Or " de votre chère communauté, et voilà que des circonstances incontrôlables me retiendront au milieu de mes ouailles. J'aurais été si heureux d'aller admirer les progrès immenses que votre communauté a faits depuis son établissement. J'aurais été si heureux de pouvoir dans cette occasion vous remercier du bien que vous opérez au milieu de nous parmi nos jeunes filles. Ah ! si nous avons une classe de jeunes personnes pieuses, c'est dû à la formation qu'elles reçoivent à notre cher couvent. Laissez-moi donc vous dire du fond du cœur : " Merci."...

Le sacrifice que je fais de ne pas assister à vos " Noces d'Or ", sera déposé aux pieds de Jésus, de ce bon Jésus de la

crèche de Bethléem qui saura, je l'espère, le porter à votre crédit. Et, durant les trois jours de fête, j'aurai au Saint Sacrifice de la Messe un long *Memento* à vos intentions. Comme j'aurai du bonheur à dire au Seigneur de bénir cette communauté qui nous est si chère.

Veuillez me rappeler au souvenir de votre bonne communauté, et croyez-moi toujours

Un de vos plus dévoués en N.-S.

F.-X. Belley, Ptre.

UNIVERSITÉ LAVAL

Québec, 4 décembre 1899.

A la très Révérende Mère Marie du Carmel,

Supérieure du Bon-Pasteur.

Très Révérende Mère,

Je vous remercie sincèrement de votre aimable invitation et je vous prie de croire que je m'y rendrai avec le plus grand plaisir.

Vous voudrez bien, Révérende Mère, prier et faire prier pour notre cher vieux séminaire sans oublier son pauvre supérieur qui est heureux de se dire

Votre tout dévoué serviteur,

O.-E. Mathieu, Ptre.

Québec, le 9 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,

Supérieure Générale,

Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma Révérende Mère,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre aimable lettre, par laquelle vous m'invitez à être présent à l'ouverture du

Triduum solennel qui commencera le 3 janvier prochain, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la fondation de votre Institut.

Je me ferai certainement un plaisir et un honneur de me rendre à votre gracieuse invitation.

Je vous remercie de tout mon cœur, et daignez me croire, avec estime et considération,

Votre tout dévoué serviteur,

P.-N. Thivierge, Ptre, Chanoine.

Sandy-Bay, le 23 décembre 1899.

Révérende Mère Supérieure,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Révérende Mère,

Si rien ne s'y oppose, je me rendrai avec plaisir à la gracieuse invitation que vous m'avez faite d'assister aux noces d'or de fondation de votre bel Institut. J'ai assisté, pour ainsi dire, à son commencement, et je puis dire qu'il a marché à pas de géant : ç'a été le grain de sénevé de l'Evangile, et Dieu l'a béni d'une manière visible. J'unirai donc mes vœux à ceux de tous les amis de votre maison (et ils sont nombreux) pour demander au Seigneur de répandre sur elle de nouvelles faveurs, comme il l'a fait par le passé.

J'ai l'honneur d'être,

Révérende Mère,

Votre très humble serviteur,

L. Rouleau, Ptre, Chan.

Champlain, le 14 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Révérende Mère,

J'ai l'insigne plaisir de vous annoncer que j'aurai le bonheur d'assister à l'ouverture de votre Triduum qui devra précéder le cinquantième anniversaire de votre bienfaisant Institut.

Mgr Cloutier me fait l'honneur de le représenter, ne pouvant lui-même s'y rendre ; et ensuite j'y serai pour rendre hommage à votre bonne Communauté, dont les membres qui sont venus ici à Champlain, ont été des modèles de vertu, de science et de lumière de toutes sortes.

Au revoir donc, et le 3 janvier 1900, je serai au Bon-Pasteur pour vous faire mes chaleureuses félicitations et vous dire et redire : " *Ad multos annos.*" Oui, puisse votre Institut durer des années, des siècles, pour continuer de faire le bien et donner le bon exemple à la population !

Votre bien dévoué en J.-C.
Pierre-H. Marchand, Ptre.

Le Curé de Saint-Jean-Baptiste-de-Québec accepte avec plaisir l'invitation d'assister à l'ouverture du Triduum à l'occasion du cinquantenaire du Couvent du Bon-Pasteur.

Saint-Jean-Baptiste-de-Québec,
le 5 décembre 1899.

Paroisse de Notre-Dame,

Québec, 12 décembre 1899.

Révérende Sœur Marie du Carmel,

Supérieure Générale.

Madame la Supérieure,

Merci pour le plaisir et l'honneur de votre invitation. Je ne vois pas comment je pourrais ne pas fêter avec vous le cinquantenaire de la fondation de votre communauté, et je me propose de faire tout mon possible pour montrer au bon Dieu une reconnaissance digne des bienfaits qu'il s'est plu à répandre sur l'Asile du Bon-Pasteur. Je serai présent de corps, d'esprit et de cœur. Comme vous le voyez, je pourrais difficilement promettre davantage.

Vous présentant d'avance mes hommages et mes meilleurs souhaits,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué,

F. Faguy, Ptre.

Paroisse de Saint-Roch-de-Québec,

20 novembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,

Supérieure Générale,

Bon-Pasteur, Québec.

Révérende Mère,

...Je vous remercie bien cordialement de votre bienveilante invitation... J'admire vos œuvres, j'ai assisté à ses commencements et je sais par quelles épreuves la maison a passé.

Je sais aussi quelles grâces et bénédictions ont coulé à flots sur vous...

Veuillez croire que de tout cœur j'entonnerai l'hymne de la reconnaissance avec vous et vos amis et je prierai le Seigneur de vous continuer ses plus précieuses faveurs.

Je demeure,

Révérende Mère,

Votre respectueux serviteur,

A. Gauvreau, Ptre.

Québec, 4 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,

Supérieure du Couvent du Bon-Pasteur,

Québec.

Ma Révérende Mère,

Je serai aussi heureux qu'honoré de me joindre à vous dans les actions de grâces que vous rendrez au ciel le 3 janvier prochain. Vos œuvres sont essentiellement québecquoises et les bénédictions célestes qui vous ont été accordées l'ont été en faveur de notre ville. Tous les fidèles, et à plus forte raison le clergé de la ville, doivent vous aider à remercier le bon Dieu. Je vous remercie pour avoir pensé à moi dans vos gracieuses invitations.

J'ai l'honneur d'être,

Ma Révérende Mère,

Votre très humble serviteur,

Th.-G. Rouleau, Ptre.

Sœur Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Bon-Pasteur, Québec.

Ma chère Sœur,

J'ai appris avec bonheur, par votre lettre de faire part et d'invitation, que vous devez célébrer, au mois de janvier prochain, des fêtes solennelles en actions de grâces pour les faveurs dont le bon Pasteur a favorisé votre institution pendant le demi-siècle qui s'est écoulé depuis sa fondation.

L'œuvre éminemment chrétienne de charité pour ces âmes que le bon Pasteur, par vos mains, va chercher dans le désert, loin du sentier de la vie éternelle, a été fondée sur les bases solides de la pauvreté, de l'humilité et de la souffrance.

La prospérité matérielle qui paraît aux yeux du monde et qui fait voir au dehors l'œuvre de charité, n'est que le reflet des vertus qui continuent à se développer dans les âmes et qui, aux yeux de Dieu, s'élèvent à une hauteur incomparablement plus grande que les majestueux édifices.

Puisse le bon Maître faire croître toujours dans votre Congrégation les vertus qui en ont été le fondement et le soutien.

Je voudrais, pour être de part dans vos mérites, avoir des trésors à vous offrir. Veuillez accepter cette minime aumône en vous demandant le secours de vos prières et en vous promettant en échange mémoire dans les saints sacrifices que j'offre au Seigneur.

Ce sera une grande jouissance pour moi de me joindre en ces jours de bonheur aux nombreux amis que vous comptez parmi le clergé et les laïques.

Veuillez me croire, ma chère Sœur,
Votre dévoué serviteur,

O. Audet, Aumônier,
Couvent de J.-M.

7 décembre 1899,
Bergerville, Québec.

HÔPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC

9 décembre 1899.

Révérende Mère MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale.

Ma Révérende Mère,

J'accepte avec un grand plaisir votre aimable invitation. Elle m'a rappelé qu'il y a cinquante ans, je servais la première messe dite dans votre maison par Mgr Turgeon. Au déjeûner, Mme Roy, votre Mère Fondatrice, dit à Monseigneur: Nous avons juste 2 assiettes, 2 cuillères, 2 couteaux et 2 fourchettes. Les 2 serviettes dont vous vous servez ont été empruntées pour la circonstance. Ce serait du luxe pour nous.

Pendant ce demi-siècle, votre Congrégation a fait des progrès prodigieux, grâce aux bénédictions du Seigneur que vous avez su mériter par une vie vraiment religieuse. Et je n'ai pas de doute que vous continuerez toujours à vous rendre dignes de nouvelles faveurs célestes.

J'ai l'honneur d'être,
Ma Révérende Mère,
Votre très humble serviteur,
I.-R.-L. HAMELIN, Ptre.

HÔPITAL-GÉNÉRAL

Québec, 25 décembre 1899.

Révérende Sœur MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale,
Bon-Pasteur, Québec.

Ma Révérende Sœur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre bonne lettre du 30 novembre dernier, m'informant que vous célèbrerez le cin-

quantenaire de la fondation de votre Institution le 3 janvier, et m'invitant à vos fêtes. Je vous remercie de votre délicatesse à mon égard, mais je prévois ne pouvoir me rendre à votre invitation. Comme j'ai été obligé de faire le sacrifice des fêtes des Sœurs de la Charité, je vais être forcé de faire le sacrifice des vôtres. J'aurais eu un véritable plaisir à y assister, car j'ai vu fonder ces deux Institutions dans le proche voisinage de ma maison paternelle, et j'ai toujours eu du plaisir à suivre les progrès de ces deux belles institutions auxquelles, je ne me cache pas de le dire, je suis toujours attaché de tout cœur...

A l'occasion de la nouvelle année et à l'occasion de vos fêtes, recevez mes meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur pour votre Institution et toutes celles qui l'habitent.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble,

L.-A. MARTEL, Ptre.

Octave de l'Immaculée-Conception
de la très sainte Vierge, 1899.

Très honorée Mère,

A cause des fêtes des premiers jours de l'an, où il nous faut recevoir et faire des visites, je ne pourrai aller à Québec; mais, vous pouvez le croire, j'assisterai d'esprit et de cœur aux belles cérémonies de votre cinquantenaire, demandant à Dieu que vos cinquante années futures soient aussi fructueuses que les cinquante années qui viennent de s'écouler. Je souhaite que l'avenir ressemble au passé. Avec les dispositions qui vous animent toutes, je ne doute pas qu'il en soit ainsi.

En vous envoyant la *Vie du Père Chevrier*, j'ai fait mieux que d'aller vous voir. J'ai été heureux d'apprendre que vos sœurs avaient goûté et compris cette vie. Eclairé par des

manifestations surnaturelles, ce saint prêtre s'est efforcé de retracer la vie de Notre-Seigneur dans sa pauvreté, dans son amour du Saint Sacrement et dans sa vie pénitente. Cette vie est dure pour la nature ; mais, quand on est rempli de l'amour de Dieu, elle est pleine de charmes. C'est la créature qui lutte de générosité avec son Créateur. Aussi, comme la fin est belle ! Dans l'espoir qu'il en sera ainsi,

Je demeure,

Votre bien dévoué,

F. Daniel, Ptre S. S.

Saint-Joseph-de-Lévis, 5 décembre 1899.

Révérende Mère Supérieure,

Merci pour votre cordiale invitation d'assister à vos fêtes jubilaires au commencement de janvier.

Veuillez croire qu'à moins de circonstances incontrôlables, je ne manquerai pas de m'y trouver. J'ai vu votre communauté à son berceau, lorsqu'elle était encore renfermée dans les étroites limites d'une maison qui aujourd'hui abrite le digne chapelain du Bon-Pasteur. Pendant que j'étais curé à Saint-Sylvestre, un jour, je suis allé frapper à la porte de votre couvent ; un essaim s'est envolé vers ces montagnes verdoyantes, et la meilleure preuve que cette œuvre était agréable au bon Dieu, c'est le succès d'aujourd'hui.

Après cinquante ans de fondation, l'œuvre du Bon-Pasteur a pris un développement prodigieux. Vraiment, tous ensemble nous avons grand sujet de nous réjouir et d'entonner l'hymne de la reconnaissance.

Je demeure,

Révérende Mère,

Votre tout dévoué en N.-S.,

E. Fafard, Ptre.

Fraserville, 27 décembre 1899.

Madame la Supérieure,

Bon-Pasteur, Québec.

Madame la Supérieure,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dernière note m'invitant à assister aux fêtes du cinquantenaire de la fondation de votre maison. La date de ces solennités, dans les premiers jours de janvier, me prive du bonheur, du plaisir d'y assister. Pour me dédommager de ne pouvoir me rendre à votre bienveillante invitation, je m'unirai d'esprit et de cœur à tous les membres de votre communauté pour rendre grâces à Dieu des faveurs nombreuses et signalées dont il a comblé votre maison pendant ce demi-siècle. D'ailleurs, Fraserville sera dignement représenté par vos bonnes sœurs d'ici.

J'ai l'honneur d'être,

Madame la Supérieure,

Votre tout dévoué en N.-S.,

F.-X.-L. Blais, Ptre.

A Madame la Supérieure Générale,

Asile du Bon-Pasteur,

Québec.

Madame la Supérieure,

J'aurais été très heureux d'assister à vos belles fêtes, d'unir mes faibles prières à celles de votre communauté en actions de grâces pour tous les biens reçus de la divine Providence.

Croyez bien, madame, que je serai de cœur avec vous pendant tout ce Triduum.

Comme témoignage de la bienveillante sympathie et du

grand intérêt que je porte à votre Congrégation, veuillez accepter la petite offrande que renferme ce pli, avec les meilleurs souhaits et les vœux bien sincères de

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

W. Blais, Ptre.

Saint-Laurent, 2 janvier 1900.

Couvent des Sœurs Franciscaines,

Québec, 4 décembre 1890.

Ma Révérende Mère,

Je serai heureux de prendre part aux fêtes d'actions de grâces par lesquelles vous vous proposez de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut. Vous pouvez compter sur ma présence pour l'ouverture de votre Triduum, le 3 janvier prochain.

Permettez-moi de vous offrir mes plus vives félicitations sur le développement extraordinaire de l'œuvre si belle et si méritoire du Bon-Pasteur de Québec. Je ne manquerai pas de prier Dieu avec vous pour qu'il vous continue son secours et sa protection.

Agréez, ma Révérende Mère, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels

Je suis votre humble et dévoué serviteur,

Louis-H. Paquet, Ptre.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Bon-Pasteur de Québec.

L'Islet, 6 décembre 1899.

Révérende Mère Supérieure Générale,

Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Bien vénérée Mère,

Je vous remercie d'avoir pensé à moi et de m'avoir invité à assister au grand jubilé que votre maison célèbrera dans le cours du mois prochain.

Que d'œuvres admirables ont été accomplies dans ces cinquante premières années de son existence ! Il est riche le tableau des divers services qu'accomplit avec tant de zèle et de dévoûment l'Asile du Bon-Pasteur de Québec !

Que de bien déjà fait et que de bienfaits il répandra longtemps dans la bonne ville de Québec, dans nos campagnes et jusque dans les Etats-Unis !

J'espère que j'aurai le bonheur d'aller prendre part à vos joies si légitimes et unir mes faibles prières à celles des nombreux amis et admirateurs de vos œuvres, dès le premier jour de votre Triduum d'actions de grâces.

J'ai l'honneur d'être,

Vénérée Mère,

Votre très humble serviteur,

Chs Bacon, Ptre.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

15 décembre 1899.

Révérende Mère Supérieure,

Bon-Pasteur,

Québec.

Ma Révérende Mère,

J'ai l'honneur de vous offrir l'expression de ma reconnaissance pour l'honorable invitation que vous m'avez faite d'as-

sister à la fête du 50e anniversaire de la fondation de votre Institut.

Il m'aurait fait grand plaisir de pouvoir me rendre à votre invitation pour m'associer aux félicitations, aux actions de grâces et aux vœux pour l'avenir que ne manqueront pas de formuler vos nombreux amis. Mais, pour moi, ce sera de la solitude de ma retraite annuelle, que je ferai durant les derniers jours de décembre et les premiers de janvier, que je devrai le faire, espérant que le bon Dieu ne m'en prêtera que mieux une oreille toute favorable.

En souhaitant tout le succès que vous pouvez désirer pour la célébration de vos prochaines fêtes, je vous prie de vouloir bien agréer,

Ma révérende Mère,

les plus respectueux hommages de

Votre très humble serviteur,

C.-A. Collet, Ptre.

Saint-Charles-de-Bellechasse,

6 décembre 1899.

Révérende Sœur Marie du Carmel,

Supérieure Générale.

Très honorée Supérieure,

Déjà les " noces d'or " de votre Institut ! Je me rappelle très bien avoir assisté à ses " noces d'argent." Il me semble encore entendre le bel *Introït* de la messe du dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, *In excelso throno*, chanté par vos sœurs avec un entrain admirable. Je vois aussi à l'autel le bon, le vénérable Père Saché vous adresser la parole : il avait pris pour texte de son sermon ces mots de la sainte Ecriture qui convenaient si bien à la circonstance : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

Vous me faites l'honneur et le plaisir de m'inviter à assister aux grandes fêtes de votre cinquantenaire. Je dois cet honneur, je n'en doute pas, au souvenir de ma chère Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal. Elle était si attachée à votre communauté, si dévouée à ses supérieures ! elle s'est dépensée avec tant de zèle à son œuvre de Saint-Pierre-de-Charlesbourg ! Je pense à elle tous les jours : vous le dirai-je ? je ne me sens guère porté à prier pour elle ; mais je l'invoque, car je la regarde comme une sainte.

Oui, ce sera un grand bonheur pour moi d'assister à vos fêtes.

En attendant, veuillez me permettre de vous féliciter du beau programme que vous avez préparé ; je fais des vœux pour qu'il soit parfaitement exécuté suivant tous vos désirs.

Veuillez, très honorée Supérieure, agréer mes sentiments d'admiration pour le bien immense qu'a fait votre communauté durant ses cinquante ans d'existence, et l'expression sincère de la considération respectueuse avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et dévoué serviteur,

A.-H. Gosselin, Ptre.

HOSPICE DE LA DÉLIVRANCE

6 décembre 1899.

Révérende Mère Supérieure,

Asile du Bon-Pasteur,

Québec.

Ma Révérende Mère,

Je me ferai un devoir d'assister à l'ouverture du Triduum mercredi, 3 janvier.

Vous avez bien jugé qu'ayant, pendant plusieurs années, partagé avec vous la sollicitude que nous donnait l'existence

assez aventurée de l'établissement de Saint-Sylvestre, j'ai pu, par une sorte d'affinité sympathique, remonter du particulier au général, et finir par croire que je touchais par quelque endroit à la maison-mère.

Ajoutez à cela, la liste des noms que j'évoque au saint autel chaque jour me fait imaginer que souvent nos intentions se croisent ou se poursuivent devant Dieu au profit de plus d'une de vos sœurs qui jubilent déjà dans le ciel, je l'espère.

Je vous remercie de la pensée qui inspire votre invitation et je vous souhaite tout ce que vos cœurs demandent à Dieu par ce jubilé.

Bien à vous en N.-S.,

J. Neville, Ptre.

Sainte-Famille, Ile-d'Orléans,

14 décembre 1899.

Très Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Très Révérende Mère,

Je vous suis très reconnaissant pour votre gracieuse invitation aux fêtes du cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut. Mais je prévois qu'il me sera impossible de m'y rendre parce que probablement nous n'aurons pas de pont pour nous réunir à la bonne ville de Québec. Mais soyez sûre que je serai d'esprit et de cœur avec votre communauté, pendant votre Triduum, pour remercier Dieu des grâces si abondantes qu'il a répandues sur votre Institut et pour prier le ciel de continuer de bénir vos œuvres et de les agrandir pour la plus grande gloire de Dieu, pour le salut des âmes repentantes et pour la perfection et la sanctification de

vos bonnes religieuses. Je n'oublierai pas non plus vos fondateurs et bienfaiteurs et vos devancières qui se sont sanctifiées dans votre sainte maison et qui tous ensemble vous attendent dans les joies du paradis.

Recevez, Révérende Mère, mes remercîments, mes vœux et mes meilleurs souhaits pour le succès de vos belles fêtes et pour la prospérité de votre Institut, et veuillez me croire

Votre très humble et dévoué serviteur,

Ls-J. Gagnon, Ptre.

L'Ange-Gardien, 7 décembre 1899.

M. le curé de l'Ange-Gardien présente ses respects à Madame la Supérieure du Bon-Pasteur et se fera un devoir d'assister au Triduum solennel mercredi, 3 janvier prochain.

HOSPICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ

Québec, 6 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma Révérende Mère,

La bienveillante invitation que vous me faites d'assister à vos fêtes jubilaires a trouvé, comme vous le supposez, un écho bien sympathique dans mon cœur, et c'est avec grand plaisir que je l'accepte.

Je dois comprendre que je ne suis pas un étranger pour votre communauté à laquelle je porte de plus en plus moi-

même une très haute estime. Des circonstances particulières m'ont introduit, en quelque sorte, dans le sanctuaire intime de votre grande famille religieuse, puisque j'en suis devenu un des guides spirituels.

Je serai donc doublement heureux d'aller m'unir à vous, en ce cinquantenaire de la fondation de votre Institut, pour chanter ensemble le *Quid Retribuam Domino ! ! !*

Oh ! oui, il faut bien que toutes les voix amies vous aident à rendre de solennelles actions de grâces au Dieu Tout-Puissant, pour tous les bienfaits accordés à votre maison, et pour toutes les œuvres merveilleuses accomplies depuis sa fondation.

En attendant ces beaux jours, veuillez croire, Révérende Mère Supérieure, à mes sentiments les plus distingués, et acceptez les vœux sincères que je forme pour la prospérité spirituelle et temporelle de votre communauté.

Vous voudrez bien aussi accepter le petit cadeau de noces ci-inclus....

Votre tout dévoué,

A. Godbout, Ptre,

Aumônier des SS. de la Charité de Québec.

MONASTÈRE DES URSULINES

Québec, 5 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur.

Ma Révérende Mère,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre gracieuse invitation à la fête jubilaire de votre Institut, le 3 janvier prochain. C'est avec bonheur que j'assisterai aux cérémonies

solennelles du premier jour du Triduum pour bénir avec votre communauté la divine Providence qui a donné au grain de sénevé un si merveilleux accroissement.

Agréez, ma Révérende Mère, l'hommage du profond respect avec lequel je suis

Votre très humble et très dévoué serviteur,

L. St-G. Lindsay, Ptre.

HÔPITAL-GÉNÉRAL, QUÉBEC

7 décembre 1899.

Révérende Mère Supérieure,

Asile du Bon-Pasteur.

Ma Révérende Mère,

Je suis très heureux d'accepter votre bonne invitation pour le 3 janvier prochain. C'est avec bonheur que j'irai m'unir à votre communauté pour remercier Dieu de la bénédiction visible accordée depuis cinquante ans à votre œuvre si éminemment évangélique. Permettez-moi de vous offrir, dès aujourd'hui, mes plus sincères félicitations pour le passé et les vœux les plus ardents de prospérité, de bonheur et surtout de sainteté pour l'avenir.

J'ai l'honneur d'être,

Ma Révérende Mère,

Votre très humble serviteur,

C.-E. Gagné, Ptre.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Madame la Supérieure,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 30 novembre, par laquelle vous avez eu la bonté de m'inviter à assister à l'ouverture de vos fêtes jubilaires, le 3 janvier prochain. Je vous remercie de cette gracieuse invitation à laquelle je n'avais pas de titres bien extraordinaires ; c'est à savoir même si ce n'est pas de mon côté que doit s'élever davantage la voix de la reconnaissance. En tout cas, votre Congrégation va célébrer ses noces d'or ; et moi, je fêterai en même temps des sortes de noces d'argent, car il y a bien à peu près vingt-cinq ans que j'ai des rapports quotidiens avec votre maison de Chicoutimi.

Je serai donc à Québec le 3 janvier, soit comme représentant de Mgr l'évêque de Chicoutimi, soit en mon nom personnel, pour remercier Dieu avec vous des bénédictions abondantes dont Il a voulu favoriser l'œuvre des fondateurs de la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, et le prier de continuer le cours de ses faveurs.

Ayant eu, durant toute ma vie sacerdotale, tant de rapports avec votre communauté, et en ayant reçu autant de marques de bienveillant intérêt, je ne pourrais plus, quand je le voudrais, m'empêcher de prendre part à vos joies, ni à vos tristesses, si le bon Dieu permettait qu'il vous en arrivât.

Pour le quart d'heure—que je souhaite de voir se prolonger bien longtemps—tout est à la joie : joie de tant de chemin parcouru malgré les obstacles ; joie de tant d'œuvres de miséricorde et de formation chrétienne ; joie de tant de vertus pratiquées. Nous prendrons part en personne, aux cantiques d'allégresse de la Congrégation militante ; par la pensée, nous

nous unirons aux hymnes de la Congrégation triomphante; et, s'il y a une Congrégation encore souffrante, nous implorerons de notre Dieu si bon, une amnistie générale, pour que personne du Bon-Pasteur ne soit malheureux durant ces beaux jours.

Vous remerciant encore de votre bienveillance, m'unissant à votre allégresse, et priant Dieu de vous bénir, vous et toute la Congrégation, j'ai l'honneur d'être,

Ma Révérende Mère,

Votre bien dévoué en N.-S.,

VICTOR-A. HUARD, Ptre.

Séminaire de Chicoutimi,
le 12 décembre 1899.

Saint-Jean, I.-O., Montmorency,

28 décembre 1899.

Révérende Mère MARIE DU CARMEL,

Supérieure du Bon-Pasteur, Québec.

Révérende Mère,

Merci de votre bienveillante invitation d'assister au Triduum du cinquantenaire de la fondation de l'Asile du Bon-Pasteur.

Ce serait pour moi un véritable bonheur d'assister à cette grande fête, de me joindre aux nombreux amis de votre maison pour remercier Dieu des bénédictions tout à fait providentielles qu'il a répandues sur ce cher Asile du Bon-Pasteur, mais je prévois qu'il me sera impossible d'y assister.

L'ancien curé de Saint-Valier n'oublie pas les bons rapports qu'il a toujours eus avec votre communauté. Il se rappelle avec plaisir que votre vénérable Mère Fondatrice fut de Saint-Valier.

Veuillez croire que je m'associe à votre bonheur et au bonheur des vénérables fondatrices que le bon Dieu a conservées pour être témoins de cette grande solennité.

Vous priant de vouloir bien accepter mes meilleurs souhaits de bonne année et mes vœux les plus ardents pour le bien de votre maison,

J'ai l'honneur d'être,

Révérende Mère,

Votre tout dévoué,

J.-A. Rainville, Ptre.

Sherbrooke, 12 décembre 1899.

Révérende Sœur Marie du Carmel,

Supérieure Générale,

Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Madame la Supérieure,

Laissez-moi vous remercier de la délicate attention que vous avez bien voulu porter à un petit parent de votre première et vénérée Supérieure, en l'invitant au Triduum à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de votre maison.

Je me ferai un plaisir d'assister à cette belle fête, si des circonstances imprévues de mon ministère ne me retiennent à Sherbrooke.

Je prie Dieu de continuer à répandre sur votre maison ses grâces de choix.

J'ai l'honneur d'être,

Madame la Supérieure,

Votre très humble,

Charles-Jos. Roy, ptre, vicaire.

II.—AUTORITÉS CIVILES—AMIS BIENVEILLANTS

CABINET DU PREMIER MINISTRE, OTTAWA

19 décembre 1899.

Madame la Supérieure,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 de ce mois, m'invitant ainsi que Lady Laurier, à assister à la célébration du cinquantenaire de la fondation de votre Congrégation.

Je regrette beaucoup de vous dire que nos engagements, à cette date, nous priveront du plaisir d'assister à vos fêtes.

Avec nos meilleurs souhaits pour la prospérité de votre institution et nos regrets réitérés d'être dans l'impossibilité d'accepter votre invitation,

J'ai l'honneur d'être,
Madame la Supérieure,
Votre bien dévoué,
WILFRID LAURIER.

Révérende Sœur MARIE DU CARMEL,
Supérieure,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

Québec, 17 décembre 1899.

Révérende Sœur MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur,

Madame la Supérieure Générale,

Nous serons heureux, Mme Jetté et moi, d'assister, le 3 janvier prochain, à l'ouverture du Triduum célébré à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de votre maison.

Vous remerciant, madame, de nous avoir invités à cette intéressante fête, je vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect.

L.-A. JETTÉ.

LE SÉNAT

Chambres du Président,

Québec, 10 décembre 1899.

Révérende Sœur MARIE DU CARMEL, S. C. I. M.,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Madame la Supérieure,

Lady Pelletier se joint bien cordialement à moi pour vous remercier de votre bienveillante invitation d'assister, le 3 janvier prochain, à la fête commémorative du cinquantième anniversaire de la fondation de l'admirable Institut du Bon-Pasteur de Québec. Nous nous ferons un devoir et un honneur de montrer, par notre présence, combien nous apprécions tout le bien qu'a déjà fait votre communauté et le désir que nous avons de voir prospérer une aussi importante et si utile institution.

J'ai l'honneur d'être,
Bien respectueusement,
Madame la Supérieure,
Votre très humble,
C.-A.-P. PELLETIER.

Le juge en chef sir Louis-Napoléon et Lady Casault ont l'honneur d'accepter l'obligeante invitation de la Révérende Mère Supérieure Générale de l'Asile du Bon-Pasteur de

Québec, pour l'ouverture, le 3 janvier prochain, du Triduum solennel à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de cet Asile.

10 décembre 1899.

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Québec, 4 décembre 1899.

Révérende Sœur Marie du Carmel,

Supérieure Générale des Sœurs du Bon-Pasteur,

Québec.

Madame la Supérieure,

Je me rendrai avec plaisir à la gracieuse invitation contenue dans votre lettre du 30 novembre dernier, à assister au Triduum, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de votre Institut, mercredi, le 3 janvier prochain, si mes devoirs publics me le permettent.

Agréez, Madame la Supérieure,

l'assurance de mes sentiments les plus respectueux,

F.-G. Marchand.

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE DANS LA PUISSANCE DU CANADA

Montréal, 21 décembre 1899.

Ma Révérende Mère,

J'ai été bien touché de votre aimable attention. Certes, il me serait bien agréable de pouvoir me rendre à Québec pour assister, le 3 janvier, à vos fêtes jubilaires. Mais la seule chose dont je puisse répondre quant à présent, c'est de mon vif et sincère désir d'être à même de m'absenter de Montréal

à la date indiquée. Tant d'occupations peuvent m'absorber au début d'une nouvelle année, que je n'ose faire une promesse formelle.

Si décidément les circonstances me permettent de faire le voyage, je m'en réjouirai ; et je ne manquerai pas d'ailleurs de vous en donner avis.

Avec tous mes vœux pour le complet succès des fêtes qui se préparent, je me plais à vous offrir, ma Révérende Mère, à vous et à vos sœurs, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

M. Kleczkowski,
Consul général de France en Canada.

DÉPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES

Cabinet du ministre, Québec, 4 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Madame la Supérieure,

J'ai reçu votre lettre du 30 novembre, invitant Mme Parent et moi-même à assister, le 3 janvier prochain, à l'ouverture du Triduum qui aura lieu dans votre communauté. En réponse, laissez-moi vous dire que ce sera pour nous un plaisir et un devoir de nous rendre à votre gracieuse invitation.

Veuillez croire à mes meilleurs sentiments,

S.-N. Parent.

M. et Mme L.-P. Pelletier acceptent avec plaisir la gracieuse invitation de la Révérende Mère Supérieure de l'Asile du Bon-Pasteur, Sœur Marie du Carmel, S. C. I. M., pour l'ouverture d'un Triduum solennel à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de son Institut, qui sera célébré le 3 janvier 1900.

5 décembre 1899.

Révérende Mère MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur.

Madame la Supérieure,

Madame de la Bruère et moi acceptons avec beaucoup de plaisir l'insigne honneur que vous nous faites d'assister, le 3 janvier prochain, à la fête commémorative du cinquantenaire de la fondation de votre communauté.

Nous serons heureux de vous témoigner par notre présence notre admiration pour l'œuvre que vous poursuivez avec tant de dévoûment pour le plus grand bien de la jeunesse et la sanctification de tant d'âmes.

Veuillez agréer, madame, avec mes remercîments, l'expression de mes sentiments très distingués,

BOUCHER DE LA BRUÈRE.

Québec, 4 décembre 1899.

Québec, 7 décembre 1899.

La Révérende Dame
La Supérieure de
L'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

Chère Madame,

Je suis très honoré de votre si gracieuse invitation à assister à l'ouverture du Triduum solennel à l'occasion du cin-

quantenaire de la fondation de votre Institut, qui doit avoir lieu le 3 janvier prochain. Je m'y rendrai avec plaisir.

Ma femme regrettera beaucoup que son absence la prive du bonheur qu'elle aurait à y être présente.

Croyez, chère madame,

au profond respect de

votre très humble serviteur,

CY. TESSIER.

M. et Mme Charlebois remercient les religieuses du Bon-Pasteur de leur aimable invitation et acceptent avec plaisir.

Québec, 9 décembre 1899.

Madame la Supérieure,

C'est avec empressement que nous nous rendrons, ma femme et moi, à l'invitation dont vous avez bien voulu nous honorer. Nous vous remercions de nous fournir ainsi l'occasion de prendre part à l'allégresse de votre famille religieuse, et cela dès le premier jour de ce beau Triduum consacré aux actions de grâces et à l'évocation de pieux et consolants souvenirs.

Veuillez agréer, Madame la Supérieure, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

ERNEST-H. GAGNON.

Révérende Mère MARIE DU CARMEL,

Supérieure Générale,

Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Révérende Mère,

Je vous remercie pour Mme Vallée et pour moi d'avoir pensé à nous inviter à l'ouverture d'un Triduum solennel à

l'occasion du cinquantenaire de votre Institut. C'est avec le plus grand plaisir que nous nous rendrons à votre invitation le 3 janvier prochain.

Veuillez accepter nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour votre communauté.

J'ai l'honneur d'être,

Révérende Mère,

Votre très dévoué,

A. Vallée, M. D.

Québec, 9 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,

Supérieure Générale du Bon-Pasteur,

Québec.

Madame la Supérieure,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre gracieuse invitation d'assister, le 3 janvier prochain, à l'ouverture du Triduum, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de votre Institut.

J'aurais aimé à me trouver à cette fête qui est si intimement liée à la Société de Saint-Vincent de Paul, dont je suis l'indigne président. Malheureusement, je ne serai pas à Québec ce jour-là. Mais bien qu'éloigné, je m'unirai avec vous pour remercier Dieu des grâces qu'il vous a accordées, et le prier de les continuer.

Veuillez agréer mes sincères remercîments et me croire, avec respect,

Votre tout dévoué,

C.-N. Hamel,

Prés. S. S.-V. P.

Révérende Sœur Marie du Carmel.

Révérende Sœur,

Je m'empresse de vous remercier pour votre bonne invitation à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de votre Institut.

Je me ferai un devoir d'assister à la cérémonie de jeudi, le 4 janvier.

Votre bien dévoué,

E. Lacroix.

Québec, 26 décembre 1899.

Mademoiselle Gauthier salue respectueusement Madame la Supérieure de l'Asile du Bon-Pasteur et la remercie bien cordialement pour sa gracieuse invitation qu'elle accepte avec bonheur.

Hôtel-Dieu du Précieux Sang,
ce 29 décembre 1899.

III.—COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Villa Marèse, chemin Sainte-Foye,

Québec, le 5 décembre 1899.

Ma Révérende Mère,

Je vous remercie de votre gracieuse invitation. A moins d'obstacles imprévus, je me ferai un plaisir et un devoir d'assister à votre fête.

Veuillez agréer, ma Révérende Mère, l'assurance de mon religieux dévoûment,

J.-E. Désy, S. J.

Saint-Sauveur-de-Québec,

6 décembre 1899.

A la Très Révérende Mère Supérieure Générale
des Religieuses du Bon-Pasteur de Québec.

Très Révérende Mère,

Merci de votre honorable invitation. Un de nos Pères âgés et un des témoins de votre fondation sera député pour assister à votre jubilé.

Nous le chargerons surtout de bien prier pour votre prospérité spirituelle et temporelle.

Veuillez agréer cette obole et ces deux exemplaires d'un ouvrage important sur le Sacré Cœur de Jésus. Que Dieu multiplie votre nombre, votre succès, vos mérites devant les hommes et le souverain Juge !

J.-M. Drouet, O. M. I.

Révérende et bien chère Mère Supérieure,

Je bénis avec vous le Tout-Puissant et tous les Protecteurs de votre Congrégation pour les faveurs accordées à votre Institut pendant un demi-siècle et j'espère que, sauf circonstances imprévues, je pourrai unir mes actions de grâces aux vôtres pendant la sainte messe du mercredi, 3 janvier.

Votre tout dévoué en N.-S.,

R. Allard.

Sainte-Anne, 5 décembre 1899.

Lawrence, Mass., le 11 décembre 1899.

Très Révérende Mère,

Je vous remercie bien sincèrement de la gracieuse invitation que vous me faites d'aller assister aux belles fêtes de votre cinquantenaire. Je serais très heureux d'y répondre dans votre sens et dans le mien. A mon grand regret, la chose est impossible. Mon ministère et mes occupations ne me permettent pas de m'absenter, surtout à cette époque. Je ne serai pas moins avec vous de cœur, et je prierai d'une manière toute spéciale pour que le bon Dieu continue de bénir et de faire prospérer votre belle communauté. D'ailleurs j'y suis intéressé, et c'est ma cause que je plaiderai en même temps que la vôtre. Comme par le passé et plus peut-être, je veux faire ce qui dépend de moi pour l'expansion et le développement d'une Congrégation qui fait tant de bien, et avec tant de dévoûment.

Agréez, très Révérende Mère, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués,

J.-M. Portal, S. M.

Van-Buren, Maine,

Le 11 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,

Supérieure Générale.

Révérende Mère,

J'ai reçu votre aimable invitation aux fêtes jubilaires de votre Congrégation. J'aurais voulu répondre affirmativement à vos désirs si cordialement exprimés. Un Père Mariste n'aurait point été de trop au milieu d'une si belle compagnie de religieux, et vous m'avez témoigné assez de bonté pour me faire désirer d'être présent à vos grandes fêtes. Mais réellement je ne le puis pas ; je suis au plus fort de mon travail et de mes visites pastorales. La Révérende Sœur Marie-Ange et Sœur Saint-Gabriel seront chargées de vous offrir mes hommages, mon respect et la sincère sympathie que trouvent en moi toutes vos œuvres. En échange du bonheur que je ne puis avoir en vous visitant à cette grande occasion, j'offre au bon Dieu, pour la prospérité de votre Congrégation, la peine que j'éprouve de n'être pas présent à ces fêtes jubilaires.

Je vous prie de croire, ma Révérende Mère, à mon sincère dévoûment. Aux jours que vous me marquez : le 3, le 4 et le 5 janvier, je porterai à l'autel votre souvenir et ma prière pour le Bon-Pasteur de Québec.

A vous respectueusement en J. M. J.,

M. Janisson, S. M.

SAINTE-ANNE-DE-MONTRÉAL

11 décembre 1899.

A la Révérende Mère Supérieure Générale.

Révérende Mère,

Je regrette sincèrement de ne pouvoir me rendre à votre gracieuse invitation pour votre belle fête du cinquantenaire de votre Institut.

En ces beaux jours je prierai pour l'accroissement de votre Institut, et je demanderai à Dieu, à la sainte Vierge et à toutes vos saintes compagnes défuntes, de vous conserver toutes et toujours dans votre première ferveur.

Croyez-moi, Révérende Mère, je suis resté attaché à votre communauté, et le souvenir que vous me donnez par cette invitation me touche profondément.

Veuillez, Révérende Mère Supérieure Générale, accepter mes excuses et mes vœux de prospérité pour votre Institut.

Je suis votre très humble serviteur,

Ls Savard, C. SS. R.

Québec, 13 décembre 1899.

Madame la Supérieure,

Je vous suis très reconnaissant de votre invitation aux noces d'or de votre communauté. Vous me permettrez de me considérer comme étant un peu de votre famille. N'avons-nous pas la même origine ? Notre Père Fondateur était un des premiers compagnons d'Ozanam, les Conférences de Saint-Vincent de Paul ont été notre berceau. Pour votre Congrégation, ne retrouve-t-on pas aussi, à l'origine, un membre dévoué des Conférences préparant avec votre vénérée Mère Fondatrice cet établissement qui devait secourir la pire des misères, celle de l'âme.

Après avoir donné tous ses soins à la fondation de votre Institut, M. Muir ne crut pas avoir fait assez pour les pauvres, il trouva dans son cœur si charitable l'énergie suffisante pour établir le Patronage. Si l'Œuvre s'est développée, malgré la faiblesse des instruments dont Dieu s'est servi pour la continuer, la gloire en revient à M. Muir dont le souvenir sera vivant au milieu de vous, durant ces fêtes jubilaires.

Ce sera avec un vrai plaisir que j'unirai mes prières aux vôtres, remerciant Dieu des faveurs accordées à votre famille religieuse, et des bénédictions répandues sur les pauvres abandonnées dont vous êtes la Providence.

Je vous prie d'agréer, Madame la Supérieure, l'assurance de mes sentiments respectueux en N.-S.,

E. Nunesvais, Pr. S. V.

Révérende Sœur Supérieure Générale,

Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Révérende Sœur,

Le Frère Paulian, de l'école Saint-Jean-Baptiste, remercie cordialement la Révérende Sœur Supérieure de sa gracieuse invitation et l'accepte avec plaisir pour le 3 janvier prochain. Il assistera accompagné d'un confrère.

Souffrez que je profite de cette occasion pour vous présenter mes plus sincères félicitations pour ce cinquantenaire, et vous offrir aussi nos vœux les plus ardents pour la prospérité et l'extension de votre cher Institut qui opère tant de bien dans l'Eglise de Dieu et au milieu des populations où il est établi.

Avec reconnaissance,

Révérende Sœur,

Votre bien dévoué,

Frère Paulian, Directeur.

Ecole Saint-Jean-Baptiste,
Québec, 30 décembre 1899.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur.

Ma Révérende Mère,

Vous avez bien raison de le dire, nous sommes unies à vous d'esprit et de cœur, pour célébrer le touchant anniversaire de la fondation de votre chère maison. Vos fêtes jubilaires, qui ouvriront si heureusement le vingtième siècle, réjouiront tout le pays, et en particulier la ville de Québec, qui bénéficie si largement des œuvres multiples de votre saint Institut.

Pour nous, ma Révérende Mère, qui avons vu naître et grandir l'Asile du Bon-Pasteur, au milieu des obstacles que le démon ne manque jamais de susciter contre les desseins de Dieu, nous bénissons la divine Providence des œuvres merveilleuses réalisées par votre Institut, et par les différents hospices que votre charité a si généreusement ouverts aux misères humaines. Toutes les épouses du Christ sont sœurs, nous formons une seule famille travaillant à la même noble fin : aimer et faire aimer le bon Maître.

C'est donc le cœur rempli d'une sainte joie que nous vous offrons, en ces jours bénis, nos sincères félicitations pour les œuvres sublimes accomplies pendant le demi-siècle écoulé, et nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour le siècle que nous commençons, sous de si consolants auspices.

Veuillez agréer, ma Révérende Mère, l'assurance de notre fraternelle et cordiale affection, et me croire,

Votre toute dévouée en N.-S.,

Sœur Sainte-Antoinette, Sup^re^.

Monastère de Sainte-Ursule,
Québec, le 2 janvier 1900.

HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG

Québec, 3 janvier 1900.

A la très honorée Congrégation des
Servantes du Cœur Immaculé de Marie,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Révèrendes Mères et Sœurs,

Sur la terre comme au ciel, des milliers de voix montant vers le Seigneur, en cet heureux cinquantenaire, vont former autour de son trône un harmonieux concert d'actions de grâces et de louanges.

Au ciel, 98 servantes du Cœur Immaculé de Marie, ayant à leur tête la vénérée Fondatrice de votre sainte Institution, ont entonné joyeusement leur hymne de reconnaissance. Elles remercient leur céleste Epoux des grâces dont il les a comblées dans son sanctuaire du Bon-Pasteur, de la gloire qu'elles lui ont procurée en se dévouant, à son exemple, aux œuvres de miséricorde spirituelle, et de l'honneur infini dont il les a récompensées en les admettant aux noces éternelles. Elles lui présentent, en retour, les glorieux trophées de leurs victoires sur le démon, ces innombrables " brebis égarées " qui, grâce à l'amour avec lequel on les a cherchées, au dévouement maternel dont elles ont été entourées après leur entrée au bercail, ont enfin consenti à laver leur robe dans le sang de l'Agneau, à se purifier de plus en plus dans les larmes de leur repentir, et qui chanteront à jamais dans le ciel, comme elles le font en ce jour, les miséricordes infinies du Cœur adorable de leur divin Sauveur.

Parmi le cortège des vierges mêmes, les religieuses du Bon-Pasteur peuvent présenter à l'Epoux bien des âmes d'élite, qui, formées à leur école, ont choisi Dieu pour leur unique partage, et qui, après avoir embaumé du parfum de leurs douces vertus les diverses maisons religieuses où elles

ont passé, font aujourd'hui retentir le ciel de leurs chants d'amour et de reconnaissance.

A ces voix séraphiques vient s'unir le chœur immense des âmes qui, ayant vécu saintement dans le monde, se reconnaissent redevables de leur salut éternel aux enseignements reçus dans vos maisons d'éducation.

Et ces milliers de petits anges, qui se réjouissent dans la contemplation des beautés de leur Créateur, qui le remercient de leur félicité, qui ne cessent de célébrer ses louanges, quelle brillante couronne ne font-ils pas à leurs saintes bienfaitrices, dans l'heureux séjour dont elles leur ont ouvert les portes ! et combien leurs douces voix doivent contribuer aujourd'hui aux beautés du céleste concert !...

Avec quelle joie ! avec quelle allégresse votre vénérée Fondatrice doit-elle contempler les vertus qu'elle a semées dans le cœur de ses filles ! Avec quel maternel orgueil elle invite le Seigneur à en admirer les heureux fruits, dans cet Asile béni du Bon-Pasteur, où sa mémoire est en vénération, où l'on se fait un si rigoureux devoir de marcher sur ses traces et de l'imiter, surtout dans son dévoûment à l'œuvre principale de la Congrégation, le salut des âmes.

Que de bien accompli dans l'espace d'un demi-siècle ! De quelle abondante moisson vous avez enrichi les greniers du Père céleste ! Et comme le Bon-Pasteur doit vous couvrir aujourd'hui d'un long regard d'amour et de reconnaissance, vous, révérendes Mères et Sœurs, qui vous livrez avec tant de zèle à son œuvre de prédilection, au grand œuvre pour lequel il est venu sur la terre ; car, s'il a voulu, pendant sa vie mortelle, guérir les malades, consoler ceux qui souffraient, etc., etc., il n'a jamais dit qu'il était venu pour cela parmi les hommes ; mais il a dit expressément qu'il était venu pour sauver les brebis perdues de la maison d'Israël. Quelle gloire et quel bonheur vous procurez donc à votre céleste Epoux ! Qui pourrait exprimer les émotions de son divin

Cœur, à la vue des larmes de ces autres Madeleines qui lui sont toujours si chères ! sa joie à la vue des sacrifices et des efforts généreux de ces centaines d'âmes qui, grâce à vos exhortations, à vos soins touchants et maternels, luttent chaque jour, avec tant de courage et de succès, contre les trois puissants ennemis du genre humain ! A côté de rares défections, que de fautes évitées ! que de vertus pratiquées !...

Ce concert silencieux de larmes, de luttes et de victoires n'est pas le moins agréable à notre miséricordieux Sauveur ; mais il n'est pas le seul qui monte de la terre vers son trône, en ce glorieux jubilé. Grâce à vous, chères Mères et Sœurs, ces âmes savent aussi remercier et que, dans sa simplicité, leur éloquence est parfois suave et touchante ! Comme le Père de famille doit être ravi du repentir et de la reconnaissance de tant de pauvres enfants prodigues ! Et puis, il entend, *Lui seul*, d'autres voix qui s'unissent à ce concert, les voix nombreuses des familles dont vous avez sauvé l'honneur, qui le bénissent discrètement de les avoir ainsi protégées par la charitable intervention des Servantes du Cœur Immaculé de Marie.

Au ciel, oui, au ciel seulement, vous connaîtrez tout le bien que vous avez fait, Mères et Sœurs très aimées. Quelle joie pour vos grandes âmes lorsqu'elles contempleront leurs œuvres, tant d'œuvres admirables accomplies dans le silence, pour la gloire de Dieu, mais si fidèlement inscrites au *livre de vie !*

Puissiez-vous toutes, et tous les jours, ressentir ici-bas un avant-goût des joies ineffables qui vous sont réservées là-haut !...Que le bon Pasteur vous comble de ses dons les plus précieux : paix, santé, bonheur, longs jours et sainteté à chacune d'entre vous ; succès et prospérité à votre vénérable Institution, à toutes vos œuvres : tels sont les vœux que nous adressons au ciel pour votre sainte Congrégation, en ce glorieux jour de ses noces d'or. Ces vœux, au reste, sont quo-

tidiens : vous n'en doutez pas, vous qui connaissez si bien notre cordiale amitié pour votre maison, qui compte même parmi ses vénérées fondatrices deux des meilleurs sujets de notre noviciat, femmes privilégiées, que, dans ses vues providentielles, le Seigneur formait d'avance à la vie religieuse, et qu'il nous retirait ensuite, pour en faire les assises de l'Institut du Bon-Pasteur.

Avec ces vénérées fondatrices, avec vos mères du ciel, avec vous toutes, chères Mères et Sœurs, avec les communautés religieuses, avec l'Eglise du Canada et l'Eglise universelle, nous élevons nos voix et nos cœurs vers le trône du Dieu tout puissant, pour le remercier de vos travaux immenses dans la vigne qu'il vous a confiée, et pour le féliciter de la gloire que lui ont procurée vos œuvres.

Veuillez agréer cette participation à vos grandes fêtes jubilaires, comme un pieux hommage de la cordiale estime et du religieux respect avec lequel nous avons l'honneur d'être,

Vos très humbles sœurs et servantes,
Les Religieuses Augustines Hospitalières
de la Miséricorde de Jésus,

Sr SAINTE-BARBE, Sup^re^.

MONASTÈRE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES

(Hôpital-Général de Québec)

A la Révérende Mère Supérieure
de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

Ma Révérende Mère,

Nombreux seront les privilèges qui, au jour béni des " Noces d'Or " de votre Institut, se réuniront dans votre sanctuaire, pour dire au Seigneur une hymne d'actions de grâces. Il sera juste ce cri d'amour à l'Auteur de tout bien, à Celui qui a présidé et soutenu une œuvre aussi grande que

l'est aujourd'hui la vôtre. Nos cœurs, pleins d'une douce joie, s'unissent à ce concert de louanges pour répéter à l'envi : " Bénissons à jamais le Seigneur dans ses bienfaits ".

Il ne nous est pas permis de pénétrer les miracles d'abnégation et de grâces accomplis chez vous, depuis un demi-siècle ; mais nous ne pouvons ignorer votre dévouement, et l'extension de votre œuvre prouve que, par votre sollicitude, la vigne du Seigneur a porté des fruits abondants.

Elle était bien humble la pauvre demeure, premier asile de votre vénérée Fondatrice ; c'était véritablement l'étable de Bethléem. Sur cet autre berceau divin, les anges devaient aussi, il me semble, chanter les gloires de l'Emmanuel, car n'annonçait-il pas à la terre un nouveau Bon-Pasteur ?

Noble mission que celle de développer de jeunes intelligences, de conserver à Dieu des cœurs purs et candides ; mais plus généreuse et plus méritoire encore celle qui apprend aux âmes à revivre sous la douce rosée du sang rédempteur. Pardonner, compatir, consoler et fortifier, tel est le rôle de votre charité ! Le monde peut plaindre votre existence laborieuse, inconnue, mais pour vous qui avez compris les desseins miséricordieux du bon Maître, quelle gloire et quel bonheur !

A Dieu notre touchante action de grâces ; à vous, bien-aimées Mères, l'expression de notre légitime admiration. Nous souhaitons à votre œuvre un développement plus grand encore ; à votre amour pour Dieu et le prochain, un accroissement dont les bienfaisants effets multiplieront les conquêtes du céleste bon Pasteur.

Nous joignons à nos vœux ardents l'hommage de notre profond respect.

Je demeure, au nom de la communauté,

Ma Révérende Mère,

Votre très humble sœur,

Sr SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX,

2 janvier 1900. Supérieure.

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur,
Québec.

Ma Révérende et chère Mère,

Comme vous le dites si bien, " les échos de nos fêtes jubilaires se prolongeront donc jusqu'au 3 janvier prochain "... ; et comme les échos sont souvent plus harmonieux que le son lui-même, nous ne saurions résister à la joie de les entendre.

Nous nous ferons un devoir et un plaisir de partager votre allégresse à l'occasion de votre jubilé d'or. Avec vous nous entonnerons le chant de la reconnaissance pour les bienfaits que le Seigneur a multipliés et répandus sur votre cher Institut depuis sa fondation. Notre communauté si intimement unie à la vôtre, a été à même, plus que toute autre, de les admirer ces bénédictions du ciel qui se lisent sur vos œuvres si prospères que nous aimons à suivre et à voir se développer chaque jour.

Nous serons des vôtres, ma Sœur Assistante et moi, au jour désigné. A moins d'obstacles que je ne prévois pas, nos chères doyennes passeront chez vous tout le temps qu'il vous semblera bon, heureuse de les voir partager avec vous, avec vos vénérées Fondatrices surtout, les jouissances de la glorieuse moisson, puisque la semence de 1850 a été arrosée des sueurs et des larmes de celle qu'elles nomment avec bonheur leur mère, et qui a aussi pour vous ce titre si doux.

Ma sœur Sainte-Paule, à cause de son éloignement, sera remplacée par une autre sœur toute désireuse de voir votre fête et d'en jouir. Nos sœurs Sainte-Isabelle et Saint-Victor feront aussi partie de la petite *troupe* qui se dirigera chez vous le 3 janvier au matin.

Vous priant d'agréer, ma Révérende et chère Mère, nos plus sincères remercîments pour votre cordiale et gracieuse invitation, et vous souhaitant pour votre fête tout le succès possible,

Je demeure avec une sincère affection,

Votre très humble sœur en N.-S.,

Sr SAINTE-CHRISTINE, Sup^re^ gén^le^.

Hospice des Sœurs de la Charité,
Québec, 14 décembre 1899.

Ma Révérende Mère,

Je vous remercie mille fois de la lettre de faire part que vous avec bien voulu me faire parvenir. Elle nous donne l'occasion de vous réitérer nos sentiments de religieuse et bien sympathique union, et je m'en suis réjouie avec toute ma communauté. Tout le monde ici aime et chérit votre pieux Institut et jubile avec ses membres en cette douce et si touchante solennité des " noces d'or " ! Il m'est pénible de vous dire que nous ne pourrons pas jouir avec vous de vos pieuses et magnifiques démonstrations ; mais, croyez-le, ma Révérende Mère, nos âmes et nos prières ne seront pas loin du Bon-Pasteur en ces trois jours de bénédictions et de saintes allégresses. Nos actions de grâces se mêleront à vos chants et à vos intimes réjouissances. Nous avons étudié à fond votre œuvre, ses débuts, ses progrès, les bienfaits qu'elle a répandus dans le pays, et ce nous est un nouveau motif de remercier le bon Maître avec vous, pour le bien qu'il vous a permis d'opérer sur toute l'échelle de notre chère société canadienne.

Veuillez, ma Révérende Mère, recevoir pour vous-même et pour toute votre sainte communauté, avec nos meilleurs souhaits du cinquantenaire et de bonne année, mes hommages de fraternelle et religieuse affection.

M^ia^ DE Sta EUFEMIA,
R. de J. M., Sup^re^ P^le^.

Sillery, ce 30 décembre 1899.

Révérende Mère MARIE DU CARMEL,
Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma Révérende Mère,

J'ai reçu avec gratitude la bienveillante information et le programme des religieuses solennités proposées pour la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de votre saint Institut.

Je vous en offre, au nom de notre communauté, mes meilleurs remercîments, avec l'assurance des actions de grâces que nous adresserons au tendre Cœur du bon Pasteur qui a versé avec tant d'abondance ses ineffables dons sur vos œuvres si belles et si méritoires. Depuis cinquante ans déjà, sa main bénit vos labeurs et vos sacrifices et les fruits de cette bénédiction se voient, aujourd'hui, par le succès qui couronne votre admirable dévoûment.

Nous souhaitons que votre digne Congrégation continue à prospérer et que ses rameaux, toujours chargés des délicieux fruits de la charité et de l'apostolat, deviennent de plus en plus nombreux.

Puisse cette humble expression de nos sentiments de profonde estime envers votre digne famille religieuse, être à la magnifique guirlande qui couronnera votre fête, la modeste

violette qui dise à vos cœurs la part cordiale que nous prenons à votre réjouissance.

Veuillez agréer, ma Révérende Mère, pour vous et votre chère communauté, l'hommage de la respectueuse et cordiale affection avec laquelle j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très humble sœur et servante,

Sr SAINT-LOUIS, Supre.

Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus.
Québec, 21 décembre 1899.

MONASTÈRE DES URSULINES

Roberval, 31 décembre 1899.

A la Révérende Mère Supérieure,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma Révérende Mère,

Nous venons nous associer avec bonheur à ceux qui fêteront avec vous le cinquantième anniversaire de la fondation de votre maison. Nos actions de grâces s'uniront, les 3, 4 et 5 janvier, à celles de votre chère communauté, je dirai même à celles de tous ceux qui ont ressenti l'influence de votre vie admirable d'œuvres saintes et de dévoûment.

A ces dates mémorables, nous appellerons par la prière, toutes les bénédictions du Sacré Cœur de Jésus, sur l'asile béni qui porte le nom si beau du Bon-Pasteur.

Veuillez agréer, ma Révérende Mère, mon religieux respect, et me croire

Votre très humble et bien dévouée en N.-S.,

Sr MARIE DE LA NATIVITÉ, Supre.

J. M. J.—N.-S. nous donne sa paix!

Aux Révérendes Mères du Bon-Pasteur,

Maison-mère, Québec.

Révérendes et chères Mères,

En cette fête jubilaire de votre Institut, nous aimons à mêler un joyeux *Quid retribuam Domino* à vos ferventes actions de grâces, et à vous offrir l'hommage respectueux de nos cordiales félicitations. Oui, grâces soient rendues à la Providence divine pour votre Institution si belle, si utile et si prospère. Dieu seul peut certainement compter l'immense somme de bien produit pendant ces dix lustres glorieux par vos œuvres admirables. Gloire à votre maison bénie où la souffrance morale trouve remède et guérison, où le bon Pasteur retrouve sa brebis égarée, où l'enfance et la jeunesse puisent avec la science la piété et la vertu. Avec vous, chères Mères, nous remercions le ciel des bénédictions accordées à votre laborieuse mission. Qu'elles se multiplient ces bénédictions précieuses pour la prospérité toujours croissante de votre chère Congrégation, pour l'extension du règne de Jésus et de Marie dans les âmes et pour la consolation de vos cœurs.

En ce jour mille fois heureux, notre pauvreté nous refuse la satisfaction de vous offrir un souvenir de circonstance : veuillez agréer notre humble bouquet, symbole des vertus qui s'épanouissent chaque jour sous votre toit béni et des vœux sincèrement fraternels de celles qui se souscrivent

Vos reconnaissantes et attachées,

Les Sœurs du Saint-Rosaire.

Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire,
Rimouski, 2 janvier 1900.

Très Révérende Mère Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma très Révérende Mère,

Permettez-moi, en vous remerciant de votre aimable lettre, de vous offrir mes félicitations les plus respectueuses et mes souhaits les plus religieux et les plus sincères à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de votre Congrégation.

Le bon Dieu a montré combien il avait votre œuvre pour agréable en la bénissant comme il l'a fait.

C'est de tout cœur que nous nous unirons à vous pendant ces jours d'actions de grâces, en priant d'une manière toute spéciale pendant nos adorations, au pied du très Saint Sacrement, pour la continuation de votre prospérité.

Ce sera justement le moment de nos Quarante-Heures, et je vous promets, ma très Révérende Mère, que pendant ces trois jours nous aurons des intentions particulières pour vous et toute votre famille religieuse, ainsi que pour vos nombreuses et belles œuvres.

Nous aurions aimé à répondre à votre bonne invitation de nous joindre à vous pour les réjouissances de cette fête, mais puisque cela nous est impossible, permettez-nous, ma très Révérende Mère, de nous faire représenter par *les saints de la famille franciscaine* qui, mieux que nous encore, vous obtiendront, j'en suis sûre, toutes les faveurs du ciel.

C'est un livre que nous avons imprimé nous-mêmes, et qui, je crois, pourra vous intéresser.

Veuillez agréer, ma très Révérende Mère, l'hommage de mon religieux et dévoué respect en J. M. J. et notre Père saint François,

Marie Charité de Jésus,
Sup^re F. M. M.

Monastère des Sœurs Franciscaines
Missionnaires de Marie,
Québec, 17 décembre 1899.

ACADÉMIE DES SŒURS DE LA CHARITÉ

Plessisville, 29 décembre 1899.

A la Révérende Mère Supérieure Générale,

Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Très honorée Mère,

Monsieur notre aumônier, le Révérend M. Godbout, se faisait, tout dernièrement, le porteur de votre gracieuse invitation à l'occasion des fêtes jubilaires de votre maison. Je viens vous en remercier, très honorée Mère, et vous offrir, comme hommage respectueux, mes meilleurs souhaits pour la nouvelle année : que les œuvres de miséricorde accomplies durant ce cinquantenaire de fondation se continuent et se multiplient, si possible, sous votre habile et sage direction et par vos émules dans la poursuite des œuvres de votre institution.

Vos vénérées fondatrices, du haut du ciel, ne seront pas étrangères à ces réjouissances de la terre, puisqu'elles en ont été les causes premières ; ma regrettée sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal non plus, elle qui aimait tant sa communauté et pour laquelle elle s'est dévouée dans la mesure de ses forces. Elles sont puissantes sur le Cœur de Notre-Seigneur pour en faire descendre les bénédictions sur les âmes que vous ramenez au bercail, à qui vous ouvrez un horizon de bonheur, et pour lesquelles vous dépensez toutes les années de votre vie.

Que votre Triduum de fêtes soit couronné d'un plein succès, je vous le souhaite de tout cœur. J'irai en esprit y prendre part, puisque la distance et les occupations m'en ôtent le doux plaisir.

Veuillez agréer, très honorée Mère, avec mes hommages,

l'expression de ma profonde et sincère gratitude, et veuillez croire au sincère attachement que porte à votre maison et à ses œuvres

Votre très respectueuse,

Sr Sainte-Paule, de la Charité.

Nous nous arrêtons ; nous ne saurions donner en entier cette correspondance. Mais les lettres que nous omettons, tout comme celles que nous venons de reproduire, sont, ainsi que nous l'avons fait connaître en commençant, imprégnées du même cachet de sympathie bien propre à réjouir notre Institut.

EN ROUTE POUR QUÉBEC [1]

C'est le moment du départ. Un dernier échange de bonjours, une dernière visite à Jésus pour lui demander de nous bénir, et nous partons : vingt-huit voyageuses bien comptées ! S'il y a de l'éloquence dans les chiffres, comme on dit, les nôtres témoignent admirablement de notre désir à toutes, ou de revoir, ou de connaître notre bien aimée maison-mère.

A la gare, plusieurs de nos élèves viennent nous souhaiter un heureux voyage. Puis, ce sont d'affectueux messages aux bonnes Mères que l'on connaît et dont on se souvient toujours. S'il fallait, en ce moment, écouter les réclamations enfantines, tout un petit peuple américain se logerait *dans nos poches.*

A quatre heures de l'après-midi, nous prenons place sur le train de Portland. Agréable surprise !... Nous y trouvons nos sœurs de Lawrence, que nous ne nous attendions de rencontrer que plus tard.

Nous passons comme l'éclair Saco, Old Orchard, Scarborough. Le jour baisse rapidement. Bientôt scintillent les lumières de la grande ville de Portland où notre lourde machine arrive toute hors d'haleine. A peine descendues de wagon, nous trouvons deux bons messieurs qui nous conduisent aussitôt à notre "Continental Sleeper." Car il est temps de vous dire qu'une douce Providence nous a ménagé pour cette occasion unique, l'usage d'un wagon spécial jusqu'à Lévis. Des grâces !... Des grâces !... nous dit une bonne ancienne. Et aussitôt des rimes sont improvisées et mises, suivant

1—Récit par une sœur de Biddeford.

l'habitude de l'improvisatrice sur l'air toujours complaisant de " La Reine Blanche ".

Nous sommes bientôt installées dans notre *petite communauté ambulante.* Je dis *petite*, oh! mais, à mesure que nous pénétrons à l'intérieur, nous la trouvons de plus en plus spacieuse et magnifique. Une première pièce offre un abri à notre modeste bagage ; une seconde, vaste et belle, nous sert de salle de récréation, voire même d'oratoire. Enfin, trois autres pièces offrent aussi leur contingent de *comfort*, comme disent messieurs les Américains.

De grandes armoires roulantes, pouvant, au besoin, servir de lits, se dressent au-dessus de nos têtes. Nous y avons emprisonné nos manteaux et nos capelines, car, bien sûr, nulle d'entre nous ne songera à dormir. Nous sommes toutes à la douce perspective des beaux jours qui nous attendent au foyer.

A six heures, la locomotive se met en mouvement, glisse avec lenteur d'abord, puis roule de plus en plus rapide. Au même instant, l'*Ave Maris Stella* s'entonne avec un pieux élan et se poursuit avec non moins d'ardeur. Puis, le *Nos cum prole* et d'autres pieux cantiques. Nos cœurs sont trop à la joie pour ne pas chanter ! Ainsi, faisons-nous revivre encore, en de joyeux *Noëls*, les douces émotions de nos belles fêtes dernières.

Nous causons—De qui ?—De quoi ? Le deviner est chose facile, la bouche ne parle-t-elle pas de l'abondance du cœur ?

Viennent ensuite les heures de récollection. Alors, dans une prière commune, nous épanchons nos âmes à Dieu, et nous récitons, en alternant, les louanges de notre Mère du ciel. La nouveauté de la scène, le rythme cadencé de notre psalmodie se mêlant au bruit monotone des roues qui glissent sur la voie, nous inspire, il semble, un recueillement plus profond, et, à mesure que nous jetons sur la route les

accents de notre prière, nous demandons à Dieu qu'elle soit une semence féconde, un baume fortifiant aux pauvres âmes blessées ou errantes qui y passeront après nous.

Nous sommes tout à fait seules et *chez nous* dans notre petit *palais roulant.* Rien ne vient troubler notre solitude, pas même l'ennuyeux refrain des *Change cars for*, etc., *Ten minutes for refreshments.* Des rafraîchissements, nous les choisissons nous-mêmes et nous y faisons honneur à la grande satisfaction de notre aimable économe qui, avec sa générosité ordinaire, a pourvu largement à tout ce qui serait nécessaire dans le voyage.

Nous filons toujours comme l'éclair. Au dehors la neige tombe à petits flocons pressés. Parfois nous entr'ouvrons la porte de notre wagon, le dernier du convoi, et nous contemplons cette campagne qui fuit dans la nuit sombre... Et nos cœurs battent plus fort à la pensée que nous approchons de l'heureux terme de notre voyage.

Une gaîté franche règne partout. On ne songe pas encore à dormir. Il y a bien quelques yeux qui se ferment parfois, mais, de joyeux propos, de spirituelles saillies provoquent ça et là de francs éclats de rire qui chassent bientôt le sommeil. Finalement, on conclut qu'il vaut mieux *veiller* et *prier*, et peut-être *causer.*

Il est six heures du matin, nous saluons l'aube naissante. Pour un grand nombre d'entre nous, ce jour qui s'annonce sera le premier passé sur le sol canadien. Puis nous admirons les beautés du soleil levant, dorant de ses feux les cimes neigeuses des montagnes et les plaines toutes blanches de la vallée. Oh ! le beau soleil de la patrie !... que son premier sourire fait naître d'émotions dans le cœur de celles qui reviennent au pays ! Pourtant, elles avouent qu'il n'a pas les tons chauds, les pourpres ardentes du soleil américain, " mais qu'importe ", disent-elles, " les rayons n'en sont pas moins doux ".

Nous sommes en vue de Québec. Déjà quelques-unes des nôtres ont pu saluer au passage des parents, des amis accourus pour leur souhaiter la bienvenue. La vieille cité de Champlain d'ordinaire si gaie, si riante, nous apparaît toute glacée et endormie à cette heure matinale. Et, qu'on nous permette de dire, en toute ingénuité, que le coup d'œil du moment ne répond pas aux descriptions pleines d'enthousiasme faites aux chères sœurs américaines par leurs consœurs québecquoises. Toutefois, le site n'en n'est pas moins grandiose, et, sous le manteau de l'hiver, on peut deviner quelles doivent être les splendeurs de l'été.

La vieille citadelle fièrement assise sur son rocher séculaire, la terrasse Dufferin, le Château-Frontenac, le dôme de l'université Laval, les tours du Palais Législatif passent successivement sous nos yeux. Enfin nous apparaît notre cher *chez nous*, notre *Bon-Pasteur de Québec*. Nous le saluons et des lèvres et du cœur. Neige, glaces et frimas, nous vous oublions pour ne songer qu'au chaleureux accueil qui nous attend.

Ecce quam bonum et quam jucundum,
habitare fratres in unum.

" Qu'il est doux et agréable de voir
les frères réunis ensemble ! "

(Ps. CXXXII. 1)

Ces paroles que portait l'invitation cordiale de la Révérende Mère Supérieure Générale, parvenaient, vers la mi-novembre, aux oreilles de ses enfants dispersées. Aussitôt, l'appel maternel a remué les vieux cœurs, enthousiasmé les jeunes ; on ne parle plus que des joies sereines de la réunion, que des fêtes qui se préparent, et, à la lueur de ce rayon d'espérance, la tâche journalière est moins lourde, le fardeau plus léger. A mesure qu'approche le terme désiré, la sœur missionnaire sent grandir son légitime bonheur ; il embellit ses jours et n'apporte à ses nuits que des songes dorés...

—

C'est le 30 décembre, jour fixé pour l'arrivée des sœurs missionnaires. Des différentes maisons succursales, on les voit accourir par le Grand-Tronc, l'Intercolonial, le Central et le Lac Saint-Jean. Celles qui viennent de la côte sud ont déjà aperçu, dans le lointain, une flèche argentée dominant le rocher de Québec : c'est le clocher du Bon-Pasteur qu'elles saluent avec amour par delà l'autre rive du Saint-Laurent. Une heure encore, et la famille presque entière sera abritée sous son ombre ; c'est là qu'on fera revivre des souvenirs... des souvenirs de cinquante ans...

Aux gares du Palais et de Lévis, la foule est encombrante, on sait pourquoi à cette époque de l'année. Malgré

le froid piquant de décembre, le ciel est pur, et le soleil se montre radieux. Veut-il illuminer d'un dernier éclat le soir de l'an qui achève ? veut-il éclipser, par sa splendeur, l'auréole de bonheur qui brille à nos fronts ?

Partout sur la grande route, des gens empressés circulent ; ils vont, viennent, songeant à leurs affaires ou à leurs plaisirs. Passez, heureux du monde ! la sœur du Bon-Pasteur ne les envie pas vos plaisirs : au foyer de ses chastes amours vers lequel elle s'achemine, il y a fête aussi, et ces joies qui l'attendent ont des suavités devant lesquelles s'effaceront vos plus grandes réjouissances.

Bientôt, sous des doigts frissonnants, la cloche du parloir résonne... Emotions pour celles qui la touchent, émotions pour celles qui l'entendent. On ouvre... et la porte et les bras ! Aussitôt l'accolade fraternelle se donne. Devant la pompe et la magnificence des préparatifs, ce sont des exclamations de surprise unies aux élans de joyeuse confraternité. Le bon Dieu sourit à ce mutuel échange de sincère affection et de cordiale bienvenue, car il aime pour nous cette devise : " Une seule âme, un seul cœur ". Nos sœurs venant des Etats-Unis ont leur part la plus grande de ce chaleureux accueil ; elles la méritent, ces héroïnes de l'abnégation et du dévoûment. Les unes, parties depuis de longues années, ont fait le triple sacrifice de la patrie, du foyer et de la famille religieuse ; les autres touchent pour la première fois le sol du Canada, et ne connaissent notre pays que par la feuille d'érable qui orne notre blason, tout comme nous connaissons la France à ses armes fleurdelisées. Disons que resserrer ces liens de fraternité qui nous unissent à nos sœurs de Biddeford, n'a pas été la moindre des faveurs que le Seigneur nous réservait en ces jours.

A six heures et demie, toute la famille, composée de 260 membres, assistait à la même table au frugal repas du soir,

pour partager le " pain de chez nous ". Véritable agape dans notre *Rome souterraine* [1], moins l'obscurité des catacombes, puisque l'appareil électrique fonctionne et nous fait jouir d'une bienfaisante clarté. Mais ici, comme chez les premiers chrétiens, tout est sanctifié par la prière et la charité, de là cette sainte gaîté dont parle l'apôtre et qui est l'apanage des consciences en paix.

C'est dimanche, 31 décembre, à l'heure matinale du saint sacrifice de la messe, qu'a retenti sous les blanches voûtes de notre chapelle, l'*Ecce quam bonum.* " Qu'il fait bon pour des sœurs d'habiter ensemble " ! Il a ému nos âmes, ce chant de l'amour fraternel, ce cantique du souvenir. Il nous rappelle les joies bénies de la profession avec ses ineffables délices ; il redit mieux nos sentiments à l'heure présente. Ne fait-il pas penser à la demeure où nous serons toutes réunies un jour ? Nous voudrions l'entonner encore au moment où la cloche nous appelle dans la grande salle du noviciat pour l'imposante cérémonie de la veille du jour de l'an au soir. Quel touchant spectacle dans ce baiser de paix que se donnent des sœurs, et qu'elle est heureuse la main qui bénit tant de fronts souriants ! Là-haut notre Mère Fondatrice ne dut-elle pas, à cette heure, jeter un regard d'amour sur ses enfants d'ici-bas, et, de concert avec ses enfants du ciel, verser à flots sur nos têtes inclinées, l'étrenne des bénédictions divines ?

Entre nous, vient ensuite l'échange des vœux et des souhaits, nos présents du cœur. Ces présents seront portés à Jésus en l'heure solennelle de minuit. Et pendant l'auguste sacrifice, entre l'année expirante et l'année naissante, les mêmes émotions mettent sur nos lèvres la même prière : " O Dieu, soyez béni parce que, pendant un demi-siècle,

1—Le réfectoire est au rez-de-chaussée.

votre Providence a veillé sur nous ; soyez béni parce que vous nous avez bénies ! ! ”

Partout dans les familles chrétiennes, le jour de l'an est consacré aux plus douces effusions du cœur. Il n'est pas jusqu'aux absents qui se hâtent d'accourir pour former au foyer un cercle complet. Notre foyer, à nous, c'est la maison-mère, et une fois dans cinquante ans, le 1er janvier nous y trouve réunies. Ah ! qui dira les impressions de toutes en ce jour mémorable ? qui dira surtout les jouissances de la sœur missionnaire ? Pour elle, la maison-mère, c'est l'arche sainte où elle vient chercher la retraite après dix mois d'incessants labeurs ; quand elle y entre, elle voudrait baiser ces vieux murs sur lesquels ne grimpent ni la vigne ni le lierre, mais où sont attachés les plus chers souvenirs : c'est là qu'elle a chanté son printemps et ses beaux jours. La maison-mère ! c'est la montagne de Sion, où le vétéran, fatigué des combats de la plaine, vient se reposer et se rapprocher du ciel...

La maison-mère ! c'est pour nous toutes le berceau, le tombeau ! C'est le port du bonheur où nous jetons l'ancre de l'espérance, en attendant le terme de notre voyage d'ici-bas aux rivages de l'éternité.

LA VEILLE DE LA FÊTE

Nous sommes à la veille de l'ouverture du Triduum ; tout est prêt pour la fête. A notre famille religieuse viennent se joindre deux nouveaux membres : Sœurs Marie de Bon-Secours et Saint-Pierre, les deux chères filles de notre vénérée Mère Fondatrice. Leur robe grise de Sœur de Charité contraste avec notre robe noire de Sœur du Bon-Pasteur ; mais nos âmes sont aux mêmes émotions, aux mêmes réminis-

cences ; ce sont bien deux sœurs qui accourent prendre part à notre jubilation. Leur mère fut la nôtre ; elle nous aima comme elle les aimait, et nous la chérissions comme elles la chérissaient elles-mêmes. Nous les accueillons en toute intimité fraternelle.

Tout naturellement, nous leur donnons la chambre consacrée à la mémoire de notre bien aimée Fondatrice. C'est là qu'a vécu cette mère qu'elles ont tant aimée ; là qu'elle les recevait avec effusion de cœur, lorsqu'il leur était donné de venir lui rendre visite. Là elles reposeront où leur mère s'est reposée ; elles prieront là où elle renouvelait à Dieu avec tant de générosité son immolation de chaque jour. Les souvenirs se pressent dans leurs âmes émotionnées ; tout absorbées dans le passé, le présent n'est plus pour elles. C'est la joyeuse enfance sans souci sous le regard maternel ; c'est la première communion, le baiser du soir, puis le décret divin... Avec attendrissement elles songent à ce jour où cette mère aimée qui s'était bercée de la douce espérance de vivre et de mourir auprès d'elles, leur disait adieu. Leur cœur se gonfle, leurs yeux se mouillent de larmes.

Ah ! mais aujourd'hui, le nom de cette mère tout humble brille d'un impérissable éclat. Sa mémoire vénérée fait rejaillir sur ses chères filles une gloire douce et sereine, et le souvenir de ses vertus raffermit en leurs cœurs le désir de marcher sur ses traces, dans les sentiers de l'abnégation et du dévoûment qu'elles parcourent, dans cette carrière toute de charité que Dieu leur a faite.

LA VOIX D'UNE ABSENTE [1]

L'oiseau qui s'élance dans l'azur au souffle du printemps n'a pas de transports plus joyeux que nous en ce moment, chacune de redire à cœur joie le refrain qu'inspire l'invitation que nous venons de recevoir. Il y a bien quelque variante dans l'inspiration, parce que, spontanément, dans ce concert, deux chœurs se trouvent formés : le chœur des voyageuses et celui des gardiennes. Cela n'empêche pas que l'harmonie est parfaite et qu'à la fin les âmes et les voix se confondent dans une mutuelle allégresse ; car s'il est doux de jouir, il est délicieux de voir la joie des autres et d'y contribuer. Telle devient l'heureuse part de celles qui, dans ces fêtes, seront les " absentes ". C'est ainsi qu'elles l'acceptent cordialement et y trouvent le motif d'un plaisir profond et sincère.

C'est l'avant-dernier jour de 1899. Les heureuses conviées au solennel cinquantenaire sont à la joie du départ, et nous, les heureuses conviées aux jouissances du sacrifice, nous entrons le plus bravement possible dans l'esprit de notre solitude.

Allez, chères sœurs, allez joyeuses à cette bien aimée maison-mère où tant de tendresses et de splendeurs vous appellent ! Que les suavités qui vous attendent s'augmentent de toutes celles qui nous seraient données, si nous pouvions vous suivre. Oui, bon voyage ! et belle fête !

Là-bas au doux foyer de la grande famille religieuse, vibrent d'allégresse tous les échos de ces lieux bénis. Les gloires et les joies du passé viennent y resplendir à la fois et mettre tous les cœurs à la jubilation du souvenir et de l'action de grâces.

1—Du couvent de Lotbinière.

Ah ! pour nous, savourons bien le bonheur véritable et privilégié dans lequel nous avons notre part de la grande fête.

Ce qui nous touche peut-être le plus, c'est l'honneur de partager le profond sacrifice que firent, il y a vingt-cinq ans, deux de nos mères fondatrices qui se trouvèrent dans l'impossibilité de se rendre au premier jubilé de la fondation.

Nous sommes, de plus, doucement heureuses de mêler à l'encens pur de ces solennités mémorables le parfum d'une humble immolation. Nous sommes heureuses de joindre aux douces et pénétrantes symphonies de la reconnaissance la note bénie d'un *Fiat*. Puisse notre hommage tout pauvre, mais plein de pieuse ardeur, être agréé du ciel, et préparer à notre Institut de riches bénédictions pour l'autre demi-siècle.

Hors les heures saintes où ces pensées nous occupent devant le tabernacle, et où les accents de l'action de grâces et de la supplication élèvent nos âmes à Dieu, nous jubilons encore de tout notre pouvoir en profitant des privilèges accordés à ces jours.

Puis il y a là-bas tant de gaîté extérieure, tant d'intime allégresse, qu'il en rejaillit jusqu'à nous d'ineffables reflets. C'est ainsi que le bon Dieu fleurit notre solitude et que nous en sortirons radieuses.

***

Notre succursale de Saint-Laurent fut la seule qui ne put figurer, au moins en partie, aux fêtes du cinquantenaire : les glaces du grand fleuve s'étant attardées à faire bonne route. L'une des sœurs de cette maison en exprime des regrets au nom de toutes. Bien que la voix d'une absente se soit déjà fait entendre, on nous pardonnera de laisser parler encore ici cette interprète.

Depuis plusieurs semaines, nous interrogeons d'un œil anxieux les eaux *encore limpides* de notre beau fleuve, et le

temps s'écoule trop rapidement, hélas! sans nous apporter un rayon d'espérance. Les voilà cependant ces jours à jamais mémorables pour notre cher Institut, et nous sommes encore prisonnières dans notre île. Pas une seule d'entre nous ne peut franchir l'espace qui nous sépare de notre *chez nous* tant aimé. Que n'avons-nous la puissante baguette de Moïse, ou encore la barque de Pierre ? Vains désirs ! Que, du moins, ô notre beau fleuve, tu fasses taire ta grande voix pour laisser parvenir jusqu'à nous les suaves accords qui s'échappent de là-bas.

Nos fronts s'illuminent à ces flots de lumière et d'ivresse; nos cœurs s'émeuvent et, embrassant d'un seul coup d'œil nos premières mères déjà dans la patrie, nos chères fondatrices que nous possédons encore, toutes nos bien-aimées sœurs, nos œuvres et nos chères protégées, du fond de notre retraite, nous répondons à l'éternel *Hosanna* des premières par un chaleureux *Vivat* à l'adresse des secondes. Puis, toutes, d'une commune voix, nous entonnons l'hymne des radieuses espérances pour l'avenir.

A NOS SŒURS ABSENTES

Pourquoi faut-il que cette fête mémorable compte des absentes ? Ah ! c'est que, si à l'or et à l'encens offerts à notre Dieu à son entrée dans la vie, on y joignit la myrrhe, il nous fallait sans doute à nous, les épouses de son Cœur, un peu aussi de cette myrrhe dans la coupe des savoureuses délices de notre fête, tenant à la fois et de la terre et du ciel.

Les " Fiat " ont été d'un si grand prix en cette lumineuse gerbe d'immortels souvenirs des bienfaits reçus.

Oui, chères absentes, votre holocauste, en se mêlant à nos réjouissances, les a rendues plus saintement agréables au Cœur du bon Pasteur, en ces jours d'exaltation de son œuvre.

Nous vous avons fait grande votre part de suave mémoire du cœur, de douces réserves de nos *agapes fraternelles*, et nous vous en faisons l'offrande jouissant par avance, du plaisir de vous voir goûter, avec un bonheur égal au nôtre, cet envoi que nous vous faisons avec toute l'affection qui nous unit à vous.

PRIVILÈGES JUBILAIRES

La commémoration demi-séculaire des bienfaits du divin Maître en faveur de nos œuvres, ne devait pas seulement faire chanter nos âmes, elle devait encore dilater nos cœurs. L'exceptionnelle réunion de la famille n'impliquait-elle pas des faveurs surérogatoires ?

Des modifications furent en conséquence faites au règlement journalier, avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui, de grand cœur, souscrivit à ces amendements circonstanciels.

RÈGLEMENT DES JOURS DU TRIDUUM

La journée commença comme d'habitude :

Lever, méditation, messe, petites heures, déjeûner, à l'heure accoutumée. Mais, immédiatement après le déjeûner, permission était donnée aux langues de se délier et la liberté de se récréer devait se prolonger jusqu'au soir, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où l'on devait se recueillir pour y interroger sa conscience sur les actes de la journée.

Il va sans dire que le respect dû aux lieux réguliers commandait la fidélité aux observances, même en ces jours.

Ainsi, au réfectoire, hors les repas, le règle du silence était maintenue tout comme au dortoir.

La prière du soir et les matines faisaient suite à la bénédiction du très saint Sacrement, durant laquelle nous faisions la deuxième méditation, moment le plus favorable pour retremper nos âmes dans une fervente récollection.

Le souper pris à six heures (une demi-heure plus tôt que d'ordinaire) permettait de nous réunir en plus grand nombre pour la récréation du soir et d'en jouir davantage.

L'examen général était fixé à huit heures, les sermons nous tenant lieu de lectures. Puis, suivait la préparation de la méditation du lendemain, après quoi la cloche nous invitait au repos. Les paupières ne tardaient pas à se fermer et les douces joies du jour étaient comme autant de visions s'offrant à l'imagination qui ne connaît pas de sommeil.

OUVERTURE DU TRIDUUM

Une légende orientale nous montre, au printemps, des sylphes légers revêtant les arbres de leur verte parure, émaillant le gazon de fleurs, et tapissant les buissons de gerbes parfumées. On dirait que ces génies bienfaisants ont franchi le seuil du Bon-Pasteur, tant est féerique l'aspect que présentent la chapelle, les corridors et les salles. Mais non, le décorateur qu'il faut ici admirer, c'est le dévoûment ayant pour coopératrice la joie familiale. Des corbeilles d'où s'échappent de vertes chaînes de lierre, des drapeaux, des bannières, des banderolles aux brillantes couleurs, des guirlandes de roses et de lis, des épigraphes à la louange du Seigneur et à la mémoire des bienfaiteurs : tout cela est disposé de manière à produire un effet des plus charmants.

Le programme s'ouvre : chaque jour commence et se termine au pied de l'autel.

PREMIÈRE AURORE

3 janvier 1900.—Le soleil s'est levé radieux, rayonnant sur ce jour de toute sa splendeur. Le drapeau national flotte en face de notre maison comme pour porter au loin l'annonce des grandes réjouissances qui éclatent au dedans. Il est neuf heures : la cloche a convié au pied des autels tous ceux qu'un même sentiment de joie sympathique réunit dans une commune action de grâces. Une pieuse allégresse s'est emparée de tous les cœurs, un saint frémissement parcourt tous les rangs. On dirait que l'ange du bonheur passe et que, secouant son aile, il laisse tomber ça et là des perles de joie.

Une douce symphonie se fait entendre. Les religieuses au nombre de 260 portant un cierge allumé à la main, font leur entrée à la chapelle. La Révérende Mère Supérieure Générale et la Mère Assistante Générale sont les premières ; viennent immédiatement après les dignes filles de notre vénérée Mère Fondatrice, plusieurs autres sœurs de la Charité, de la Congrégation de Notre-Dame, et successivement toutes les sœurs de la communauté et du noviciat lesquelles défilent au pieux sanctuaire où s'élève le chant de *O Gloriosa Virginum.* Vierge Immaculée, oui, vous êtes bien la patronne de notre Institut, à vous le premier salut en cette aurore ; à vous le premier chant. Soyez de notre fête et souriez à celles qui se nomment avec tant de gloire les humbles servantes de votre Cœur.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ferme la marche du pieux cortège et fait son entrée solennelle au chœur au milieu d'un nombreux clergé : un trône recouvert de draperies d'or l'attend. Notre digne prélat en gravit les degrés, ayant pour prêtre assistant Mgr J.-C. K.-Laflamme. Revêtu des ornements pontificaux, il se rend ensuite à l'autel pour célébrer lui-même le saint sacrifice. MM. les abbés F. Faguy, curé de Notre-Dame, et B. Demers, curé de Saint-Jean-Baptiste, font les fonctions de diacres d'honneur. Le diacre d'office est M. l'abbé Ph. Fillion, professeur au séminaire de Québec ; le sous-diacre, M. l'abbé J. Donaldson, du séminaire, M. l'abbé Eug.-C. K.-Laflamme, de l'archevêché, dirige les cérémonies [1].

1—Acolytes.—Antonio Leclerc, Liguori Rodrigue, Arthur Marois, Henri Soulard.

Porte-Insignes.—*Croix*—Léo Gauvreau,
Crosse—Emile Roy,
Livre—Alexandre Lepire,
Mitre—Ernest Gauvreau,
Bougeoir—Alexandre Rodrigue.

C'est ici le lieu de dire un mot de la décoration de la chapelle toute resplendissante de lumière. Mais c'est vers la voûte qu'il faut d'abord lever les yeux pour en voir descendre gracieusement cinquante corbeilles remplies de fleurs aux teintes variées. Suspendues entre le ciel et la terre, elles symbolisent à la fois les cinquante années d'existence de notre Institut, les œuvres saintes, pleines de mérites qui sont montées vers Dieu, les dons et les richesses divines qui nous ont été déversés.

Dans l'enceinte du sanctuaire, les armoiries des souverains pontifes Pie IX et Léon XIII, celles de notre digne archevêque, des évêques diocésains où se trouvent nos maisons succursales, figurent admirablement enchâssées dans de riches draperies de velours rouge retenues par des galons d'or.

Aux colonnes de chaque côté de la nef sont attachées des oriflammes, des bannières de différentes couleurs. Sur les unes brillent les millésimes 1850-1900 ; les autres sont autant d'Alleluias, d'Hosannas répétés à la gloire du Seigneur. Sur la façade de chacune des galeries latérales, on lit, du côté de l'Epitre : " Cantate Domino canticum novum quia mirabilia fecit ". " Laudate Dominum in sanctis ejus ".—Du côté de l'Evangile : " Benedixisti Domine terram tuam ". " Jubilate Deo omnis terra cantate et exultate et psallite ". —Au chœur : " Benedic anima mea Dominum ".

Oui, il faut emprunter à la lyre de David pour trouver des accents dignes de notre gratitude au Dieu d'Israël. Ceux qui s'élèvent durant la sainte messe, nous semblent empruntés à la lyre des anges, tant ils ont de suavité et de douceur. C'est au *Graduel*, le " *Qui seminant in lacrymis* " — " Ceux qui ont semé dans les larmes moissonneront dans la joie ", etc..., qui se commente de lui-même. — A l'*Offertoire*, le " *Quid retribuam* " dont les notes vibrantes et douces montent jusqu'à Dieu. Et quel cachet de fraîcheur, de solennité, dans

cette messe de Dumont (de second ton), harmonisée pour la circonstance par M. Ernest Gagnon, un des amis dévoués de l'Institut. L'hymne dernière après cette messe est le *Magnificat :* le cœur des religieuses, on le sent, est tout entier dans l'allégresse qui le domine.

A l'Evangile, le R. P. Hamon, S. J., supérieur, donne le sermon de circonstance. Les Pères de la Compagnie de Jésus ont été de tout temps sympathiques à nos œuvres. Un des leurs, que la terre a connu et que le ciel possède aujourd'hui, le R. P. Ls-C. Saché, jetait, il y a cinquante ans, les assises spirituelles de notre Institut. Directeur et père à la fois, il fit entendre à nos mères fondatrices des paroles prophétiques ; ses bénédictions sur nous furent précieuses ; c'étaient celles d'un saint. Le R. P. Hamon, supérieur actuel de la communauté des Pères Jésuites à Québec, remplaçait donc aujourd'hui son vénérable devancier dans l'apostolat. Prenant pour texte ces paroles : " Gloire à Dieu au plus haut des cieux, sur la terre aux hommes de bonne volonté, la paix ". " Le jubilé religieux, dit-il, accompli par des âmes de bonne volonté, est une occasion solennelle de rendre leurs actions de grâces, de rafraîchir la mémoire du cœur." Il remonte par la tradition jusqu'à 1850, pour mettre sous les yeux de la génération présente des exemples d'édification, de dévoûment et de sacrifices dont nos premières mères furent les héroïnes.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire le sermon de ce prédicateur distingué dont le mérite est hautement reconnu.

A l'issue de la messe, toute la communauté se réunit à la grande salle du noviciat [1]. Le *Jubilate Deo* fut entonné à l'entrée de Mgr l'Archevêque, du clergé et des bienfaiteurs et amis distingués de notre maison. Une jeune postulante fut l'interprète de toute la communauté pour offrir ses hommages à Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin.

1—La salle de communauté étant réservée pour le banquet.

A Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin,

Archevêque de Québec.

Monseigneur,

L'hymne d'actions de grâces s'échappe spontanément de nos cœurs en ce Triduum ouvert sous les bienveillants auspices de Votre Grandeur. Le Te Deum seul peut répondre aux effusions de notre reconnaissance.

Avec quel enthousiasme, notre vénérée Mère Fondatrice n'eût-elle pas redit ce chant à pareil jour, cinquante ans passés, si une consolante vision lui eût laissé voir toutes les âmes qui, par son œuvre, devaient être ramenées au divin Pasteur. Comme elle se fût réjouie s'il lui eût été permis d'entrevoir cette multitude d'enfants dont son Institut a formé le cœur et cultivé l'intelligence. Mais l'avenir lui était voilé. Au froid d'un rigoureux hiver s'ajoutait un autre hiver : l'indifférence, le blâme injuste, qui glacent et paralysent. L'angoisse étreignant douloureusement son âme, elle ne pouvait alors que murmurer le *Fiat* de la résignation.

Forte cependant de la toute-puissance de Celui qui s'incline toujours vers la faiblesse humble et suppliante, notre Mère ne recula point devant le sacrifice. L'Institut prit naissance. Il a grandi dans le demi-siècle qui vient de s'écouler. Ce demi-siècle déroule pour nous une série d'événements où la Providence a déployé des merveilles de puissance et d'amour.

Trois infatigables ouvrières du début sont encore là pour nous en retracer la touchante histoire. Ces premières coopératrices à une œuvre que le divin Pasteur a lui-même préconisée, le ciel nous les a conservées. Et, en cette heure où le passé devient présent, nous acclamons en elles un dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme. Il nous est encore donné de pouvoir jouir de la présence de deux dignes filles de la Charité dont la mère fut aussi la nôtre. Nous partageons leur gloire, elles partagent notre jubilation.

Sous l'impulsion d'une même pensée, on est accouru de toutes les maisons du Bon-Pasteur se réjouir et célébrer à l'envi les miséricordes du Seigneur. Et, dans les sentiments d'une fraternelle tendresse, nous avons accueilli les membres des diverses familles religieuses qui sont venues ajouter à nos joies et à nos bonheurs.

Monseigneur, inutile d'ajouter que nulle d'entre nous ne saurait oublier les nombreux bienfaiteurs et les amis qui ont aplani les difficultés de l'œuvre et l'ont soutenue. Suscités de Dieu, ces

hommes remarquables par leurs éminentes vertus et leurs qualités de l'esprit et du cœur, ont su faire aimer l'Institut. Leur souvenir réveille en nos âmes de bien vives émotions, il nous inspire courage et confiance.

A cette longue liste d'amis et de bienfaiteurs insignes, nous sommes heureuses d'ajouter votre nom vénéré, Monseigneur, en déposant aux pieds de Votre Grandeur les hommages de notre profond respect et les sentiments de notre plus sincère gratitude.

Ce nous est un grand bonheur d'offrir aussi nos plus sincères remercîments aux illustres personnages qui ont daigné s'associer à notre allégresse, leur bienveillante sympathie nous honore autant qu'elle nous touche.

Monseigneur, notre triduum d'actions de grâces durera ce que durent les fêtes de la terre : nous voulons l'éterniser par notre fidèle correspondance aux bienfaits reçus.

Dans l'intimité de son âme, chacune de nous redit : " Nous vous louons, ô Dieu, nous vous bénissons à jamais ! "

Monseigneur répondit à cette adresse avec cette aisance qui lui est naturelle. Rappelant les humbles commencements de notre œuvre, il dit comment le Bon-Pasteur a grandi, s'est développé rapidement. Puis, empruntant à l'allégorie ses traits pleins de charmes, il compare nos maisons succursales aux petites rivières qui apportent des ondes limpides au grand fleuve dont le cours va se prolongeant au loin. Heureux du bien qui s'est opéré par nos œuvres, il les bénit et souhaite les voir prendre une nouvelle extension. En termes heureux, Monseigneur évoque ensuite le souvenir de son ancien diocèse du Saguenay, où sa sollicitude pastorale s'est étendue sur notre couvent de Chicoutimi. Non moins doux fut pour nous ce souvenir qui retrace à notre mémoire les mille traits de bonté de celui qui se plut à être tout à la fois, pour nos sœurs de là-bas, pasteur et père.

Les religieuses étrangères viennent aimablement fraterniser avec nous pendant que la salle de communauté convertie en salle de banquet, s'ouvre à nos illustres hôtes. Encore ici,

fraîche décoration. Le chiffre commémoratif " 50 " brille à travers une parure verdoyante. Au fond de la salle, sur les pans latéraux, figurent les portraits de Mgr C.-F. Cazeau et ceux des sept fondatrices. Les magnifiques corbeilles de fleurs naturelles offertes en dons, par divers amis de la maison, ornent la table à laquelle prennent place les convives. Notre digne métropolitain y préside. L'harmonie prélude au banquet ; les élèves de l'Institution chantent : *Les poèmes de la mer*, paroles de J. Autran, musique de Wekerlin ; tous d'applaudir. Aux notes joyeuses succèdent les gais propos, les saillies pleines de sel.

Au sortir de table, Mgr l'Archevêque proposa aux invités la visite de la maison, ce qui fut agréé de tous. Nous ne nous arrêterons cependant qu'aux salles principales. La salle du postulat, qu'on pourrait appeler " Musée des Souvenirs " est la première qui s'ouvre aux honorables visiteurs. Parmi les objets qu'on y voit réunis propres à attirer l'attention, les uns ont appartenu à S. S. Pie IX ; les autres à S. E. le cardinal E.-A. Taschereau et à Mgr C.-F. Cazeau, V. G. ; d'autres enfin au fondateur et à la fondatrice. Ces objets conservés soigneusement rappellent la mémoire précieuse de ceux qui sont aujourd'hui à la récompense.

Les visiteurs se rendirent ensuite à la maison de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, construction à peine terminée dont on vient de prendre possession. Dans la première pièce se résume pour ainsi dire toute l'histoire de l'Institut, avec ses pages marquées au coin de la Providence. Les bienfaiteurs de la fondation se confondent avec ceux des jours présents, et sur leurs traits, reproduits sur toile ou au moyen de la photographie, semble se refléter la joie de ce jour. Nous saluerons d'abord Nos Seigneurs les archevêques qui se sont succédé depuis la fondation de l'Institut : Leurs Grandeurs J. Signay, P.-F. Turgeon, C.-F. Baillargeon, S. Em. le cardinal

E.-A. Taschereau, Mgr L.-N. Bégin, notre archevêque actuel. Plus loin nous saluons les divers prélats des diocèses respectifs de Chicoutimi, des Trois-Rivières, de Rimouski, de Portland, de Boston, auxquels appartiennent nos maisons succursales de Chicoutimi, de Champlain, de Matane, de Biddeford, de Lawrence, de Van Buren.

Viennent ensuite les bienfaiteurs du début de la fondation ; messieurs les aumôniers de la communauté ; messieurs les curés de nos diverses maisons succursales ; messieurs les aumôniers de nos hospices ; messieurs les médecins qui ont prodigué gratuitement, ou à peu près, leurs soins aux membres de notre communauté ; messieurs les notaires, les avocats et autres amis dévoués qui ont fait bénéficier la communauté de leurs lumières et de leurs connaissances ; les dames organisatrices des bazars qui ont si largement contribué au soutien de notre maison, auxquelles s'ajoute Mme J.-B. Trudelle. C'est à l'initiative de cette charitable dame que nous devons " l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine " d'un si puissant secours pour notre pauvre communauté.

Nous passons ensuite dans une deuxième pièce. Sur le pan principal de cette salle, les portraits à l'huile de nos sept vénérées fondatrices ont place d'honneur. Au milieu est celui de notre première Mère qui avait nom Marie du Sacré-Cœur [1]. A sa droite mère Marie de Saint-Vincent de Paul, sœur Marie de Saint-Ignace de Loyola, sœur Marie de la Présentation ; à sa gauche, sœurs Marie de Saint-Joseph, Marie de Saint-François-Xavier, Marie de Saint-Charles. Ces portraits sont dus au pinceau des religieuses, un seul excepté. M. Robert Wickenden, artiste renommé, a eu la générosité de reproduire lui-même les traits de la mère Marie de Saint-

1—Au-dessous de ce portrait, ceux de ses filles, peints sur une même toile.

Vincent de Paul, gracieux témoignage de sa bienveillance à notre égard.

Un peu plus loin sont les photographies des membres de la communauté : sœurs choristes et sœurs converses à vœux perpétuels. On remarque encore les Supérieures Générales depuis 1856, époque à laquelle la société naissante fut érigée en communauté religieuse.

Ici et là se voient les photographies des différentes maisons du Bon-Pasteur de Québec, même l'humble berceau de l'Institut naissant, la maison sur la rue Richelieu ; ses succursales, au nombre de vingt, dispersées non seulement dans la province de Québec, mais encore sur le sol américain. Il n'est pas jusqu'à la photographie de notre modeste cimetière qui n'ait ici sa place. Quatre-vingt-dix-neuf croix indiquent le nombre des sœurs qui composent cette communauté des " Trépassées ".

Quatre reposent sur la terre étrangère au champ des morts de Biddeford et une dans celui de Matane. Puisse le dernier jour nous réunir toutes !

L'œil du visiteur s'arrête encore devant les différents costumes portés par les diverses catégories du personnel de l'Institut.

Puis, nous quittons cette salle pour examiner un peu dans une pièce voisine l'ingénieuse industrie des pauvres filles repentantes. Le nombre de ces ouvrages et la perfection avec laquelle ils sont faits nous prouvent que l'oisiveté est bannie du toit du Bon-Pasteur, et que celle qui entre à l'Asile pour y pleurer ses fautes et réparer le passé, trouve dans le travail manuel un véritable désennui, une consolation à ses peines, et rend sa vie utile à autrui.

Encore une halte et c'est la dernière. Nous voilà dans la salle de l'exposition scolaire, mais laissons parler un visiteur.

" Les diverses maisons de l'Institution appelées à concourir à cette exposition y avaient chacune large part.

" Devoirs classiques dans les deux langues. Essais littéraires, magnifiques herbiers où se mêlaient des fleurs cueillies sur la tombe des vénérées fondatrices (quatre sont décédées) et des autres religieuses défuntes. Peintures sur toile, sur porcelaine pour service de table. Etudes au crayon. Dessin à la plume.

" Tableaux de tenue des livres démontrant d'un coup d'œil toutes les opérations commerciales : Brouillard, journal et grand-livre ; formules de comptes, de reçus ; billets de banques ; chèques de plusieurs banques, mandats-postes.

" Leçons de choses sur les trois règnes de la nature. Les objets qui en étaient le sujet figuraient à côté des explications données. Ainsi, par exemple, la leçon sur le blé nous met sous les yeux : sur la page gauche, un épi de blé,—le grain de blé lui-même,—une petite bouteille remplie de farine—du macaroni—du vermicelle—un biscuit—de la paille tressée—morceau de papier. Sur la page droite sont les explications.

" La cartographie était très bien réussie. Les tableaux d'histoire, en grand nombre, étaient ingénieusement diversifiés, et tous offraient de l'intérêt.

" Tout un côté de la vaste salle était consacré aux travaux à l'aiguille les plus utiles comme les plus agréables.

" Ce qui attira le plus l'attention, ce furent des cahiers de leçons graduées de couture, à commencer par l'application des différents points ; reprises, pièces posées, brides, boutonnières, etc. ; trousseaux complets de poupées ; canevas en point de marque, crochet, tricots de tous genres.

" La somme de travail fait par les élèves des maisons respectives de l'Institution fait honneur à leur activité, à leur

application comme à leur savoir-faire ".—Extrait de l'*Evénement.*

Tandis que les visiteurs se rendent à la salle de réception, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque se dirige vers la maison de Sainte-Madeleine. Cette visite de notre premier pasteur fut pour les pauvres repentantes une faveur plénière dont elles garderont un impérissable souvenir.

Il est deux heures. On assiste à une séance littéraire et musicale donnée par les élèves de l'Institution.

LE CINQUANTENAIRE

Célébré par les Elèves de l'Institut

PROGRAMME

Salutation florale

Ouverture.....GOUNOD
Cantate.....HEROLD

Un reflet d'or rayonne
Dans la voûte d'azur :
C'est le ciel qui te donne,
Beau jour, cet éclat pur.
O fête jubilaire,
Tu combles notre espoir !
Sublime anniversaire,
Heureux qui peut te voir !

1er SOLO

Dans ces lieux on respire
Le parfum du bonheur.
Comme une douce lyre,
J'entends vibrer mon cœur.
Montez, saintes louanges,
Montez vers l'Eternel.
Reprenez, ô phalanges,
Votre chant solennel.

CHŒUR

2e SOLO (Air : *Souvenir du jeune âge*).

1er COUPLET

Au soleil qui se lève
Brillant sur l'avenir,
Passé qui n'est pas rêve,
J'aime ton souvenir.

A notre âme attendrie,
Tout parle d'autrefois.
Souvenance chérie,
Ah ! quel charme en ta voix !

2e Couplet

Empruntant le langage
De mon cœur ingénu,
Je veux chanter cet âge,
Au loin, trop peu connu.
Ecoutez la romance
De ces jours d'autrefois.
Aimable souvenance,
Ah ! quel charme en ta voix !

RÉVEIL DES ÉCHOS DU PASSÉ

Personnages : *Religion et Souvenir* [1]
Echos du passé [2]
Lever du rideau : (Religion et Souvenir entrent en scène)

Religion.—La fête jubilaire s'est levée grave et solennelle. Son premier chant a retenti au temple saint à l'heure des augustes mystères. Moment ineffable ! Ravie, la foule pieuse se prosternait dans l'adoration ; le parfum de la prière se mêlait au parfum de l'encens qui montait en blanches spirales sous la voûte sacrée.

Mais soudain, le scène change. Voici que nous sommes dans un sanctuaire nouveau, illuminé d'un rayon d'or. Tout ici semble mystérieux. O la suave apparition ! Des figures aimées se penchent vers nous en souriant ; des voix attendries nous parlent. On dirait le murmure de vagues lointai-

1—Costumes : *Religion :* Robe blanche à longue traîne. Manteau de soie bleu ciel. Chevelure à la grecque. *Souvenir :* robe lilas, écharpe de même couleur, fleurs de pensée dans les cheveux.

2—Au fond du théâtre se tiennent de mystérieux personnages, immobiles comme des statues.—Costumes : Robe blanche avec écharpe rose, blanche ou bleue, couronne de feuilles de lierre.

nes. Avec quelle émotion l'on écoute ces accents qui remuent les fibres les plus intimes de l'âme.

Par toi ce lieu est enchanté, ô souvenir! toi seul peux faire revivre le passé. Je viens te consacrer cette fête que j'ai bénie : je la veux à jamais mémorable.

SOUVENIR.—Religion sainte, devant toi je m'incline. Tu apposes le sceau de l'immortalité à tes œuvres. Et, dans un panorama immense, elles se succèdent de plus en plus merveilleuses.

Aujourd'hui, le premier tableau qui se déroule rappelle ta rencontre fortuite avec le repentir.

Loin de la foule qui passe en insultant au malheur, le repentir était là, seul et dédaigné, luttant contre le désespoir. Tu lui tendis la main, tu le relevas de son abjection.

RELIGION.—Il m'en souvient... ce fut mon plus beau triomphe.

SOUVENIR.—Comment ne pas le célébrer ce triomphe? Le ciel et la terre y applaudissent encore.

Eveillez-vous, échos du passé, éveillez-vous dans un chant d'allégresse aux hymnes d'actions de grâces.

Une cloche se fait entendre. Les personnages se mettent en mouvement et disent ensemble :

Eveillons-nous! éveillons-nous! dans un chant d'allégresse, au milieu d'actions de grâces!

UN ECHO.—La cloche jubilaire nous a rappelés des profondeurs pleines de mystères où vont les heures fugitives.

UN ECHO.—Cette cloche, au timbre accentué, nous a fait tressaillir dans l'ombre où nous étions ensevelis.

UN ECHO.—Nous, échos du passé, nous traversons les âges en chantant avec les heureux, ou en répondant aux soupirs de ceux qui pleurent.

UN ECHO.—Variable est la scène du monde : les peuples se font la guerre, les nations s'agrandissent, les empires

tombent. Nous avons entendu les chants du vainqueur, le cri de vengeance des vaincus.

Un Echo.—Aujourd'hui, nous ne verrons que joies et bonheurs. Toutes les voix n'ont que des chants.

Un Echo.—Depuis un demi-siècle j'ai connu la gloire de l'orateur, la gloire du poète et de l'artiste. J'ai assisté aux découvertes merveilleuses de la science moderne, marquées au sceau du génie, eh bien ! le dirais-je ? j'oublie tout pour ne me souvenir que d'un jour, et ce jour c'est le " 11 janvier 1850."

Souvenir.—" Se souvenir, c'est revivre " : en ce jour plein de clartés nouvelles, un souffle de la divine charité avait inspiré le cœur d'un homme de bien. Et il avait résolu d'établir en cette ville l'œuvre de la réhabilitation. Mais il fallait une coopératrice à cette œuvre sublime. Où la trouver ? Dieu la suscita dans la personne d'une de ces femmes fortes de l'Evangile, d'une de ces femmes remplies de zèle et de courage qui sont capables de tout dévoûment.

Religion.—Quelqu'un a dit du sacrifice d'Abraham : Dieu ne l'aurait pas exigé d'une mère. L'assertion est contestable. Que de fois depuis le grand acte du Père des croyants, Dieu n'a-t-il pas demandé à la femme l'immolation complète de ce qu'elle a de plus cher au monde.

Un Echo.—Il en fut ainsi pour la nouvelle élue du Seigneur. En répondant à sa mission, elle devait s'arracher à une étreinte filiale. Ah ! nulle autre qu'une mère ne peut concevoir quels furent les angoisses et les déchirements de son cœur maternel ! D'un côté, la voix de ses deux filles chéries se fait pleine de tendresse ; de l'autre, la voix de Dieu parle abnégation et sacrifice. Tout la retient, mais là-bas des âmes périront si on ne les secourt. Quelle lutte ! Se laissera-t-elle vaincre par la nature ? Non, elle courra, volera vers ces âmes blessées et meurtries qui l'attendent.

Un Echo.—C'est l'heure du départ.—Notre héroïne s'adjoint une compagne et lui remet un crucifix comme pour dire : Toute notre force est là.

On les voit franchir d'un pas ferme le seuil du couvent où elles devaient, semblait-il, terminer leurs jours dans l'humble habit des Sœurs de Charité. Elles se mettent en marche. Les rues sont désertes, le vent souffle, la neige tourbillonne, peu importe ! Elles bravent la tempête. Enfin, elles s'arrêtent rue Richelieu, devant une maison de modeste apparence, laissant tomber de leurs lèvres tremblantes ce simple mot : C'est ici !

Religion.—C'est ici ! quelle profondeur dans cette parole ! C'est ici que l'ennemi de tout bien livrera d'incessants et terribles assauts ; ici, le désespoir viendra expirer devant la céleste espérance.

Un Echo.—Planant au-dessus de la maison devenue *asile Sainte-Madeleine*, un doux séraphin des cieux chanta : Si l'innocence, à la blancheur du lis, descend du ciel en terre, le repentir, aux sombres livrées, montera de la terre au ciel.

Un Echo.—

" Il est aux pieds du Christ, à côté de sa mère,
" Un ange, le plus beau des habitants du ciel,
" Un frère adolescent de ceux que Raphaël
" Entre ses bras divins apporta sur la terre.

" Un léger trouble à peine effleure sa paupière,
" Sa voix ne s'unit plus au cantique éternel ;
" Mais son regard plus tendre et presque maternel,
" Suit l'homme qui s'égare au vallon de misère.

" De clémence et d'amour, esprit consolateur,
" Dans une coupe d'or, sous les yeux du Seigneur,
" Par lui, du repentir les larmes sont comptées.

" Car de la pitié sainte il a reçu le don.
" C'est lui qui mène à Dieu les âmes rachetées.
" Et ce doux séraphin se nomme *le Pardon*."

Un Echo.—Au lendemain de ces émouvantes scènes, une pauvre infortunée s'en allait lentement. Ses pas comme sa pensée sont dans le vague. Rebutée de tous, brisée et défaillante, elle suspend sa marche devant le nouveau refuge. C'est l'asile de la miséricorde ! elle s'abîme dans cette pensée. Bientôt la porte s'ouvre et voilà qu'elle est accueillie dans une effusion de bonheur. Cette mansuétude, elle ne l'avait jamais rencontrée ; son cœur se fend, des larmes s'échappent de ses yeux.

Un Echo.—La divin Pasteur avait retrouvé sa brebis errante, il l'étreignait de sa miséricordieuse tendresse. En cette heure-là, il y eut une grande réjouissance au ciel, et la joie céleste se refléta sous le toit du refuge.

Un Echo.—Mais au refuge bientôt la joie faisait place à la crainte, à la terreur. L'étrangère avait pris le repas du soir quand, de son propre aveu, on apprend qu'elle s'est un jour rendue coupable d'homicide. La terrible révélation glace d'épouvante les deux femmes qui exerçaient une hospitalité si pleine de confiance. Que faire ? recourir à Dieu. La prière se fait longue, puis se prolonge encore. Les ombres de la nuit prêtaient aux objets des formes fantastiques ; le moindre bruit, dans cette maison déserte, rendait des échos effrayants. Tremblante d'effroi, la plus jeune dit à sa compagne : " Si elle allait nous tuer "...Et l'autre de répondre : " Nous mourrons sur l'autel du sacrifice, et nous irons en paradis ".

Pendant ce temps, la nouvelle venue s'était endormie en disant : Que le ciel protège mes bienfaitrices !

Le Souvenir.—On voulut rémunérer celle qui se chargeait d'une œuvre aussi pénible. " Pareil sacrifice ne se paye pas avec de l'argent," dit-elle, avec une incomparable dignité. Sa réponse émut le ciel. Alors la charité douce et compatissante se leva spontanément : le riche donna son or, le pauvre son obole. Et la reconnaissance chanta le nom des uns et des autres.

CHANT

" Force de l'âme,
" O charité,
" Ta voix enflamme
" L'humanité.
" Dans nos misères,
" Tu nous rends frères,
" Ton divin bras
" Soutient nos pas."

Un Echo.—Mme Roy, directrice de la maison de Sainte-Madeleine, eut bientôt des émules. Six jeunes filles s'offrirent à partager son labeur en mettant en commun leur bonne volonté. Elles furent accueillies comme des envoyées du ciel. C'est leur jeunesse, leurs espérances, leurs affections les plus chères qu'elles viennent sacrifier à une œuvre obscure toute d'abnégation ! Qui peindra les sacrifices, le dévoûment sublime de ces ouvrières de la première heure ? Dieu seul en a le secret. Voyez-les dans leur noble courage ! Elles ont à frayer une route où les ronces et les épines se multiplient sous leurs pas. Mais rien ne les arrête. Sans faiblir, elles avancent toujours : Dieu les appelle sur le vaste champ des misères humaines.

Un Echo.—On acclame la sœur de charité qui brave le fer et le feu pour secourir un blessé sur le champ de bataille ; on préconise l'hospitalière qui dispute à la mort la vie du malade ; mais on plaint la religieuse du Bon-Pasteur. Ah ! l'on ne sait pas quelle béatitude remplit son cœur quand elle a pu ramener une âme à Dieu.

Souvenir.—Fonder une communauté religieuse, c'est jouer un rôle important dans l'Eglise, c'est agrandir la sphère du bien, ouvrir une nouvelle carrière à tous les dévoûments ; c'est réaliser un plan divin. Tel fut l'insigne privilège de Mme Roy devenue, sous le voile béni de la religion, Sœur

Marie du Sacré-Cœur. Nous la trouvons maintenant à la tête de l'Asile du Bon-Pasteur dont l'humble maison de Sainte-Madeleine a été le berceau.

Sur ce nouveau théâtre de son dévoûment, Sœur Marie du Sacré-Cœur eut plus d'une fois à déployer tout l'héroïsme de son courage. Mais Dieu lui avait laissé la force irrésistible de son cœur de mère : elle triompha toujours.

Un Echo.—Quelle compassion tendre et bonne n'a-t-elle pas eue pour les pauvres infortunées que le ciel avait confiées à sa garde ? de quel amour maternel ne les a-t-elle pas toujours environnées ? Sa parole si onctueuse avait le secret de rasséréner leur âme, de la porter vers le Dieu des miséricordes et des pardons.

Souvenir.—L'éducation de la jeunesse ne tarda pas à devenir la seconde œuvre du Bon-Pasteur. Heureuse, la bonne mère souriait à l'enfance, et la naïve enfance accourait dans ses bras.

Religion.—Le culte filial que lui a voué sa famille religieuse est le plus éloquent témoignage rendu à ce cœur de mère.

Un Echo.—Fondatrice aux vues larges et éclairées, elle a imprimé un magnanime élan à toutes ses œuvres. Elle savait commander avec une discrétion, une délicatesse qui n'excluaient pas la fermeté. N'étant rien à ses propres yeux, elle désirait n'être rien aux yeux du monde. Mais, comme nous aujourd'hui, les générations à venir exalteront la vénérée Fondatrice du Bon-Pasteur. L'Eglise bénira ses œuvres, la patrie reconnaîtra sa bénigne influence ; tous l'admireront d'une admiration toujours croissante : le temps sait mettre en lumière le vrai mérite.

Souvenir.—Quand Dieu destine quelqu'un à une mission spéciale, il met dans son esprit un rayon de lumière et dans son cœur un reflet de charité.

Le rayon qui illumina la pensée du Fondateur fut un reflet de ce foyer qui embrase les grandes âmes. Philanthrope aux principes des plus chrétiens, il marchait sous la bannière de saint Vincent de Paul, l'apôtre de la bienfaisance.

Tout en cet homme de bien inspirait l'estime et la vénération. Ennemi du faste, il aimait la solitude. Son âme n'était ni vaine ni altière. Paraissait-il au foyer du refuge, c'était pour réaliser cette parole du divin Maître : " Je suis venu non pour être servi, mais pour servir ". Lui donnait-on le titre de Fondateur de cette maison dont il était l'âme, sa modestie en déclinait l'honneur.

Religion.—Vaine protestation ! l'Asile du Bon-Pasteur, élevé sur le roc de Québec, redit bien haut le nom et le mérite de M. le chevalier Muir.

Un Echo.—Deux illustres prélats du siège des Laval sont intimement unis dans la reconnaissance de l'Institut. Le premier, Sa Grandeur Mgr Turgeon, a sanctionné l'établissement du refuge, mais il n'a vu l'œuvre qu'à son début. Il faisait entendre des accents sympathiques en sa faveur, quand sa voix s'est éteinte. Bénie est sa mémoire.

Son digne successeur, Mgr Baillargeon, a vécu pour cette Institution qui lui était chère. Comme une rosée céleste, sa bénédiction est tombée sur chacune de ses œuvres pour les faire croître et fructifier.

Par sa prévoyance, l'Asile du Bon-Pasteur a joui de droits civils, c'était en consolider les assises encore chancelantes. Les aspirations du saint évêque sont allées plus haut : son pieux dévoûment a constitué en congrégation religieuse l'association bienfaisante de Sainte-Madeleine. C'est là son auréole devant le Seigneur, son titre de gloire devant les hommes.

Souvenir.—Il est un dévoûment sacerdotal qui a veillé sur l'Institution naissante comme l'ange veille sur un berceau : même sollicitude, mêmes alarmes, même tendresse.

Ce zèle infatigable, ce dévoûment sans bornes s'est rencontré dans un digne fils de saint Ignace. Avec un cœur débordant d'évangélisme et de charité, quel bien n'opéra-t-il pas dans cette maison qu'il se plaisait à appeler son Bon-Pasteur. Quelle lumière jaillit de son enseignement ! quelle fortitude n'inspirait-il pas par son exemple qui prêchait mieux que toute parole ! Je m'arrête : on reconnaît le bon, le vénéré Père Saché qui a passé ici en faisant le bien. Son nom est une note bien suave dans le concert de ce jour.

Un Echo.—Les amis de la première heure ne sont plus. Du séjour des bienheureux où ils se sont envolés, ils reviennent en ce moment partager les joies et les triomphes de cette inoubliable fête.

Religion.—Les fondateurs ont eu une puissance créatrice ; ils vivent et ils vivront à jamais dans leur œuvre. Leur esprit plane ici dans l'atmosphère du souvenir et de la reconnaissance.

Les personnages se retirent. La scène change. De jeunes filles paraissent sur le théâtre. Un chant bien suave se fait entendre au loin.

JEUNE FILLE

Récitatif.—Mes sœurs, entendez-vous une étrange harmonie
Qui tout à coup descend de la sphère infinie ?
Sentez-vous comme moi votre cœur tressaillir ?
Sentez-vous s'éveiller votre reconnaissance ?...
(Elles écoutent).

JEUNE FILLE

Récitatif.—Ce chant plein de douceur et de magnificence
C'est l'écho du passé que la Toute-Puissance
Fait pour nous, en ce jour, du fond des cieux jaillir.

VOIX DU CIEL

Nous sommes cet écho des célestes demeures...
Nous avons travaillé durant de longues heures
Pour donner aux brebis du Seigneur un bercail.

Nous avons du Pasteur reçu notre salaire.
Vous travaillez aussi sous son œil tutélaire :
Nous sommes tous unis : la gloire jubilaire
Est le couronnement de notre heureux travail.

CHŒUR DE JEUNES FILLES

Illustres fondateurs, nos âmes vous répondent ;
De la terre et du ciel, les accents se confondent,
Et nous chantons, joyeux, le même alléluia.
Nous voulons imiter votre grande prudence.
Ensemble, bénissons la sainte Providence ;
Que sa grâce sur nous pleuve avec abondance !
Vous au ciel, nous ici, redisons l'hosanna !

" SUFFER LITTLE CHILDREN TO COME UNTO ME. "

The city of Quebec was still in its infancy, and already its rustic inhabitants were witnesses of one of the most touching scenes of the Gospel : Jesus, in the person of the devoted daughters of St. Ursula, calling to his knowledge and love, the little children of our Canadian forests.

The heroic example of the pious Ursulines awoke the ardor of other virgins who rivalled in zeal for the intellectual and moral civilization of the young colony.

Two hundred years and more glided by, gifting the ancient capital with sanctuaries for the preservation, as well as the instruction of youth, yet, our city had not raised a shelter where repentance could weep unseen at the feet of Christ... Ah ! that shelter will soon be found...wait on, wait on, forlorn Daughters of Eve, you shall not have waited in vain...

'Tis the 10th of January, 1850.—In the silence of prayer and sublime sacrifice, a mother is emptying her own heart of its sacred tenants, to give harbor to the wrecks of humanity. Wait on, wait on, parching souls, you shall not have waited in vain...To-morrow, you will drink at the Fountain of Mercy,

you will shed, at the feet of Jesus, teardrops richer than the costly balms of Arabia, while in Heaven, a song of joy, a hymn of thanksgiving will peal forth for you, erring Children, for you, Magdalens forgiven.

The humble and newly-opened refuge was scarcely one year old, and already its doors had opened to so many fugitives from the world, that the sisters deemed it urgent to seek new means of subsistence. Evidently, the pecuniary results of manual labor were insufficient to meet the daily expenses, and, following the counsels of devoted friends, our Mothers opened their first school on the 7th of January, 1851.

The Good Shepherd now comprises two distinct departments : one, a school of penance, labor and prayer ; the other, a nursery of our Saviour's favorite blossoms, lilies of the valley, those self-same flowers into whose snowy white calyx the Lord breathed words so sweet, so persuasive, yet so mighty, that even the careless pause a while, riveted by the charm of their unearthly beauty. Ever since Jesus raised his hand to bless the little ones of Juda, a shower of heavenly light, transmitted from His benignant eye, has hung on the brow and eyelids of childhood, which, though lowly, is yet majestic in the conscious glory of the Saviour's love.

With what reverential care our infancy is watched over by the devoted Servants of God, to shelter the first gleaming of the immortal spirit and shield its first bloom from unhallowed air.

When, for the first time, mingling their dove-like purity with the ruby glow of their ardent desires, our souls partake of the Bread of Angels, the zeal of the Spouse of Christ increases with the increasing sublimity of her mission, to preserve within us the radiant flame of Eucharistic love.

And when time and circumstances sever us from her love and tender vigilance, her prayers and counsels become the

impenetrable armor with which she clothes our frail hearts to secure them against the many dangers that await us.

Servants of the Immaculate Heart of Mary, as well as Sisters of the Good Shepherd, they instinctively communicate their characteristic love and devotion towards our Immaculate Mother, and seal our souls with the name of Mary; while the "Trahe nos Virgo immaculata" that so often perfumed our lips, becomes the magnet of our future years, attracting us irresistibly towards Him who is the Way, the Truth and the Life.

The twofold vocation of the Sister of the Good Shepherd reaps for her a double reward; happy then may she be to appear before her Celestial Spouse, for she brings two most powerful claims to the eternal inheritance: the lily unbroken and unsullied, emblem of her own inviolable Chastity, and symbolizing the innocent souls that her pious love so jealously guarded undefiled, and the mystic chalice, filled with tears of repentance, pearls of purest ray, gathered one by one, as they crystallized under the pressure of crushed hearts, weeping at the feet of Christ.

To-day, in celebrating the anniversary of their sublime calling, our Mothers do not forget the noble disinterestedness of their benefactors, living or departed. If the work of the Good Shepherd owes its establishment to the generous and christian spirit of one of our brave citizens, to the active and unceasing devotedness of another *Quebecker*, not less noteworthy, is due the foundation of our first school:—I have named Mr Jacques Crémazie, brother of our eminent poet. The chronicles of the institution tire not in repeating his deeds of zeal and charity, in noting the emulation imparted by him to teachers and pupils by his frequent and interesting visits to the classes, his lessons of pedagogy, theoretical and practical, which are still followed, and always with success.

What would not be the gratification of this great and noble heart, to view with his own eyes the little mustard seed he sowed fifty years ago, supplying most copiously moral and intellectual food to thousands of children, who frequent our schools in the various parts of the Dominion and even beyond its frontiers! To Mr. Crémazie, the generous and distinguished patron of our classes, do we, pupils of the Good Shepherd, owe our first tribute of gratitude. On this eventful day, our prayers become the vehicle of our sentiments from earth to Heaven, where the principal heroes and heroines of the day exalt in the triumphs of their virtue and good words.

Our hearts, like so many lyres that some lofty theme has tuned to the highest pitch of enthusiasm, impatiently seek expression in strains of joy and exaltation, and our souls thrill with delight, while our voices keep rythm with the flow of feelings gushing exuberantly from the depths of our gratitude, reverence and love.

Cantata ..... GOUNOD

Ah! if we could only
Borrow accents holy—
From Angels, ravish melodies divine:
They with ours, to-day, are blending
In one grand crescendo, sweetly they combine.

Au milieu d'accords harmonieux défilent dix-sept jeunes messagères de nos maisons d'éducation. Chacune de ces aimables messagères porte une bannière sur laquelle se dessinent une lyre et le chiffre 50; au bas se lit le nom de la maison représentée.

A L'AUDITOIRE

La reconnaissance est l'âme de cette fête: elle nous inspire les derniers accents que nous venons faire entendre à notre auditoire d'élite.

Il nous est donné de voir les sommités ecclésiastiques et civiles de notre province prendre part à la joyeuse démonstration de ce

jour. Ajoutant à notre bonheur, elles viennent rendre cet anniversaire bien solennel et à jamais mémorable. Monseigneur, M. le lieutenant-gouverneur, éminents dignitaires dont la bienveillance nous honore, nous déposons à vos pieds l'hommage de notre gratitude. Vous êtes fidèles à la devise sublime des aïeux. Vous proclamez haut l'union de la religion et de la patrie. La religion et la patrie sont votre gloire, et vous nous faites comprendre que nous ne pouvons pas aimer pleinement l'une sans également aimer l'autre.

Mesdames et Messieurs, vous avez l'amabilité d'assister à cette fête ; nous sommes charmées de vous avoir pour témoins de notre allégresse et de notre enthousiasme. Déjà, le 3 janvier était une date bien précieuse pour nous : il a marqué le jubilé sacerdotal d'un prêtre vénéré qui fut pour cette institution un bienfaiteur et un père. Son âme était remplie des plus aimables vertus. En partant d'ici-bas, il a légué le manteau de sa charité à ses dignes successeurs. Le nom et le souvenir de Mgr Cazeau se mêlent donc aux joies de ce jour pour les rendre plus suaves encore.

Un cinquantenaire est marqué d'un cachet particulier, d'un cachet que n'offre aucune autre circonstance, fût-elle des plus remarquables. Quel magique pouvoir a-t-il donc ce nombre de 50 et comment pèse-t-il dans la balance du temps ? Le problème est laissé aux penseurs. Nous, nous ne savons qu'une chose et nous aimons à la répéter : quand un demi-siècle a passé sur le faîte d'une institution, il en a consolidé les bases. Cette pensée colore notre horizon. Et, au rayonnement de l'ère nouvelle qui s'ouvre, toutes les plus brillantes espérances viennent sourire à notre *Alma mater*.

Les Elèves du Bon-Pasteur.

Québec, 3 janvier 1900.

Final Chorus ..... Verdi

Fifty years of prayer and labor,
Spent for Jesus' love alone ;
Fifty years of joys and sorrows,
O'er life's tide have glided on.
Glide on, glide on to shores eternal—
Anchor at the gates of heaven,
There to reap what you have sown.

A quatre heures, la bénédiction du très saint Sacrement [1] vint clore ce premier jour de réjouissances beau dans son aurore, beau dans son soir.

Laudate Dominum omnes gentes.—La foule s'écoule petit à petit. Les portes du couvent se ferment, c'est la joie intérieure de la famille jusqu'à l'heure où la cloche fidèle annonce neuf heures ! repos dans le Seigneur.

JEUDI, 4 JANVIER

La cloche matinale, en s'ébranlant, a mis en éveil la jubilation enthousiaste d'hier. Le programme consacre ce jour aux Bienfaiteurs de l'Institution.

Les bienfaiteurs ! Oh ! une piété toute filiale garde en cette maison leurs noms bénis. Elle a enregistré aux pages de son histoire la trace de leurs œuvres ; l'art a fixé leurs traits sympathiques sur la toile ; tous les cœurs ont voué à leur mémoire un culte vénéré qui la défend à jamais de l'oubli.

Reconnaissance à vous, amis disparus si nombreux, qui peuplez maintenant les régions éternelles. L'humilité vous a fait souvent jeter un voile sur vos bienfaits, vous avez voulu les semer dans l'ombre : votre charité les moissonne aujourd'hui dans la lumière. Vous vivez là-haut ; vous vivez aussi

1—Les hymnes chantées furent :
Ave Verum, sur " L'Espérance " de Rossini.
Ave Maris Stella, de E. Gagnon.
Tantum Ergo, sur le 1er chœur de " Moïse " de Rossini.
Te Deum entonné par Sa Grandeur Mgr l'archevêque qui, lui-même, donna ce jour-là la bénédiction de Jésus-Hostie. M. le chanoine P. Marchand, curé de Champlain, faisait l'office de diacre d'honneur, et M. l'abbé C. Bacon, curé de l'Islet, celui de sous-diacre.

parmi nous. Vos âmes bienfaisantes planent toujours sur cet asile, objet de vos largesses. Votre souvenir y est comme un flambeau qui demeure, et c'est à sa lueur que nous vous contemplons transfigurés et glorifiés dans les splendeurs du ciel.

Reconnaissance à vous aussi, bienfaiteurs magnanimes, que l'heure de la récompense a attardés sur le chemin de la vie. Qu'il nous était doux vous voir ce matin groupés près de l'autel, quand notre prière appelait sur vous les munificences divines. N'était-ce pas la charité et l'abandon prosternés ensemble au sanctuaire ! n'était-ce pas la foi et l'espérance s'en remettant à la libérale générosité d'un Dieu ! " Seigneur, murmuraient nos voix, bénissez ces cœurs nobles et grands, images fidèles du vôtre, dont les aspirations vont au soulagement de l'infortune ; bénissez ces mains désintéressées toujours ouvertes à l'indigence et à la misère ; bénissez leurs familles ; bénissez leur postérité tout entière. Leurs œuvres portent le sceau de la divine charité, n'impliquent-elles pas celui de la prédestination immortelle des élus ! "

Le saint sacrifice est commencé. M. l'abbé A. Gauvreau, curé de Saint-Roch, est le célébrant. MM. les abbés A. Dionne, curé de Saint-George, et H. Bouffard, aumônier de l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance, font l'office de diacre et de sous-diacre. Plusieurs membres du clergé sont au chœur.

Des flots d'harmonie se répandent dans notre modeste chapelle. Grâce à la bienveillance de son président [1] et de ses membres, l'Union Musicale de l'église Saint-Jean-Baptiste veut bien faire les honneurs de ce jour. M. Ernest Gagnon tient l'orgue. On nous fait entendre l'admirable messe de Chérubini dont plusieurs instruments d'orchestre font encore ressortir les beautés. La renommée des membres de l'Union

1—M. Ephrem Dugal.

Musicale n'est plus à faire. Le fût-elle que le succès remporté ce matin la leur assurerait brillamment.

Après l'Evangile, M. J.-A. Gilbert, violoniste distingué, ancien élève du conservatoire de Bruxelles, exécute un *Offertoire* de Mozart. Son violon vibre : tour à tour il pleure, il chante, il prie. C'est l'âme de l'artiste qui parle. Vous la sentez frémir sous l'archet, et une émotion indescriptible vous gagne, vous enlève. Un instant, vous vous êtes crus transportés aux rivages de l'infini...

La messe terminée, le très révérend Père Adam, provincial des Dominicains au Canada, prend la parole.

A ce nom se rattache tant de mérite qu'il serait superflu de faire l'éloge d'un prédicateur si renommé.

Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

Dieu t'a confié à ses anges, afin qu'ils te gardent dans toutes tes voies.

Mes sœurs,

Les jours de fête sont avant tout des jours d'actions de grâces. Le sentiment qui doit en vous dominer tous les autres, c'est le sentiment de la reconnaissance. Dans le regard ému et prolongé que vous arrêtez sur les cinquante années qui viennent de s'écouler depuis la fondation du Bon-Pasteur, vous voyez d'abord les bénédictions qui vous viennent de Dieu : grâces particulières, individuelles. accordées à toutes les âmes belles et généreuses qui sont venues dans ces murs se consacrer à la vie religieuse ; grâces accordées aux autres âmes qui, flétries et meurtries au contact du monde, sont venues chercher ici et y ont retrouvé la pureté et le bonheur. Grâces d'un ordre plus général sous l'action desquelles votre œuvre, aux commencements si humbles et si modestes, est née et s'est développée d'une manière si merveilleuse. Aussi,

quand vous parcourez cette histoire qui date d'un demi-siècle, vous vous sentez au cœur une grande reconnaissance envers Dieu. Et, c'est de toute justice ; car, tout cela, c'est à lui que vous le devez.

Mais, mes sœurs, votre reconnaissance ne doit pas aller seulement à Dieu. Elle doit aussi s'adresser à tous ceux qui, dans le passé et dans le présent, ont été et sont, à un titre quelconque, les amis, les bienfaiteurs du Bon-Pasteur. C'est à l'accomplissement de ce devoir que vous êtes conviées aujourd'hui.

Dieu est intervenu d'une manière bien évidente et bien persévérante dans la fondation et l'existence du Bon-Pasteur de Québec. Seulement, comme toujours, il est intervenu en se servant du concours des hommes qu'il associe aux actes de sa bonté et de sa puissance. Il anime de son Esprit qui il veut, à l'heure qui lui semble convenable, sous la forme que lui inspire sa sagesse. Il s'adresse à tous. Ses instruments, il les choisit dans le monde, dans les rangs du sacerdoce ; parmi les pauvres, comme parmi les riches ; parmi les humbles, comme parmi les grands. Nul n'est exclu de l'honneur de travailler sous son inspiration. Les dévoûments dont il veut bien avoir besoin, il est toujours sûr de les rencontrer ; les instruments auxquels il veut bien recourir, ne lui feront jamais défaut. C'est que, lorsque Dieu parle à une âme, il parle en père, en maître, en ami. Les âmes généreuses ne peuvent pas ne pas l'entendre. Elles ne peuvent davantage rester aveugles ou insensibles devant l'irrésistible attrait qui se dégage des œuvres que Dieu fait siennes.

Voilà pourquoi, mes sœurs, votre œuvre du Bon-Pasteur n'est pas restée dans un froid et stérile isolement ; voilà pourquoi, dès ses commencements et toujours, elle n'a cessé de rencontrer des sympathies nombreuses et dévouées.

Nous pouvons, ou mieux, nous devons ranger parmi les

premiers bienfaiteurs du Bon-Pasteur, les prêtres qui eurent à diriger la conscience de celle qui devait en être la fondatrice. Toute jeune encore, à son arrivée à Québec, celle sur laquelle la Providence avait de si grands desseins, s'adressa à un prêtre éminent du Séminaire de cette ville. Parmi les nombreuses pénitentes attirées à son confessionnal par sa sainteté et sa science des âmes, M. Parent sut vite la distinguer. A des signes qui ne permettent pas de s'y méprendre, il reconnut une âme de choix. Dès lors il la suivit attentivement et lui donna une formation solide, grâce à laquelle elle se trouva à la hauteur des grands et difficiles devoirs qui devaient remplir sa vie. Il ne fut pas sans remarquer toutes les ressources dont cette âme était douée. Un directeur moins prudent l'eût sans doute pressée et excitée immédiatement à sortir des voies ordinaires ; mais, en prêtre éclairé, il savait que la Providence a ses heures. Et, bien qu'il la crût capable de tous les dévoûments et de tous les sacrifices, il ne la détourna pas de s'engager dans le monde, et lui conseilla de contracter l'honorable mariage qui se présentait à elle.

Peu de temps après son mariage, Mme Roy quitta Québec et se rendit au Cap-Santé où elle rencontra encore un directeur remarquable par ses vertus et par son habileté dans la conduite des âmes. Ce prêtre pieux lut aisément dans cette âme si droite et si transparente. Il vit qu'il pouvait lui demander beaucoup. Néanmoins, tout en lui demandant plus qu'on avait exigé d'elle jusque-là, il ne lui prescrivit qu'une fidélité plus parfaite aux devoirs de l'heure présente. Il ne changea rien dans sa vie extérieure ; il lui interdit, au contraire, tout ce qui pouvait la singulariser, ou la distinguer des autres. Il lui fit comprendre aisément que, pour elle, la perfection consistait dans l'accomplissement de tous ses devoirs d'épouse et de mère. Il la préparait ainsi, à son insu, avec une sage transition, pour le moment où Dieu lui ferait

entendre cet appel qu'il réserve aux âmes privilégiées qu'il veut exclusivement pour lui. *Amice ascende superius :* Ame que j'aime, montez plus haut [1].

Cette heure ne devait pas tarder ; car, peu de temps après, elle perdait son mari, et elle voyait s'ouvrir devant elle les horizons de cette vie nouvelle dont elle avait senti souvent l'attrait, et à laquelle elle n'avait pas renoncé sans regret. Pour se préparer à ce dernier pas, elle eut l'avantage, après la mort de M. Gatien, de recevoir les conseils sages et fermes de M. Dufresne, curé de Saint-Gervais, prêtre renommé par sa sainteté et sa prudence, comme tous les ecclésiastiques que la Providence avait mis sur son chemin. Se rendant compte de l'état de perfection où cette âme était arrivée, M. Dufresne la conduisit avec une sévérité qui, parfois, n'était pas sans rudesse, lui imposant des sacrifices plus pénibles, et lui demandant plus de générosité et d'abnégation.

C'est ainsi qu'à chaque phase de sa vie Dieu lui ménage un guide approprié aux besoins de son âme. Jusque-là elle n'avait vécu que préoccupée de la pensée de faire son devoir, tel qu'il lui était intimé pour les circonstances de chaque jour ; mais alors son nouveau directeur sut reconnaître que Dieu avait des desseins plus élevés sur elle. Et sans les lui préciser, sans lui dire encore que le moment était venu pour elle de quitter le monde et d'embrasser une vie plus parfaite, il l'engagea à prêter une oreille bien attentive à la voix de Dieu, lorsqu'il lui ferait entendre son suprême appel. Ce fut pour elle l'heure des inquiétudes ; car pour une âme éprise du désir de faire la volonté de Dieu, c'est une grande souffrance que de ne pas savoir ce que Dieu veut d'elle. Il est douloureux de se sentir au cœur d'ardentes et de nobles aspirations, et d'ignorer comment y répondre. Ces angoisses que le monde ignore ou ne comprend pas, elle les sentit vivement.

1—S. Luc XIV, 10.

Depuis longtemps elle éprouvait un grand attrait pour les œuvres de charité ; mais, parmi les communautés qui se consacraient à ces œuvres et qui, à cette époque, étaient déjà nombreuses au Canada, elle ne savait pas à laquelle se donner.

C'est alors qu'apparaît la douce figure d'un homme du monde, d'un grand chrétien dont la mémoire est restée en vénération dans cette ville, M. Muir. Parmi les amis du Bon-Pasteur, il occupe une place à part. Son nom, mes sœurs, doit vous être bien cher, car il partage avec votre Mère, la gloire d'avoir fondé cette œuvre.

C'est lui qui, le premier, eut la pensée d'établir un asile pour les âmes déchues qui viendraient faire pénitence sous le regard de Dieu et vivre loin du monde qui leur avait été si funeste. L'un des premiers il s'était enrôlé dans l'admirable conférence de Saint-Vincent de Paul fondée depuis peu à Québec. Aux pauvres, aux malheureux, il donnait sans compter son temps, son dévoûment et son argent. Il se sentait attiré surtout vers ceux qui souffraient le plus. Il n'était pas de ceux dont le cœur se durcit au contact quotidien du malheur. Les âmes remplies de l'amour de N.-S. J.-C. ; les cœurs qui aiment ceux qu'Il aime et comme Il les aime, ces cœurs-là ne font que se dilater et s'attendrir au spectacle répété des misères humaines. Engagés dans cette voie, ils ne s'y arrêtent plus. Le cœur du chrétien a toutes les ardeurs et toutes les délicatesses du Cœur Sacré du divin Maître ; et ceux vers lesquels il s'incline avec plus de charité, ce sont précisément ceux qui sont les plus malheureux et les plus méconnus. Les âmes qui sont tombées, celles que le monde repousse après les avoir perdues, celles auxquelles personne ne tend une main secourable, celles qui semblent sans espoir, c'est à celles-là que son cœur va de préférence. Comme N.-S. J.-C., le chrétien hait le mal ; mais, comme Lui, il est plein de commisération et de bonté pour l'âme qui en est atteinte.

C'étaient là les sentiments dont M. Muir était animé. Comme ses confrères de Saint-Vincent de Paul, il s'appliquait avec zèle à soulager les misères matérielles si nombreuses dans une grande ville; mais c'était surtout le soulagement des misères morales qui enflammait son zèle, et c'était pour travailler à ce soulagement qu'il désirait ardemment créer un refuge pour ces âmes perdues auxquelles personne ne paraissait s'intéresser.

Bien que cette idée fût essentiellement chrétienne, il eut beaucoup de peine à la faire partager à ses amis. Parmi les prêtres, comme parmi les gens du monde, personne ne croyait à la réussite de cette œuvre. D'autres étaient franchement hostiles. Mais cet homme, animé d'une foi vive, parvint à faire partager sa conviction à ses confrères de Saint-Vincent de Paul qui lui promirent un appui efficace. Et ils furent fidèles à leur promesse, car ce fut grâce à cet appui que le Bon-Pasteur put vivre dans ses premières années, alors que les besoins étaient plus pressants, et les sympathies moins nombreuses et moins généreuses que plus tard.

Fort de cet appui et de l'approbation de Mgr Turgeon, à qui il avait fait part de ses projets, M. Muir se mit à travailler activement à leur réalisation. C'est alors que Mgr l'archevêque lui indiqua la personne qui lui semblait désignée par la Providence pour fonder cette œuvre. Il lui dit : " Je connais une personne qui a toutes les qualités requises pour entreprendre cette fondation et qui, sur ma demande, s'en chargera sans hésitation. C'est une pieuse veuve actuellement pensionnaire à l'Hospice de la Charité. Elle ne soupire qu'après le bonheur de se consacrer à Dieu dans les œuvres de charité. Il est vrai que celle que vous avez en vue est bien difficile, bien pénible; mais elle n'est pas au-dessus du courage de cette personne. Elle a toute l'expérience nécessaire pour la mener à bonne fin ". Cette personne était Mme Roy, votre vénérée Fondatrice. Dans cette indication, venant

de si haut, elle reconnut l'appel de Dieu qu'elle attendait depuis longtemps. Et elle alla se jeter aux pieds de Mgr Turgeon, en lui disant : " Monseigneur, je suis votre humble servante ; faites de moi ce qu'il vous plaira. Je regarde votre volonté comme celle de Dieu même."

C'est donc bien à M. Muir qu'est dû l'Asile du Bon-Pasteur. Cette œuvre est née de son cœur qui en a conçu la pensée et de son dévoûment qui ne s'est laissé rebuter par aucune difficulté pour son établissement. Une fois établie, il l'a assistée de ses générosités et même de ses conseils. Si plein de charité qu'il fût envers les âmes auxquelles il ouvrait son refuge, il était éclairé surtout et guidé, et inspiré par ces lumières intimes et profondes qui viennent plus abondamment encore du cœur que de l'esprit. De loin comme de près, il ne cesse de s'associer à la vie du Bon-Pasteur. Il en partage les joies comme les tristesses ; les craintes comme les espérances, et aux grands jours de fête, il était toujours là présent, comme un père ayant sa place marquée au milieu de sa famille réunie.

A côté de ce fils de Saint-Vincent de Paul si dévoué, nous voyons se détacher du groupe nombreux des bienfaiteurs du Bon-Pasteur, une autre figure qui nous attire par sa sainteté et son extérieur austère sous lequel se cachait un cœur plein de bonté et de compassion. C'est le Révérend Père Saché dont vous avez prononcé le nom avant qu'il ne sortît de mes lèvres. On l'appelle à juste titre le fondateur spirituel du Bon-Pasteur de Québec. Cet ami venait bien lui aussi à l'heure voulue, et il venait avec toutes les qualités requises pour asseoir cette maison sur des bases que rien ne pourrait ébranler, et pour lui donner cette abondance de vitalité religieuse que nous trouvons immanquablement dans les commencements de toutes les communautés.

Dans le choix d'un tel homme pour diriger cette œuvre naissante, nous reconnaissons bien la sollicitude paternelle de

Mgr Turgeon. Ce fut donc le P. Saché qui initia à la vie religieuse votre Mère Fondatrice et ses premières compagnes. Ce fut de lui que vint la première règle qui, pendant longtemps, fut le guide de leur vie spirituelle. Avec sa forte vie religieuse, avec sa connaissance et son amour des âmes, il pouvait parler avec assurance et exiger d'être suivi. Il savait ce qu'il pouvait et ce qu'il devait demander de ces âmes dont la formation religieuse lui était confiée. Bien qu'absorbé par un ministère qui ne lui laissait pas un moment de liberté, plusieurs fois par semaine il venait dire la sainte messe à l'Asile. Souvent il adressait aux religieuses et aux pénitentes ces instructions lumineuses et ardentes où elles trouvaient l'aliment dont leur âme avait faim dans une vie si nouvelle pour elles. Il se donnait à toutes ; et, de préférence, à celles qui avaient un plus grand besoin de son appui. Il défendait surtout ces dernières contre le découragement si naturel aux âmes qui ont gravement offensé Dieu et qui, en pensant aux rigueurs de sa justice, sont exposées à perdre de vue les trésors de sa miséricorde.

Ce ministère ne dura que trois années ; car le 2 juillet 1853, le P. Saché quittait Québec pour aller au Sault-au-Récollet remplir les fonctions de Père Maître des Novices. Mais l'influence des saints ne se mesure pas à la durée de leur action. On peut affirmer qu'après ces années si rapides, le P. Saché avait laissé sur cette œuvre une empreinte impérissable. Ce que ce bon et saint religieux avait été pour cette maison, pendant ce laps de temps, nous en trouvons la touchante expression dans les Annales du Bon-Pasteur : " Cette séparation, y est-il dit, nous afflige profondément, notre Mère ne se sent pas la force de porter seule le fardeau que les sages avis de ce Directeur lui ont rendu moins lourd. C'est le guide que Dieu lui avait envoyé dans toutes ses démarches, et voilà qu'il s'éloigne. Nous ne parlons de son

départ qu'en soupirant ; nous sentons toute la grandeur de la perte que nous faisons." Au soir de la résurrection, les disciples d'Emmaüs disaient à N.-S. prêt à les quitter : *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit* [1]. C'étaient les mêmes accents de tristesse qui sortaient du cœur des Sœurs du Bon-Pasteur à ce moment : O Père, restez avec nous, car, sans vous tout nous semble si sombre. Mais heureusement, les liens si intimes qui unissaient le P. Saché au Bon-Pasteur ne furent pas brisés par ce départ. De Montréal, il suivit avec une vive sollicitude tout ce qui se faisait à l'Asile ; continuant à donner ses conseils dans des lettres pieusement conservées, venant avec empressement prêcher les retraites annuelles quand il y était invité ; heureux de pouvoir alors constater de ses yeux les progrès et les développements variés de cette œuvre qu'il avait vue si petite. Seulement, tout en lui gardant le même dévoûment, avec sa délicatesse habituelle, il n'oubliait pas que ce n'était plus lui qui avait la responsabilité du Bon-Pasteur. S'il parlait, s'il donnait encore des conseils, il avait toujours soin de rappeler aux sœurs qu'il y avait d'autres voix qui devaient être entendues avant la sienne. " Dans tous les rapports, leur disait-il, que vous aurez avec Monseigneur, ou avec vos autres supérieurs, évitez même de prononcer mon nom, excepté auprès de notre bon Maître."

Revenu à Québec en 1881, son cœur était resté le même. Au milieu des communautés nombreuses qui, durant son absence, avaient fait appel à ses sympathies et à son dévoûment, il avait toujours fait dans son âme une place à part au Bon-Pasteur de Québec. Jusqu'à la fin de sa vie, il se réserva le ministère des pénitentes. Et afin de donner un témoignage manifeste de sa prédilection pour cette œuvre, il voulut que ses " noces d'or de sacerdoce " fussent célébrées dans cette

1—S. Luc XXIV, 29.

chapelle où sa mémoire survivra jusqu'à la fin des temps. *In memoria æterna erit justus* [1].

Quand le P. Saché quitta Québec en 1853, l'œuvre du Bon-Pasteur était encore bien récente, et il était naturel que les sœurs ressentissent fort vivement la perte qu'elles faisaient. Néanmoins, et avec raison, elles ne se laissèrent pas aller au découragement. Leur archevêque veillait sur elles ; les sympathies des curés de la ville et des membres des conférences de Saint-Vincent de Paul étaient acquises. Elles avaient surtout confiance en la Providence qui, jusque-là, ne leur avait jamais fait défaut et qui, au moment voulu, avait toujours su leur envoyer les amis, les protecteurs dont elles avaient besoin. Leur foi ne fut pas trompée ; le P. Saché part, Mgr l'archevêque leur donne à sa place, d'abord M. l'abbé Ferland, homme non moins remarquable par ses vertus sacerdotales que par ses qualités d'esprit et de cœur, et qui, pendant son court passage au Bon-Pasteur, y continua le bien commencé par son prédécesseur.

Mais, l'ami, le bienfaiteur, le père par excellence du Bon-Pasteur, celui dont la sainte et aimable physionomie domine toutes les autres en ce jour ; celui dont le nom évoque dans vos cœurs les plus doux souvenirs ; celui qui a droit de votre part à la plus vive reconnaissance ; celui, mes sœurs, que vous devez saluer comme l'homme providentiel que Dieu vous réservait dans son amour, c'est Mgr Cazeau.

Le Bon-Pasteur venait à cette époque d'être élevé à la dignité de communauté religieuse, et prenait ainsi une place glorieuse parmi les nombreuses congrégations qui font l'honneur de l'Eglise du Canada. Pour des nécessités nouvelles, mes sœurs, la Providence vous envoyait un homme nouveau. Il eût été bien difficile de faire un meilleur choix parmi les prêtres éminents de cette époque.

1—Ps. CXI, 7.

Par les services qu'il avait rendus sous différents évêques, d'abord comme secrétaire, puis comme vicaire général, Mgr Cazeau occupait une grande place dans le diocèse de Québec, et aussi, dans toute l'Eglise du Canada. Il jouissait de l'estime universelle, et il avait une influence considérable. Il était d'une activité prodigieuse qui s'étendait à tout. Il avait été directeur de la Congrégation des hommes pendant 19 ans ; il avait été aussi aumônier de la prison. De toutes parts on s'adressait à lui pour lui demander ses conseils ou pour lui confier la direction de sa conscience. Il se faisait tout à tous. Il avait dans le monde, comme parmi le clergé, des relations très étendues. Tous venaient à lui attirés et retenus par cette grâce et ce charme qu'il a conservés jusqu'à la fin de ses jours.

Tel était le prêtre qui, en 1856, prenait la direction du Bon-Pasteur. Sous sa vigoureuse et intelligente impulsion, cette communauté prit bientôt des développements remarquables. Il attira sur cette maison la popularité dont il jouissait lui-même. Tout le monde savait que, pour lui être agréable, le meilleur moyen était d'être très dévoué et généreux pour le Bon-Pasteur. C'est ainsi que les quêtes dans la ville et les campagnes qui, depuis l'origine, avaient été une des grandes ressources de la maison, furent plus fructueuses et plus abondantes ; grâce surtout aux chaleureuses recommandations des curés qui tous étaient des amis de Mgr Cazeau, ou qui lui avaient des obligations. Bien des bourses s'ouvrirent et qui seraient restées fermées, si les chaudes sympathies du dévoué chapelain n'avaient pas ouvert les cœurs et n'avaient pas été pour cette œuvre la plus puissante des recommandations.

Grâce aussi à l'éclat que sa présence jetait sur cette communauté, les vocations vinrent plus confiantes, plus nombreuses, et aussi plus persévérantes : car il ne se contentait

pas de les faire naître, mais il les cultivait aussi avec une sollicitude où il mettait tout son cœur et toute son expérience. Et alors cette famille s'accroissant, les religieuses purent répondre aux appels nombreux faits à leur dévoûment. Les fondations se firent ; mais elles se firent sans hâte, seulement quand la formation religieuse fut complète. Fortement formées, marquées d'une profonde empreinte, bien pénétrées de l'esprit de leur œuvre, ces femmes pouvaient quitter le berceau de leur vie religieuse et aller au loin. Elles garderaient fidèlement les traits essentiels de la religieuse du Bon-Pasteur. Et en ce jour, nos sœurs, où vous êtes revenues si nombreuses des différentes maisons où vous a envoyées l'obéissance, vous sentez bien que, quelles qu'aient été les circonstances diverses dans lesquelles vous avez vécu, vous n'avez qu'un seul cœur et qu'une seule âme, vous pouvez chanter avec joie et en toute vérité le cantique sacré : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Quand la mort vint frapper Mgr Cazeau, qui avait été vraiment votre père, il put laisser sans tristesse cette œuvre de son cœur. A ses filles désolées, il pouvait dire : Ayez courage, je ne vous laisserai pas abandonnées : *Ecce non relinquam vos orphanos.* [1]

Il avait, en effet, suscité autour du Bon-Pasteur de nombreuses amitiés. Il savait qu'elles vous seraient fidèles ; ces espérances n'ont pas été déçues. Vous en avez conscience ; car, vous avez la mémoire du cœur, et si, dans ce discours que je ne veux pas prolonger davantage, je me contente d'évoquer les noms des principaux bienfaiteurs de votre œuvre, dans votre âme, vous n'avez pas manqué de nommer tous ceux qui, à leur exemple, ont été bons et généreux pour vous. Mais, mes biens chères sœurs, ne quittez pas ces morts qui vous sont si chers, sans prêter une oreille attentive à ce

1—S. Jean XIV, 18.

qu'ils vous disent. Ils ne sont pas condamnés au silence. Bien que séparés de vous, ils vous parlent encore, et ils vous parlent particulièrement en ce jour. Ce qu'ils vous disent surtout, c'est d'avoir confiance en l'avenir ; c'est de compter sur eux maintenant et plus tard, comme vous étiez habituées à compter sur eux dans le passé.

Parmi les prêtres et les laïques dont le souvenir remplit votre cœur en ce moment, il en est beaucoup qui maintenant jouissent près de Dieu de la récompense méritée par leur vie toute de vertu et de charité. Eh bien, là, ils ne sont pas étrangers à votre œuvre qui leur fut si chère. Les âmes, quand elles quittent la terre pour entrer au ciel, ne se dépouillent pas des sympathies et des dévoûments où elles ont mis toute leur vie. Elles continuent à aimer au ciel ce qu'elles aimaient sur la terre, et elles veulent se dévouer encore aux œuvres auxquelles elles se sont dévouées. Ceux qui ont été vos amis et vos bienfaiteurs sur la terre, mes sœurs, sont encore au ciel vos amis et vos bienfaiteurs et, plus que jamais, ils sont à même de vous faire du bien. Aussi, est-ce surtout une parole de confiance qu'ils vous adressent en ce jour, en retour des accents de tendre reconnaissance qui montent de votre cœur vers eux. Ils restent avec vous, en pensant à vous et en priant pour vous. Ils restent avec vous, parce que leur mémoire vous suscite d'autres dévoûments et d'autres sympathies. A ces amis, en effet, qui ne sont plus, d'autres ont succédé qui vous entourent des mêmes affections et des mêmes sollicitudes. C'est une grande force et une grande consolation pour une famille religieuse que de se sentir ainsi constamment entourée. Cette bénédiction-là, la Providence ne vous l'a jamais refusée, et elle ne vous la refusera jamais tant que vous serez fidèles à l'esprit de charité qui a présidé à la fondation de votre œuvre. C'est un effet de la bonté de Dieu à votre endroit ; c'est un effet également de l'excellence du

but poursuivi et réalisé par vous, mes sœurs, excellence à laquelle des âmes vraiment chrétiennes ne sauraient rester insensibles.

Si donc, dans ces fêtes, vous contemplez le passé avec une joyeuse reconnaissance, vous pouvez également regarder l'avenir avec une complète assurance. Seulement, parmi ces amis qui vous ont quittées, il en est qui attendent encore au purgatoire l'heure si ardemment désirée où les portes du ciel s'ouvriront pour eux. Cette heure, mes sœurs, vous pouvez l'avancer par vos prières. Eh bien ! que cette prière pour vos bienfaiteurs défunts tienne toujours une grande place dans votre vie religieuse ; mais, qu'en ce jour elle sorte plus ardente de votre cœur. Unissez-vous avec une foi vive et une profonde charité au saint sacrifice de la messe qui, à ce moment, est offert à cette intention. Là, c'est N.-S. J.-C. qui prie, demande et expie. A cette prière, à cette demande, à cette expiation de son divin Fils, Dieu le Père ne saurait rien refuser. Amen.

M. l'abbé F.-X. Bellay, V. G. et curé de Chicoutimi, donna, ce jour-là, la bénédiction du T. S. Sacrement, assisté de MM. les abbés B. Bernier, aumônier de la communauté, et N. Gariépy, professeur au Séminaire de Québec.

Mme Samson nous a fait la faveur de chanter l'*Ave Verum* de Millard ; au dire de l'assistance, jamais sa voix ne fut plus belle, ni plus vibrante. Le chœur des religieuses fit successivement entendre le *Jubilate Deo* de Melvil, et le *Tantum ergo* de David.

A LA VEILLÉE

La voix de l'innocence nous charmait hier ; les accents du repentir vont nous émouvoir aujourd'hui. Si nous cultivons le gracieux parterre de l'enfance ; si violettes et lis embaument notre séjour d'un délicieux parfum, la fleur flétrie ou ternie par la poussière du chemin n'y reçoit pas moins la vivifiante rosée qui lui rendra son premier éclat, sa première fraîcheur.

Qui, plus que les chères âmes repentantes, a droit de chanter le cinquantenaire du Bon-Pasteur ! Ah ! laissons-les mêler leurs voix à notre joyeux concert ; elles y feront vibrer la note la plus touchante.

C'est le soir. La solitude s'est faite autour de nous, nos aimables visiteurs se sont retirés ; c'est l'heure de l'intimité. Nous la consacrons à nos bonnes madeleines qui, dans un drame intitulé : " Héroïsme et Repentir," vont nous retracer leur propre histoire. Elles sont là dans leur costume de fête—robe bleue et collerette blanche—pour saluer notre arrivée au milieu d'elles.

Un chant de circonstance interprète leurs cœurs si reconnaissants. Puis, commence la pièce. Nos yeux se mouillent de larmes devant cette infortune d'une jeune fille innocente, riche, belle, victime de sa confiance, et qui, délaissée, trahie, vient enfin se jeter dans les bras du Bon-Pasteur où elle trouve le repos et la paix. Que de fois, dans la vie réelle, cette scène ne s'est-elle pas déroulée !

Le dernier acte se termine par un tableau vivant où apparaissent à nos yeux sainte Madeleine, l'illustre pénitente de

l'Evangile, et l'ange de la Miséricorde tenant une couronne suspendue sur la tête de Madeleine Sainte-Thaïs, sa protégée qui vient de quitter la terre.

La deuxième journée de notre Triduum s'achève dans une émotion douce comme l'attrait qui nous a inspirées de nous dévouer au salut des âmes.

CANTATE

En cette fête chère,
Tous les cœurs sont heureux,
Et la famille entière
Prend des accents joyeux.
Ah ! notre gratitude,
Louant le bon Pasteur,
Chante la plénitude
Des bienfaits du Seigneur.

Sur cette heure immortelle,
Projetez, rayons d'or,
De la sphère éternelle,
Un radieux décor.
Qu'une lyre angélique
Pour le passé béni
Harmonise un cantique,
Un poème infini.

En cet heureux asile,
Toujours l'âme fragile
Trouve avec un pardon
Un Dieu fidèle et bon.
Vœux ardents, vœux de l'âme
Montez en jets de flamme,
Appelez sur ces lieux
Les purs reflets des cieux.

Glorieux cinquantenaire,
Sur ton front mi-séculaire
L'auréole jubilaire
Rayonne comme en l'azur
L'étoile d'un éclat pur.

Pour ce jour que Dieu nous donne,
Tu choisis, douce Madone,
Une splendide couronne
Dans l'écrin
D'un séraphin.

HÉROISME ET REPENTIR [1]

En cinq tableaux

PERSONNAGES

Madame GREY, en secondes noces Madame NORTON.
ALICE, HENRIETTE, } ses deux filles.
LUCIE BROWN, amie d'Alice, devenant plus tard religieuse du Bon-Pasteur sous le nom de Sœur Sainte-Madeleine.
ROSE, HÉLÈNE, } jeunes sœurs de Lucie.
CATHERINE, SUZANNE, } blanchisseuses.
Une propriétaire de logement.
Une Madeleine garde-malade.
Deux religieuses.
Plusieurs Madeleines.

PREMIER TABLEAU

La scène représente une terrasse : sièges, étagères avec pots de fleurs, une statue au fond entourée de feuillage. Au lever du rideau, Alice est seule, pleurant.

SCÈNE PREMIÈRE

ALICE, LUCIE

LUCIE, *arrivant.*

Oh ! Alice, vous pleurez ! Mais qu'avez-vous donc ? Sans doute, la longue marche de ce matin vous a trop fatiguée ?

1—Cette pièce a été inspirée après lecture du livre intitulé *La maison de l'enfant perdue.* Auteur anglais, Cecilia-Mary Caddell. Traduction française de M. l'abbé A. Latulippe, ancien aumônier du Monastère Provincial du Bon-Pasteur de Montréal.

ALICE, *avec aigreur.*

Je ne suis pas fatiguée et vous savez bien pourquoi je pleure. Et comment pourrait-il en être autrement, ou plutôt comment pouvez-vous vous étonner de mes larmes ? Déjà, j'ai perdu une de mes sœurs, et maintenant, vous que j'aime plus qu'une sœur, vous voulez partir, et je resterai seule...

LUCIE, *avec douceur.*

Je veux ? dites plutôt, chère Alice, que c'est Dieu qui le veut.

ALICE, *vivement.*

Quoi ! Dieu veut que vous abandonniez votre père dont la vie est pour ainsi dire rivée à la vôtre ? Dieu veut que vous abandonniez votre mère, vos jeunes sœurs, pour ne rien dire de moi-même ? Non, Dieu n'est pour rien dans une telle détermination.

LUCIE, *avec calme.*

Vous croyez ? Mais, Alice, demandez donc à votre cœur si Dieu ne demande jamais le sacrifice de soi-même.

ALICE

Pardonnez à ma douleur, elle m'égare... Quand je songe que jamais nous ne pourrons plus nous asseoir ensemble ici ; qu'il ne nous sera plus jamais donné d'errer sur ces landes et dans ces bois pleins des souvenirs de notre enfance, comment puis-je ne pas m'attrister ? *(Avec animation)* Comment ne pas pleurer quand je pense combien je vais être seule sans vous ? Ah ! c'est plus douloureux que si je n'avais jamais eu de sœur. Vous au couvent... et Henriette, Henriette !... *(Fondant en larmes)* O mon Dieu, je sens mon cœur se briser.

LUCIE, *émue.*

Alice, oui, je l'avoue, l'amour, c'est le sacrifice, et le sacrifice, c'est l'amour ! Mettez-vous à ce point de vue et le sacrifice s'adoucira. *(D'une voix ferme)* Ne pleurez plus, Alice, vous allez vous rendre malade... Petite sœur, voyons, votre douleur devient égoïste. Pensez à votre mère, songez à ce qu'elle souffre depuis deux ans. Si vous avez tant de peine de me voir vous quitter, pensez quelles ont dû être ses angoisses, à elle, en voyant son enfant l'abandonner. Hélas ! ce n'était pas pour Dieu !... *(Pause).*

Chère Alice, croyez-moi, c'est en vous dévouant pour consoler votre mère que vous trouverez vous-même votre véritable consolation. Soyez pour elle désormais ce qu'Henriette aurait dû être : la lumière de ses yeux, la joie de son cœur, son appui le plus cher.

ALICE

Mais vous savez combien je suis timide. Puis, comment me sentir à l'aise avec un beau-père qui m'est étranger, de jeunes frères et sœurs que je ne connais pas ! Et la pauvre Henriette, vous le savez, ne me disait rien de bien agréable sur leur compte quand elle m'écrivait.

LUCIE, *presque sévèrement.*

Oubliez tout ce qu'Henriette a pu écrire à ce sujet. Elle était alors sous l'influence de préjugés qui ont dû la rendre injuste dans l'interprétation des pensées et des sentiments de ceux qui l'entouraient. Oubliez tout ce qu'elle a dit, et allez à votre nouvelle demeure avec la résolution bien arrêtée d'être la fille soumise de votre beau-père, la véritable sœur aînée de ses petits enfants.

Maintenant, chère Alice, entrons. Mes sœurs doivent être bientôt de retour de leur promenade, et comme la soirée

doit appartenir à mon père, je leur ai promis d'être à elles avant le souper.

SCÈNE DEUXIÈME

LES MÊMES, HÉLÈNE, ROSE

HÉLÈNE, *se frappant dans les mains.*

Victoire ! victoire ! j'ai gagné la course.

ROSE, *avec tristesse.*

Peu m'importe. Je consentirais à être battue encore tous les jours pendant un mois, si, à ce compte, je pouvais empêcher les projets insensés de Lucie, ou même seulement retarder de quelques mois son départ.

HÉLÈNE

Oh ! c'est vrai. Oui, Lucie, reste encore quelque temps. Allons, montre-toi bonne, ne sois pas obstinée, mais va plutôt défaire tes malles. Demain, à la marée basse, nous aurons encore une course sur la grève, et c'est toi qui décideras de la victoire...*(Lucie sourit).* Ah ! je savais bien qu'elle regretterait son obstination. Rien maintenant ne pourrait la faire partir. N'est-ce pas, chère Lucie, que tu ne troubleras pas par ton départ la joie de nos vacances ? Pourquoi n'attendrais-tu pas qu'elles fussent terminées ?

LUCIE

C'est que je veux te laisser pour consoler papa et maman quand je serai partie.

ROSE, *avec amertume.*

Oh ! je savais bien qu'elle ne reviendrait pas si vite. Elle a toujours été obstinée comme un mulet quand il s'est agi de

mettre à exécution ses pieuses chimères. Que lui fait à elle de laisser ses jeunes sœurs et d'abreuver de chagrin nos bons parents !

LUCIE, *suppliante.*

Rose, Rose, je t'en conjure, ne parle pas ainsi. Après tout, vous resterez plusieurs à la maison.

ROSE, *avec dépit.*

Je ne me réconcilierai jamais avec cette vocation.

(Elle sort.)

SCÈNE TROISIÈME

LUCIE, ALICE, HÉLÈNE

HÉLÈNE, *prenant la main de Lucie.*

Alice, ne pourriez-vous pas la retenir ? Il me semble qu'elle entendra raison de vous, même quand elle s'obstine à ne pas nous écouter.

ALICE, *secouant la tête.*

J'ai fait tout ce que j'ai pu. Que veux-tu ? son cœur est déjà au couvent.

HÉLÈNE

Peste soit du couvent ! *(Elle se laisse tomber sur un siège et éclate en sanglots. Lucie s'éloigne et fait mine d'examiner une plate-bande).*

ALICE, *s'asseyant auprès d'Hélène.*

Pauvre Hélène, va, si tu savais comme j'ai du chagrin, moi aussi. J'espère pourtant encore qu'elle ne partira pas demain. *(Elle a un accès de toux).*

HÉLÈNE, *se frottant vigoureusement les yeux.*

C'est vraiment honteux. Me voici à pleurer comme un bébé, et à quoi bon ? Après tout, Rose avait peut-être raison, bien qu'elle n'eût pas dû se montrer si méchante. C'est vrai, Lucie est toujours trop obstinée quand elle a dans la tête quelques-unes de ses pieuses chimères.

ALICE

Obstinée seulement quand elle croit avoir raison *(Nouvel accès de toux).*

HÉLÈNE, *avec impatience.*

Raison ! raison ! Je ne vois et n'ai jamais vu raison en cela. Comment mon père peut-il lui permettre ces extravagances ? Je voudrais que ce couvent fût au fond de la mer.

Une voix au dehors.

Alice, Alice, que faites-vous donc assise sur le gazon à une pareille heure ? Entrez tout de suite, ma chère enfant, vous allez prendre un rhume mortel.

HÉLÈNE, *se levant.*

C'est votre mère ! Entrez tout de suite, Alice, entrez, et surtout ne dites pas que j'ai pleuré *(Elle s'éloigne en courant.)*

SCÈNE QUATRIÈME

ALICE, MADAME NORTON, LUCIE, *au fond.*

MADAME NORTON

Ma chère enfant, pourquoi être si imprudente après tous les avis du médecin ? Voyez, *(Alice tousse de plus en plus)* Vous venez de prendre un rhume qui va vous retenir au lit demain.

ALICE

Chère maman, ce n'est pas par oubli, mais cette pauvre Hélène est si chagrine que je n'ai pu m'empêcher de m'asseoir avec elle pour la consoler. D'ailleurs, ce n'est pas le rhume, mais je pleurais aussi, et chaque fois que je pleure, cela me porte à tousser.

MADAME NORTON

Alors, je ne veux plus que vous pleuriez, ma chère enfant, car cette toux violente finira par endommager vos poumons.

ALICE

S'il est possible, chère maman, je ne le ferai plus ; mais vous le savez, Lucie doit partir demain pour le couvent, et j'ai bien de la peine à retenir mes larmes en perdant celle que je chérissais comme une sœur. *(Madame Norton tressaille).* Pardonnez-moi, ma mère, je n'y pensais pas...Je n'aurais pas dû prononcer ce mot.

MADAME NORTON, *prenant un air indifférent.*

Et pourquoi pas, mon enfant ? Vous n'avez dit que la vérité. Mais entrons, et souvenez-vous de prendre à cause de moi soin de votre santé. Quelque chers, en effet, que me soient les tendres petits à la maison, ils ne sauraient vous remplacer dans mon cœur, Alice, vous et...et...

(Alice sort).

SCÈNE CINQUIÈME

MADAME NORTON, LUCIE

LUCIE, *s'avançant vers Madame Norton.*

Chère Madame, vous êtes inquiète sans doute au sujet d'Alice ?

MADAME NORTON, *inquiète.*

Paraît-elle souvent aussi mal qu'aujourd'hui ?

LUCIE, *vivement.*

Oh ! non, au contraire, elle paraissait mieux la semaine dernière qu'elle ne l'avait été dans toute la saison. Maman le remarquait hier encore, un instant seulement avant votre arrivée.

MADAME NORTON, *secouant la tête d'un air de doute.*

Pour ma part, je crois qu'elle est à la première période de la phtisie.

LUCIE, *vivement.*

Il n'y a pas lieu de vous alarmer. Vous l'amenez avec vous à Malte, n'est-ce pas ? Un climat plus doux va la remettre entièrement, c'est ce que je souhaite de tout mon cœur. La perdre vous serait un si grand deuil.

MADAME NORTON

Hélas, oui ! *(Avec effort)* Mais j'ai un autre deuil plus grand encore...mon Henriette, ma pauvre enfant perdue.

LUCIE

N'y a-t-il donc plus aucun moyen, aucune espérance de la retrouver ?

MADAME NORTON, *tristement.*

Aucun, aucun...excepté un miracle.

LUCIE, *affectueusement.*

Et ce miracle, pourquoi le bon Pasteur ne le ferait-il pas ? Chère madame, ce miracle, il le fera, soyez-en certaine, il le fera. Oh ! croyez-moi, ce n'est pas simplement pour charmer

notre imagination par une parabole gracieuse qu'il s'est peint si souvent sous la figure du pasteur cherchant dans le désert la brebis égarée. Oui, oui, il est à la recherche d'Henriette, et un jour ou l'autre, si ce n'est pas maintenant, ce sera plus tard, il la retrouvera et la ramènera sinon dans vos bras, du moins dans les bras de ce Père dont nous sommes tous les enfants.

MADAME NORTON

Peut-être, si vous priez pour elle. Pour moi, j'ai prié jusqu'à m'épuiser, sans jamais n'avoir pu rien pénétrer du mystère qui enveloppe ma pauvre enfant. Qui sait même si elle n'est pas déjà morte,—et c'est vraisemblablement le cas,—car comment aurait-elle pu, fière et impérieuse comme je la connais, comment aurait-elle pu survivre à la disgrâce qu'elle-même a attirée sur sa tête ?

LUCIE, *vivement.*

Morte ! oh ! non, non, elle n'est pas morte. Vous devez repousser cette sombre pensée. S'il en était ainsi, vous auriez dû, dans le cours ordinaire des choses, en avoir entendu parler depuis longtemps.

MADAME NORTON

C'est vrai : *lui,* ou plutôt quelque autre aurait eu la délicatesse de m'écrire... *(Avec un grand effort)* Lucie, il y a longtemps que je veux vous entretenir à ce sujet, et je ne m'en sentais pas le courage... Je veux que vous priiez pour ma pauvre enfant égarée avec toute l'énergie de l'âme généreuse et aimante que Dieu vous a donnée. Priez pour elle lorsque vous serez devenue membre de cette communauté du Bon-Pasteur qui se dévoue au salut de celles qui sont... *(Très émue)* O mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi faut-il que j'aie pareille chose à dire de mon enfant ?... oui, qui sont ce qu'est aujourd'hui ma fille...

LUCIE

Cette pauvre Henriette, je ne l'oublie pas.

MADAME NORTON

Promettez-moi de prier pour elle, toujours sans doute, mais surtout ce soir. Ce soir, quand vous irez vous agenouiller une dernière fois devant l'autel, cet autel devant lequel vous avez prié depuis votre enfance, où vous avez entendu l'appel divin vous demandant de consacrer votre vie au service du bon Pasteur. Car si Dieu doit jamais exaucer vos prières, ce sera à cette heure où vous vous disposez à faire pour son amour le sacrifice de toutes vos joies, de toutes vos espérances de la terre. Demandez au bon Pasteur de me la ramener à moi, son infortunée mère. Qu'importe que le monde la renie et la méprise, elle est encore mon enfant... Oh ! si elle me revenait repentante, je la considèrerais plus que jamais mon enfant !... Oui, elle me serait plus chère, plus précieuse, à cause même de son malheur. Vous prierez donc, n'est-ce pas, chère Lucie ?

LUCIE

Je vous le promets, Madame. *(Madame Norton sort).*

SCÈNE SIXIÈME

LUCIE, *seule, regardant Madame Norton s'éloigner.*

Pauvre mère ! le chagrin l'a marquée avant le temps des signes de la vieillesse. La joie a déserté son front... Malheureuse enfant qui en est la cause, que l'orgueil a perdue... Saura-t-elle jamais toutes les larmes que sa désertion a fait verser à sa mère ? Où est-elle à cette heure ?...O mon Dieu, vous ne l'ignorez pas, vous. Elle attend peut-être anxieuse en ce moment un regard de miséricorde, une parole de pardon.

Parlez à son âme...Pitié, pitié pour elle ! *(Se jetant à genoux devant la statue)* O bon Pasteur des âmes, c'est de tout cœur que je vous renouvelle l'offrande de moi-même, que je me constitue victime de la pauvre infortunée...Seigneur, je vous donne ma vie pour celle d'Henriette, pour sa conversion. Ah ! que mon existence tout entière répare toutes les funestes erreurs de la pauvre enfant !...*(Elle se relève)* Je le sens, mon holocauste est agréé. Quelque chose *(mettant la main sur son cœur)* me dit qu'un jour Henriette sera rendue à sa mère contrite et repentante. *(regardant à sa montre)* Mais le temps fuit...

Le rideau tombe.

DEUXIÈME TABLEAU

La scène représente une chambre dans une mansarde. Ameublement délabré. Henriette Grey est accoudée sur la table, absorbée dans ses pensées. Elle a conservé un cachet de distinction qui contraste avec sa toilette fanée.

SCÈNE PREMIÈRE

HENRIETTE, LA PROPRIÉTAIRE

LA PROPRIETAIRE, *entrant.*

Eh bien ! jeune femme, vous êtes donc restée oisive toute la journée, au lieu d'accomplir ce que je vous ai dit. Souvenez-vous de ce que vous avez entendu ce matin, et je le répète : vous ne coucherez pas ici ce soir, si vous ne me payez pas au moins la moitié du loyer que vous me devez depuis trois semaines. *(Henriette reste absorbée dans ses pensées. La propriétaire, blessée de son silence, frappe du pied, puis pose rudement sa main sur l'épaule d'Henriette)* Entendez-vous ?

HENRIETTE, *suppliante.*

Oh ! ayez pitié...

LA PROPRIÉTAIRE, *avec colère.*

Ah ! ah ! ces airs de supplication ne me touchent guère... Allons, Mademoiselle, je sais qui vous êtes malgré ces airs de grande dame. Ah ! oui, une grande dame en effet, qui a vécu trois semaines à mes dépens sans jamais me faire voir le moindre sou...Mais nous allons voir maintenant...Vous allez me payer, ou bien morte ou vive, vous sortirez d'ici ce soir.

HENRIETTE, *avec hésitation.*

Demain peut-être...

LA PROPRIÉTAIRE, *d'une voix sauvage.*

Demain ! Je ne veux plus de demain. Il y a assez longtemps que vous me remettez à demain. J'ai promis à mon mari que ce soir, avant son retour, vous auriez payé ou quitté la maison. Ainsi choisissez. *(On entend frapper à la porte).*

SCÈNE DEUXIÈME

LES MÊMES, UNE ENFANT

L'ENFANT, *portant une lettre.*

Y a-t-il une demoiselle Henriette Grey qui demeure ici ?

LA PROPRIÉTAIRE

Oui.

L'ENFANT

Cette lettre est pour elle. *La propriétaire saisit vivement la lettre. (L'enfant sort).*

SCÈNE TROISIÈME

HENRIETTE, LA PROPRIÉTAIRE

LA PROPRIÉTAIRE, *à part, examinant la lettre.*

Si c'était de l'argent !... Elle pourrait bien avoir des amis pour lui venir en aide. *(S'avançant vers Henriette et d'une voix caressante).* Allons, ma chère amie, voyez, c'est une lettre pour vous. Ne vous avais-je pas dit de ne pas vous alarmer, que vous deviez avoir dans le monde quelqu'un qui s'intéressât à vous. Je ne m'étonnerais pas si cette lettre contenait des valeurs considérables qui vous permettraient de vivre comme une dame,—oui, une dame, car vous l'êtes sans doute, malgré ce que j'ai pu dire tout à l'heure dans un moment d'humeur. Allons, ouvrez-la et voyez. *(Elle dépose la lettre sur la table devant Henriette).*

HENRIETTE, *rejetant la lettre, et avec hauteur.*

Sortez de suite, entendez-vous ?...Je n'ouvrirai pas cette lettre que vous ne soyez au bas de l'escalier, et je vais la déchirer en pièces si vous demeurez ici un instant de plus...

LA PROPRIÉTAIRE, *à part.*

Oh ! la misérable ! *(allant pour sortir)* Allons, rappelez-vous que vous êtes la bienvenue. Ce n'était pas par mauvais vouloir que je vous disais de partir ; mais, vous le savez, je vis sur mes loyers et je ne puis pas les laisser pour rien. Si donc vous pouvez payer, restez aussi longtemps que vous le voudrez. Et vraiment, j'aime bien mieux voir dans cette chambre une personne tranquille comme vous qu'une bande d'enfants qui me sauteraient jour et nuit sur la tête. Ainsi ne partez pas... *(Henriette fait un signe d'impatience. La propriétaire sort, puis revient sur ses pas).* Surtout ne partez pas, si vous avez de l'argent...

SCÈNE QUATRIÈME

HENRIETTE, *seule.*

(Elle ramasse la lettre restée à terre et d'une main fiévreuse en brise le cachet. Un billet de banque, enveloppé dans un fragment de gazette, tombe à terre. Elle retourne l'enveloppe en tout sens). Pas un mot !...pas un seul mot !... *(Elle prend le fragment de papier, le déploie, puis lit à haute voix :)* " Ce matin, 15, mariage à Londres, dans l'église de la Trinité,...

L'heureux couple est parti immédiatement pour les Indes." Marié ! la semaine dernière... et parti pour les Indes !... *(Elle relit le papier, sa figure se contracte de plus en plus).* C'est donc vrai... il m'abandonne... il m'a abandonnée... *(Eperdue)* Me voilà seule, absolument seule dans le monde... seule...seule...abandonnée...*(Désespoir). (Se levant tout à coup)* Quelle trahison indigne ! *(Elle ramasse le billet de banque, le déchire en pièces, sans même en regarder la valeur)* Mais mon loyer...n'importe, cet anneau paiera... *(Elle le jette sur la table)* Il ne m'est plus d'aucune utilité maintenant...*(Avec un calme effrayant, elle regarde autour de la chambre, prend un châle sur le dossier de la chaise et le jetant sur sa tête) :* Je m'en vais...Que sert de vivre plus longtemps ?...Que le monde perde jusqu'à ma mémoire, qu'il oublie à jamais ce que j'ai été, ce qu'a été la brillante Henriette Grey...Oh ! je veux ensevelir jusqu'à mon nom. *(Elle sort).*

SCÈNE CINQUIÈME

LA PROPRIÉTAIRE, *seule.*

Comment, elle est partie !... Et mon loyer... *(avec colère)* Ah ! la pécore, ça en avait bien tout l'air qu'elle ne payerait pas... Ce ton larmoyant quand on a rien... Tiens, du papier par terre...mais il n'y en avait pas tantôt... *(Ramassant les*

papiers qu'elle rassemble) On dirait que c'est un billet de banque... Mais oui, un billet de banque... gageons que c'est la valeur de mon loyer qu'elle a déchirée, car il y avait certainement quelque chose dans la lettre qu'elle a reçue tantôt... Il y a du mystère dans tout ça... *(Apercevant l'anneau sur la table)* Oh ! mais qu'est-ce que je vois qui brille donc là ?... *(Elle l'examine, puis le passe à son doigt)* Voici pour payer trois fois mon loyer... ça compensera pour les trois semaines que j'ai eu la bonté de la loger pour rien.

Le rideau tombe.

TROISIÈME TABLEAU

La scène représente une chambre de blanchisseuse : table, chaises sur lesquelles se trouvent plusieurs grands paniers de linge net.

SCÈNE PREMIÈRE

CATHERINE, *seule, humectant du linge.*

Il me reste encore beaucoup à faire... j'en ai quasiment pour la grande nuit...Encore pas sûre de me coucher ce soir. *(On frappe.—Regardant à la porte d'entrée).* Tiens, c'est vous, Suzanne, bonjour.

SCÈNE DEUXIÈME

CATHERINE, SUZANNE

SUZANNE

Bonjour, Catherine. Tout cet ouvrage encore. On dirait vraiment que vous commencez votre journée. Je ne suis pas si vaillante que ça, moi. J'aime bien à me dégourdir un peu, à jaser un brin, puis ça ne m'empêche pas de livrer quand même mon linge à temps.

CATHERINE, *à voix basse.*

Chut ! permettez que je vous dise de pas parler si fort. J'ai quelqu'un qui repose dans l'autre chambre.

SUZANNE, *avec curiosité.*

C'est toujours pas votre mari ? Je l'ai rencontré aujourd'hui qui se rendait à son travail. C'est pas non plus vos deux enfants ? Ils sont là qui jouent dans la rue. Vous auriez donc de la visite ?

CATHERINE

Oui.

SUZANNE

Votre cousine d'Amérique, j'imagine ?

CATHERINE

Non.

SUZANNE

Votre arrière-nièce du Canada, alors ?

CATHERINE

Non.

SUZANNE

Votre grand'tante de...

CATHERINE, *l'interrompant.*

Non, non...

SUZANNE

Vous n'avez pourtant pas d'autres parents que je connaisse, et pour que quelqu'un soit couché ici à pareille heure, il faut que ce soit quelque connaissance arrivée soudainement...Et ce dont je suis bien sûre, c'est que vous n'aviez et n'attendiez personne à coucher quand je suis partie à onze heures hier soir.

CATHERINE

C'est en effet après cela, vers une heure la nuit dernière, que...que...

SUZANNE, *l'interrompant.*

Que votre grand'tante est arrivée ?

CATHERINE

Ma grand'tante ! êtes-vous drôle ! Voilà dix ans passés qu'elle dort son dernier sommeil.

SUZANNE

Mais qui...qui donc ? Ma curiosité brûle de le savoir.

CATHERINE, *mystérieusement.*

Qui ? C'est difficile à dire. Tout ce que je sais, c'est une jeune femme ou une jeune fille que je n'ai jamais ni vue ni connue.

SUZANNE, *avec étonnement.*

Que vous avez ici ? Et vous gardez comme ça dans votre maison une personne que vous ne connaissez pas, qui n'a aucune recommandation. Savez-vous son nom au moins ?

CATHERINE

Je l'ignore. Mais c'est assez visible que la jeune personne est d'une famille distinguée ; d'un bourgeois ? d'un lord ? peut-être même d'un prince ? Elle est d'une beauté...elle a un air de distinction et un langage...presque d'une reine, quoi !

SUZANNE

Vous m'étonnez !...Par quel hasard la logez-vous ?

CATHERINE

Ecoutez : l'histoire est un peu longue et surtout lamentable à dire...*(Elle jette un regard furtif du côté de la chambre où repose Henriette, et toutes deux s'avancent sur le devant de la scène).* Vous vous rappelez qu'hier soir lorsque vous êtes retournée à votre logis, il me restait à terminer un travail que je devais livrer sans faute pour ce matin. Mon travail fini, je me hâtai de le porter. Je m'en revenais, il pouvait être minuit...En traversant le pont là-bas, je fis la rencontre d'une jeune fille en qui je trouvai des allures singulières. Surprise de voir si tard une jeune fille seule dehors, je ne pus m'empêcher de l'examiner un peu. Je m'arrêtai à une petite distance. La jeune fille était arrêtée aussi. Elle était penchée par-dessus le parapet, regardant attentivement les eaux sombres de la Serpentine...Je ne la perdais pas de vue... Tout à coup, elle se reprend à marcher, s'arrête de temps en temps, va et vient sur le pont...Frappée de ces manières étranges, je me mets à penser : " Ça veut dire quelque chose, bien sûr." Cachée derrière le massif d'arbres de la tête du pont, j'observai attentivement la jeune fille...Elle se penche de nouveau au-dessus de l'abîme et demeure immobile quelques instants...Tout à coup, elle ôte son châle, rejette en arrière sa longue chevelure, regarde soigneusement autour d'elle, et...vous devinez le reste... J'en suis encore terrifiée et les jambes me tremblent comme de la laine rien qu'à y penser. Au moment où elle allait faire le bond fatal et se jeter à l'eau, je m'élançai et retins la malheureuse. Mon pressentiment ne m'avait pas trompée, elle voulait en finir avec la vie.

SUZANNE

Mais c'est effrayant ! mais c'est épouvantable ! C'est-y bien possible ce que vous me contez là ? Quel bonheur au

moins, Catherine, que vous vous soyez trouvée là ! C'est le bon Dieu qui vous a envoyée pour sauver cette pauvre malheureuse, bien sûr.

CATHERINE

Tenez, Suzanne, quand même je n'aurais fait que cette action-là dans ma vie, vous ne savez pas quel contentement j'en éprouve. Pauvre fille !

SUZANNE

Ça doit être quelque folle échappée.

CATHERINE

Oh ! pour ça non. Il me paraît plutôt que c'est la peine, quelque grande déception peut-être qui l'a ainsi poussée à se jeter à l'eau.

SUZANNE

Ça se peut bien. Mais dites-moi qu'est-il advenu ensuite ?

CATHERINE

Comme je vous l'ai dit, je l'avais saisie par les épaules. Je tâchai de garder tout mon sang-froid, et lui dis : " Venez, venez, ma fille, que faites-vous ici à une pareille heure ? Vous prendriez une maladie mortelle en restant plus longtemps dans les exhalaisons de ces eaux malsaines." Elle s'est bien débattue un peu pour se délivrer de mon étreinte, cependant elle a fini par céder, et m'a dit d'un ton brusque : " Je voulais m'ensevelir là, disparaître à jamais."—" Ce n'est pas le lieu pour ensevelir une chrétienne comme vous l'êtes, je suppose," lui ai-je dit.—" Chrétienne ! a-t-elle repris en cherchant comme un souvenir oublié, oui, oui, je suis chrétienne, j'ai été baptisée." Et elle me disait cela en se laissant tomber sur l'herbe et d'un ton d'indifférence. " Allons !

venez, venez, lui ai-je dit, c'est encore pis de s'asseoir que d'être debout en cet endroit humide. Venez de suite ; quand vous serez près d'un bon feu à la maison et que vous aurez avalé une tasse de bon thé chaud, vous oublierez les noires pensées qui vous obsèdent en ce moment. Venez avec moi, et ne craignez rien. Vous serez la bienvenue ; nous vous donnerons un bon lit, et demain vous vous sentirez toute réconfortée, bien sûr." C'est ainsi que je l'ai emmenée sans plus de résistance.

SUZANNE

Pauvre jeune fille ! J'en ai pitié.

CATHERINE

Elle était épuisée et ne dit pas un mot tout le long du chemin. Je respectai son silence, mais si je priais dans mon cœur pour la pauvre créature... A peine étions-nous entrées ici que je ne sais pas si c'est parce que la chaleur de l'appartement a eu une impression trop vive sur la jeune fille après le froid au dehors, toujours est-il qu'elle s'est évanouie.

SUZANNE, *levant les bras au ciel.*

Bon Dieu !

CATHERINE

A nous deux, Jacques et moi, nous l'avons transportée sur le lit dans l'autre chambre. Ça n'a pas été long heureusement ; elle est revenue à elle presque aussitôt, après lui avoir fait prendre quelques gorgées de bon thé chaud. A ma grande satisfaction, elle s'est endormie ensuite d'un profond sommeil, si profond que je pense qu'elle dort encore...

SUZANNE

Quelle aventure ! quelle aventure ! je n'en reviens pas... Je ne regrette pourtant pas d'avoir paru un peu curieuse au

commencement, car cette histoire que vous venez de me raconter, Catherine, me confirme encore dans la bonne opinion que j'avais de votre grand cœur.

CATHERINE, *essuyant une larme.*

Ah ! je n'ai pas de mérite à cela, allez. Il faut bien secourir les malheureux, notre sainte religion nous l'enseigne. *(On entend du bruit en arrière du théâtre)* Mais écoutez un peu, ne dirait-on pas qu'elle est debout ?

SUZANNE

Il y aurait de l'indiscrétion si je restais ici plus longtemps. Je me sauve. Bonjour Catherine. *(Elle sort précipitamment. Henriette entre par l'autre porte).*

SCÈNE TROISIÈME

CATHERINE, HENRIETTE

CATHERINE, *présentant une chaise à Henriette.*

Allons, venez vous asseoir. Vous avez bien dormi, j'espère ? Le souper sera bientôt prêt. *(Elle se remet à son linge. Henriette s'est assise ; elle est quelques instants immobile et silencieuse. De grosses larmes roulent sur ses joues).*

HENRIETTE, *soudainement.*

Il y avait un homme ici hier soir, si je ne me trompe. Est-ce votre mari ou si vous êtes veuve ?

CATHERINE, *d'un ton solennel.*

Veuve ! Dieu m'en garde. Que ferions-nous, moi et les enfants, sans le cher homme qui est à la tête de la maison ?

HENRIETTE

Alors, où est-il ? Je ne l'ai pas vu ni entendu ce matin.

CATHERINE

Il est à son travail depuis le point du jour. Mais il va rentrer tantôt. Il ne saurait tarder, car il est toujours ici à six heures pour prendre son thé. *(Henriette se lève précipitamment et jette son châle sur ses épaules).* Allons, qu'y a-t-il ? Qu'avez-vous encore ? Si c'est Jacques que vous voulez voir, il sera ici dans un instant. Inutile d'aller à sa rencontre ; je ne sais moi-même par quelle rue il doit revenir ce soir.

HENRIETTE, *allant pour sortir.*

A sa rencontre ? Je ne veux pas le rencontrer, je veux l'éviter.

CATHERINE, *la retenant.*

Ah ! et pourquoi donc ? Pourquoi ne le verriez-vous pas ? Mais Jacques n'a pas plus de malice qu'un poussin. C'est un tendre cœur et un honnête homme, allez, et certes, jamais femme ne put trouver mieux pour père de ses enfants.

HENRIETTE, *avec véhémence.*

Femme, votre mari voudrait-il me souffrir dans sa maison s'il connaissait mon histoire ?...*(Se laissant tomber sur un siège)* Ah ! si j'avais écouté ma mère...si j'avais suivi les conseils de mon beau-père...*(Elle pleure).*

CATHERINE

Vous avez perdu votre père ?

HENRIETTE

Hélas ! oui, et c'est là mon malheur...

CATHERINE, *avec sympathie.*

Pauvre demoiselle !

HENRIETTE

Mon père était major dans l'armée royale ; il fut obligé de partir pour les Indes avec son régiment...Ma mère le suivit, laissant ma sœur aînée aux soins d'une noble dame de Londres, son amie d'enfance : le climat de l'Inde lui eût été fatal...Après la mort de mon père, notre séjour se prolongea aux Indes. Me voyant grandir, j'avais atteint ma quinzième année, ma mère, voulant me donner un protecteur, contracta une nouvelle alliance. Nous quittâmes alors la terre étrangère pour retourner à la patrie...Fière par nature, il y avait à peine deux mois que nous étions revenus en Angleterre que déjà je ne pouvais supporter l'autorité de mon beau-père, et une nuit, trompant sa vigilance, j'ai déserté la maison. Hélas ! j'ai été dupe d'un faux ami...Depuis lors, que ma vie a été malheureuse, si vous saviez... si vous saviez... Déçue, trahie, abandonnée, je voulais en finir avec la vie hier soir lorsque vous m'avez arrêtée...*(Se levant avec désespoir).* Du bonheur, il n'y en a plus pour moi maintenant.

CATHERINE, *se rapprochant d'Henriette.*

Mais vous croyez-vous la seule coupable sur la terre ? Ne savez-vous pas que les plus forts peuvent tomber, s'ils ne prennent garde ? *(Elle regarde autour d'elle, prend Henriette par la main et la contraint de s'asseoir, puis s'asseyant elle-même).* Ecoutez-moi : je vais vous dire une chose que je n'ai jamais dite encore à aucune créature mortelle, excepté à mon mari que je n'aurais jamais voulu tromper. Votre malheur me touche...Qui vous dit que moi, j'ai toujours été ce que je suis maintenant ?...Ecoutez la révélation que je vais vous faire, je la fais uniquement dans

l'intérêt du salut de votre âme...*(Avec hésitation).* Non, je n'ai pas toujours été ce que je suis, gagnant honnêtement ma vie, et j'ajouterai même au risque de passer pour orgueilleuse, honorablement connue de ceux avec qui je fais affaire... Non, car à peine avais-je dix-huit ans que déjà j'avais oublié les saintes lois du devoir...Aussi, sans les sœurs du Bon-Pasteur, au lieu d'être maintenant comme vous me voyez, je serais depuis longtemps au fond de l'enfer. *(Avec émotion.)* Que le ciel leur rende le bien qu'elles m'ont fait !

HENRIETTE, *distraite.*

Les sœurs du Bon-Pasteur ! Qu'est-ce que cela ?...Qu'est-ce que les sœurs du Bon-Pasteur ?...Il me semble que j'en ai déjà entendu parler...

CATHERINE

Qu'est-ce que c'est ? *(Joignant les mains).* Ce sont des religieuses, plutôt ce sont des anges qui vivent là-bas dans ce beau et grand couvent que vous apercevez...Elles me reçurent comme elles en reçoivent des centaines d'autres ; elles m'accueillirent quand ma mère elle-même ne m'aurait peut-être plus reconnue pour sa fille...Elles m'accueillirent et me firent comprendre ce que le monde semble vouloir empêcher les pauvres désespérées de comprendre : que, malgré tous mes torts, je pourrais encore reprendre le bon chemin. Ce bon chemin, elles me l'apprirent, et quand je sus bien ma leçon, quand elles crurent que je serais fidèle aux bons principes qu'elles m'avaient enseignés, elles me trouvèrent une situation dans une famille. J'y entrai comme blanchisseuse, et ce fut là que je fis la connaissance de Jacques.

HENRIETTE, *après un moment de réflexion.*

Les sœurs du Bon-Pasteur vous reçurent chez elles, dites-vous ? Pensez-vous qu'elles me recevraient aussi ?

CATHERINE, *joyeusement.*

Si elles vous recevraient ? Essayez seulement, et vous verrez si elles vous recevront. Oh ! comme vous allez être heureuse avec elles ! Heureuse et chez vous...car ce sont de véritables dames comme vous. Je dis comme vous, car il faudrait être plus qu'aveugle pour ne pas voir que vous êtes vous aussi une véritable dame. Non pas que cela fasse la moindre différence pour elles ; elles sont aussi empressées, aussi bonnes pour la plus ignorante créature qu'elles ont sous leurs soins qu'elles le seraient pour la reine elle-même—Dieu la bénisse !—si jamais la reine venait à leur rendre visite. Mais, quoiqu'il n'y ait pas de différence de leur côté, je suppose qu'il y en aura une grande pour vous et que vous vous trouverez bien plus à l'aise avec des dames véritables, que vous ne le seriez si elles étaient moins instruites et moins cultivées que vous-même.

HENRIETTE, *suppliante.*

Alors, vous allez me conduire tout de suite chez elles, n'est-ce pas ?

CATHERINE, *vivement.*

Certes oui, et de tout cœur. *(Se levant).* Seulement, attendez une minute, je vais demander à la voisine de veiller sur les enfants jusqu'à l'arrivée de leur père. *(Elle sort)*

SCÈNE QUATRIÈME

HENRIETTE, *seule.*

Quel excellent cœur de femme !...La pensée de vivre sous les soins des religieuses qu'elle vient de me dépeindre, me fait déjà du bien... Elles ne railleront pas mon infortune, elles... Sous leur protection, je n'ai pas à craindre les reproches, les sarcasmes, que je redoute dans la maison de mon

beau-père... Là, je serai à l'abri des regards moqueurs de tant d'adulateurs qui m'ont encensée et qui me méprisent aujourd'hui... Oh ! c'est toute une vision de paix que j'entrevois !...

SCÈNE CINQUIÈME

HENRIETTE, CATHERINE

CATHERINE, *entrant.*

Bien, partons immédiatement, car il y a une assez longue distance d'ici au couvent du Bon-Pasteur, et il nous faut faire en sorte d'être là avant que les portes soient fermées pour la nuit.

Le rideau tombe.

QUATRIÈME TABLEAU

La scène représente une infirmerie. Au fond de l'appartement, Madeleine Sainte-Thaïs (Henriette) malade repose, un crucifix dans les mains. Une repentante garde-malade est près d'elle.

SCÈNE PREMIÈRE

SŒUR SAINTE-MADELEINE, UNE GARDE-MALADE

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *entrant sans bruit.*

Je viens d'apprendre que Madeleine Sainte-Thaïs est plus mal. Qu'est-il donc survenu ? Elle paraissait bien ce matin, et elle ne toussait pas plus que d'habitude, il me semble.

LA GARDE-MALADE

Elle a eu immédiatement après votre départ de la salle un accès de toux violent qui a amené une hémorragie. Le médecin qui vient de partir, trouve le cas très grave. Elle désirerait faire connaître la chose à sa mère, c'est pour cela qu'elle vous a fait demander.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Y a-t-il longtemps qu'elle repose ?

LA GARDE-MALADE

Depuis quelques instants seulement.

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *à part considérant attentivement Madeleine Sainte-Thaïs.*

Cette figure ne m'est pourtant pas inconnue... Depuis que je suis dans la maison que je cherche sa ressemblance... J'en suis encore aussi frappée que le premier jour.

LA GARDE-MALADE

Elle est changée, la pauvre fille ! Ne trouvez-vous pas, Mère ?

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Beaucoup. Elle pourrait bien ne pas se prolonger longtemps.

LA GARDE-MALADE

Si le bon Dieu vient la chercher, c'est une belle sainte qu'il emmènera dans le ciel.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

En effet, Madeleine Sainte-Thaïs est vraiment vertueuse, et surtout depuis qu'elle est au noviciat des Madeleines. En ma qualité de sous-maîtresse, j'ai été pour ainsi dire le témoin journalier de ses progrès dans l'humilité et la pénitence. Elle est véritablement devenue un modèle pour ses compagnes, et un modèle à imiter.

LA GARDE-MALADE

Elle est méconnaissable. Il fallait la voir durant les pre-

miers mois qu'elle était ici. Il n'y en avait pas de plus emportée ni de plus orgueilleuse dans toute la salle.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Quel changement la grâce de Dieu ne peut-elle pas opérer dans une âme !

LA GARDE-MALADE

J'ai toujours eu de l'influence sur elle, c'est peut-être à cause de l'intérêt et de l'amitié que je lui ai montrés dès son arrivée.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Votre bonne conduite a été aussi, je crois, pour quelque chose dans sa conversion. Soyez heureuse d'avoir aidé en cela vos maîtresses à travailler au salut de la chère enfant.

LA GARDE-MALADE

Je n'oublierai de ma vie la scène qu'elle nous a faite une fois,—elle nous en a fait plusieurs,—mais cette fois-là, elle était plus mal disposée que jamais : elle voulait partir à tout prix. Et savez-vous pourquoi, Mère ?—Parce qu'elle nous trouvait trop communes, trop vulgaires, comme elle disait... *(Avec une grande simplicité).* C'est cette fois-là que j'ai été inspirée de faire le sacrifice de ma chevelure à Notre-Dame. Je voulais tant qu'Augustine sentît comme moi le bonheur qu'il y a à rentrer en grâce avec le bon Dieu !

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Chère enfant, c'est quand Augustine sera au ciel qu'elle connaîtra pleinement tout ce qu'elle doit à votre générosité, et que de grâces sa reconnaissance ne vous obtiendra-t-elle pas !

LA GARDE-MALADE

Pauvre Augustine ! elle disait encore tantôt comme elle est contente d'être au Bon-Pasteur.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Voilà maintenant deux ans qu'elle est à l'Asile. Elle est justement entrée le soir même que j'y arrivais en qualité de postulante. Je me suis toujours crue pour ainsi dire, à cause de cette circonstance, obligée de prier pour sa conversion d'une manière spéciale, tout en priant bien pour toutes nos chères enfants...

LA GARDE-MALADE

Madeleine Sainte-Thaïs est éveillée...Si vous n'avez pas besoin de moi à présent, je reviendrai tantôt. (*Elle sort).*

SCÈNE DEUXIÈME

SŒUR SAINTE-MADELEINE, MADELEINE SAINTE-THAIS.

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *avec tendresse.*

On m'a dit que vous êtes plus mal, mon enfant, mais j'espère que vous allez prendre du mieux.

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *faiblement.*

Je ne le crois pas, et le médecin ne le croit pas non plus. Il y a longtemps que je sentais venir le mal.

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *sur un ton presque de reproche.*

Et vous ne nous en avez jamais rien dit. Certainement, ma chère enfant, ce n'était pas tout à fait bien.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Mère, si j'avais parlé, vous auriez été pour moi trop attentive, trop bonne. J'avais une longue expiation à faire.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Je ne veux pas vous gronder... Vous voulez que j'écrive une lettre, je crois.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Oui, Mère, une lettre à ma mère. Je veux lui écrire, quoiqu'elle n'ait pas voulu répondre à ma première lettre, et peut-être qu'elle ne le veuille pas encore. *(De grosses larmes roulent dans ses yeux).*

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Votre lettre ne lui sera sans doute jamais parvenue.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Oh ! elle a dû la recevoir. Je la lui ai adressée à Birmingham où stationne mon beau-père, et elle n'a pas pu se perdre.

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *vivement.*

A Birmingham !... Ma chère enfant, comment s'appelle votre mère ?

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *surprise.*

Ma mère ?... Ah ! j'oubliais, vous ne le savez pas. Ici, on m'a donné en entrant le nom d'Augustine, mais mon véritable nom est Henriette Grey, et mon beau-père, le colonel Norton, demeure à Birmingham.

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *à part, au comble de l'émotion et de la surprise.*

Henriette Grey !... C'est donc là celle pour qui je prie depuis si longtemps !...c'est la sœur d'Alice...c'est la fille de cette amie de ma mère qui, la veille de mon départ pour le couvent, m'a si instamment demandé des prières pour le recouvrement de son enfant,... c'est Henriette !... Dieu n'a donc pas été sourd à ma prière comme j'ai été quelquefois tentée de le croire...O mon Dieu, vous m'avez accordé plus que jamais je n'ai osé vous demander... Que vos voies sont mystérieuses, qu'elles sont impénétrables !... Soyez béni, Seigneur, soyez béni !...

(A Madeleine Sainte-Thaïs et d'une voix mal assurée). Bien, mon enfant, pensez un peu à ce que vous voulez dire à votre mère ; je reviendrai dans quelques minutes écrire votre lettre. *(Elle sort).*

SCÈNE TROISIÈME

MADELEINE SAINTE-THAIS, *seule.*

Quelle tendresse de mère en cette chère mère Sainte-Madeleine ! Qu'elle est donc bonne !...Et elle n'est pas la seule qui le soit ici au Bon-Pasteur...

En effet, mère Sainte-Madeleine m'a dit de réfléchir à ce que je veux dire à ma mère...Mais suis-je sûre qu'elle vive encore ?...Le chagrin l'a peut-être tuée ?...Non, non, il faut qu'elle vive, il faut que j'obtienne mon pardon avant de mourir...

SCÈNE QUATRIÈME

SŒUR SAINTE-MADELEINE, MADELEINE SAINTE-THAIS

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *regardant fixement sœur Sainte-Madeleine qui s'est assise auprès d'elle.*

Vous avez pleuré, Mère ? Vous aurait-on causé de la peine ?

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *d'une voix tremblante d'émotion.*

Si j'ai pleuré, chère enfant, croyez-moi, ce sont des larmes de joie. J'ai appris quelque chose qui m'a fait un bien grand plaisir, quelque chose qui va vous rendre aussi très heureuse avant que vous alliez voir le bon Dieu.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Au sujet de ma mère ?

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Oui, au sujet de votre mère. Je la connais bien, et je sais que, loin de vous avoir oubliée comme vous le croyez, elle ne sait pas même où vous êtes. Oh ! si vous saviez combien elle souffre à la pensée qu'elle vous a peut-être perdue pour toujours.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

En êtes-vous certaine ? *(Joignant les mains).* Oh ! pour l'amour de Dieu, dites-moi si vous en êtes certaine.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Très certaine. Elle est partie pour Malte où votre beau-père était appelé à se rendre avec son régiment, à peu près dans le même temps où vous êtes arrivée dans la maison. Ainsi, votre lettre ne lui est jamais parvenue. Mais elle n'a jamais cessé de vous pleurer et de prier pour vous. Il n'y a encore que deux jours, je recevais de votre sœur une lettre où, me parlant de votre mère, elle disait : " Elle n'a jamais souri de bon cœur depuis la disparition de la pauvre Henriette."

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Ma sœur, dites-vous... Vous seriez donc Lucie Brown ?

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Oui...et, c'est pour vous, c'est pour sauver votre âme que je me suis faite religieuse, et religieuse du Bon-Pasteur. Je vous révèle un secret. Emportez-le dans la tombe.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

O Mère, Mère, dites-moi ce que tout cela veut dire : je ne comprends plus rien.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Veut dire, ma chère enfant ? Cela veut dire la même chose toujours, chose ancienne et pourtant toujours nouvelle, l'amour infini de Dieu. Vous m'avez dit qu'un jour vous l'avez oublié, mais lui jamais, pas même un instant, ne vous a oubliée. Ses yeux de bon Pasteur sont demeurés fixés sur vous, ses pas se sont attachés aux vôtres dans les déserts où vous vous étiez égarée, et dans ses bras divins, il vous a ramenée au bercail.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Qu'il en soit loué !... Ma mère est à Malte, m'avez-vous dit ? Je puis être morte avant qu'elle reçoive ma lettre.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Ayez confiance ! Le bon Dieu qui a déjà tant fait pour vous, vous accordera sans doute de mourir avec la bénédiction de votre mère. Une dépêche télégraphique l'appelle ; sans perdre un moment elle se mettra en route, j'en suis sûre.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Le médecin dit que je puis vivre encore une semaine ou deux.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Il y a suffisamment du temps pour qu'elle vienne. En attendant, vous aurez tout le loisir de vous préparer à vos derniers vœux, car nous ne voulons pas que vous nous quittiez sans avoir fait votre sacrifice complet.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

C'est aussi ce que m'a dit Mère Directrice un moment avant que vous arriviez ; elle a ajouté que ce serait probablement le jour de votre profession.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Le jour de ma profession ! ce sera dans une semaine alors, car j'entrerai en retraite ce soir.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Quel bonheur pour moi de penser que je pourrai vous voir avec la croix d'argent avant de mourir !

SŒUR SAINTE-MADELEINE

J'espère que vous aurez ce bonheur, mon enfant.

Le rideau tombe.

CINQUIÈME TABLEAU

Même décor que le tableau précédent, plus un petit autel orné, en face du lit.

SCÈNE PREMIÈRE

SŒUR SAINTE-MADELEINE, MADELEINE SAINTE-THAIS, DEUX REPENTANTES

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *d'une voix faible, et touchant la croix qui pend au cou de sœur Sainte-Madeleine.*

Oh ! que je suis heureuse ! Maintenant vous êtes mère

véritablement, quoique en réalité, vous vous soyez toujours montrée telle, et plus encore depuis que je vous ai pour maîtresse.

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *s'asseyant près du lit.*

Oui, ma chère enfant, vous dites vrai. A présent, je suis votre mère pour tout de bon, et comme mère, j'ai droit de demeurer avec vous jusqu'à la fin.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Ce sera bientôt la fin, chère Mère, je sens maintenant qu'elle approche.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Pourtant elle ne viendra pas avant l'arrivée de votre mère. Je ne saurais dire combien j'en suis certaine.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Elle viendra aujourd'hui alors, car au coucher du soleil je serai loin d'ici.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Qu'est-ce qui vous donne cette pensée ? Il me semble que vous n'êtes pas plus faible que vous étiez ces jours-ci.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Je le crois aussi, et pourtant je suis certaine que l'heure approche ; la nuit dernière, j'ai eu un songe...

SŒUR SAINTE-MADELEINE, *l'interrompant.*

Un songe ! seulement un songe ! Vous savez bien qu'on ne doit pas ajouter foi aux songes.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Jamais je ne l'ai fait avant aujourd'hui. Au contraire, mon défaut a toujours été de ne pas croire assez. Mais ce songe me poursuit de sa radieuse beauté. Il est dans ma tête et dans mon cœur, et il exerce sur mon esprit une irrésistible attraction.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Alors, supposons que vous me le disiez. Ce sera peut-être le meilleur moyen de le chasser de votre imagination.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Ce n'est pas très facile, car tout cela semble appartenir aux choses de l'autre monde... Je pensais à ma mère, et je calculais le nombre de jours qu'il fallait encore pour qu'il lui fût possible d'arriver... Tout à coup, il me vint à la pensée que si, après tout, Dieu m'appelait à lui avant qu'elle arrivât, ce serait pour moi quelques moments de plus au ciel. *(Après une pause).* Cette pensée me rendit plus calme, et peu après, je m'endormis. Oui, je suppose que j'ai dû m'endormir, quoiqu'il me semble que je fusse aussi éveillée et aussi consciente que maintenant.. Mais endormie ou éveillée, il me sembla que j'étais sur le bord d'une rivière. Les eaux en étaient sombres...à me faire frémir...Elles me rappelèrent l'horreur de ces autres eaux où, sans la divine miséricorde, j'aurais depuis longtemps trouvé mon éternelle réprobation.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Pauvre enfant, oui, que le Seigneur a été bon pour vous!

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Moitié attirée, moitié repoussée, je fixai mes yeux sur le courant rapide, quand une voix qui paraissait venir d'en haut, me dit doucement : " Regarde plus loin "... J'obéis, et je vis de

l'autre côté, une terre plus belle que tout ce que j'ai jamais vu, même sous le ciel ensoleillé des tropiques.

Toute la plaine était inondée de lumière. Je pensai alors à cette cité dont il est écrit que " l'Agneau en est la lumière." Un être d'une beauté ravissante vint se placer en face de moi sur la rive opposée. Sa robe était blanche comme la neige, et les longues tresses dorées de ses cheveux paraissaient avoir été tissées à même les rayons du soleil... Je regardais, quand cette vision me fit signe comme pour m'inviter à aller à elle. J'allais m'élancer dans les flots, quand une voix me fit entendre ces mots : " Pas encore "... Mais quand donc ? m'écriai-je.—Ce soir, répondit la voix.—Ce soir semblait trop loin à mes désirs impatients ; je me mis à pleurer.

Soudain une double apparition frappa mes regards. Je vis Jésus,...Marie-Madeleine, je vis ses traits sublimes de beauté, ses yeux pleins d'amour comme lorsqu'elle tomba aux pieds du divin Maître. Jésus dit-il en ce moment : " Marie " ? Madeleine répondit-elle " Rabboni " ? Je n'en sais rien...Je tendis les bras, suppliant le bon Maître de me permettre d'aller le trouver moi aussi sur le rivage ; alors je crois qu'il me regarda...et j'entendis : " ce soir "...

Mère, je sais que vous allez me dire que tout ceci n'est qu'un rêve. Je le crois aussi ; mais je ne puis me défendre de la pensée que...ce soir, je m'en irai à Dieu.

Sœur Sainte-Madeleine

Et le désirez-vous réellement ? Rappelez-vous qu'en ce cas, il peut se faire que vous ne voyiez pas votre mère ici-bas.

Madeleine Sainte-Thaïs

Je le désire...Mais je désire aussi voir ma mère ; pourtant pas de la même manière et avec le même empressement. C'est peut-être plus pour sa consolation à elle quand je serai morte que pour ma satisfaction personnelle.

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Je suis heureuse, ma chère enfant, de vous voir dans ces saintes dispositions. Pourtant quelque chose me dit que vous n'aurez pas à faire ce nouveau sacrifice. Dieu a déjà opéré en votre faveur tant de merveilles qu'il mettra le comble, j'en suis sûre, à ses divines libéralités. Il donnera à votre pauvre mère la suprême consolation de vous voir et de vous bénir sur la terre.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Que la volonté de Dieu soit faite et non la mienne !

SŒUR SAINTE-MADELEINE

Oui, que la volonté de notre bon Maître s'accomplisse ! Et maintenant, chère enfant, reposez-vous un peu : vous avez besoin de toutes vos forces pour la cérémonie de votre profession. *(Elle se lève). Les deux repentantes rangent toutes choses, font les derniers préparatifs, allument les cierges, etc.*

SCÈNE DEUXIÈME

LES MÊMES DEUX RELIGIEUSES ET PLUSIEURS MADELEINES,—*Les Madeleines s'agenouillent.*

Sœur Sainte-Madeleine va prendre le papier sur lequel est écrite la formule des vœux de Madeleine Sainte-Thaïs. Elle soutient la malade pendant que celle-ci prononce ses vœux.

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *un crucifix dans les mains et une couronne d'épines sur la tête.*

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Moi, Henriette Grey, dite Sœur Madeleine Sainte-

Thaïs, promets à Dieu, en présence de la très sainte Vierge, ma mère et ma protectrice, de sainte Marie-Madeleine, ma patronne, de passer le reste de ma vie dans la retraite et le silence de cet Asile, pour y vivre selon la règle des sœurs Madeleines, à l'observation de laquelle je me consacre, entre les mains de notre Révérende Mère Supérieure. J'embrasse de bon cœur la pénitence et l'humiliation à l'exemple et sous la protection de sainte Marie-Madeleine, mon illustre patronne. O mon Dieu, daignez agréer cette offrande que je vous fais de moi-même, quelque indigne que je sois. Ainsi soit-il.

SCÈNE TROISIÈME

LES MÊMES

UNE REPENTANTE, *entrant précipitamment et s'adressant à l'une des religieuses, dit à mi-voix :*

La mère de notre chère Madeleine Sainte-Thaïs...

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *l'interrompant.*

Ma mère !... elle est arrivée, n'est-ce pas ?...

UNE RELIGIEUSE

Oui, mon enfant... Remerciez Dieu de ce qu'il est encore temps.

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *avec effort.*

Tout juste !...tout juste !...*(à la repentante qui a apporté le message).* Dites-lui de se hâter...*(Sœur Sainte-Madeleine et la repentante sortent).*

SCÈNE QUATRIÈME

LES MÊMES, SŒUR SAINTE-MADELEINE, MADAME NORTON.

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *d'une voix mourante et se jetant dans les bras de sa mère.*

Ma mère !...j'ai péché contre le ciel et contre vous...je ne suis plus digne d'être appelée votre enfant...Ma mère, dites seulement que vous me pardonnez...

MADAME NORTON, *sanglotant.*

O Henriette ! mon enfant bien aimée, grande a été ma douleur en vous perdant, plus grande encore est la joie de mon cœur en vous retrouvant ici à jamais sauvée...

MADELEINE SAINTE-THAÏS, *retombant sur ses oreillers.*

Et ma sœur ?...et mon père ?...

MADAME NORTON

Merci, ma fille. Votre père, votre sœur, toute la famille voulait m'accompagner ; mais il n'y avait pas de temps.

MADELEINE SAINTE-THAÏS

Pas...de temps !...non...pas de temps !...

MADAME NORTON, *à part.*

O Dieu, vous m'êtes témoin que, pas même pour voir mon enfant couronnée reine de tout l'univers, je ne voudrais enlever ces épines de son front...Vous me la rendez mourante... mais dans quelques instants, son âme sera avec vous dans la cité des bienheureux...Merci, mon Dieu, merci !...

Pendant ce temps, Madeleine Sainte-Thaïs a les yeux levés vers le ciel dans une douce extase. Tout à coup se soulevant à demi, elle tend les bras comme si un être invisible se penchait vers elle, puis murmure dans un sourire : " Rabboni ".

Le rideau tombe.

TABLEAU VIVANT.

CHŒUR FINAL

Béni soit le Seigneur ! tout le ciel le proclame ;
La terre le redit, et tout écho le rend.
En ce jour glorieux, comme il chante en notre âme !
Il traduit du pardon l'hymne reconnaissant.
La voix du repentir s'élève tout émue,
De cette émotion que connaît le bonheur ;
Chante, âme consolée, oui, la paix t'est rendue :
Aimable et deux repos dans les bras du Seigneur !

Chante du Tout-Puissant la tendresse infinie :
Sa bonté, son amour font cortège à tes pas.
Tu n'es plus à ses yeux la pauvre âme meurtrie
Qui s'en allait pleurant sans espoir ici-bas.
Sainte miséricorde, ô divine clémence,
Ton onction consolante a ranimé nos cœurs ;
Tu te fais notre appui, tu nous rends l'espérance,
En retour nous t'offrons le tribut de nos pleurs.

VENDREDI, 5 JANVIER

Depuis deux jours la fête d'or envoie au ciel ses hymnes de joie, de reconnaissance. Jamais la pieuse chapelle n'a revêtu si brillante parure ; jamais sous sa voûte sacrée n'ont retenti d'alléluias si joyeux.

Mais la troisième aurore du cinquantenaire a lui. Quel contraste frappant. L'autel a laissé son manteau de fleurs pour se draper dans les couleurs de deuil ; les accords les plus graves préludent au chant du *Requiem* : c'est que la famille n'est pas entière ici. Là, dans ce champ que l'été ombrage d'acacias et de lierre et où l'hiver souffle son givre, comptez les croix, et vous aurez le nombre des places vides, des absentes, si toutefois l'on peut appeler de ce nom celles qui dorment si près de nous.

En songeant à celles qui ne sont plus, notre âme se remplit d'émotions ; et ces émotions, elles passent comme une plainte dans les derniers accents du " Triduum d'Or ".

Un nouveau détail dans l'ornementation attire nos regards vers la voûte où de blanches colombes se balancent au milieu de corbeilles d'or. Nous croyons à une consolante vision : *Audivi vocem de cœlo dicentem mihi.* J'ai entendu une voix du ciel qui me disait : Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Tous ceux que mon Père m'a donnés viendront à moi. Et le chœur des colombes reprenait : Nous chanterons des cantiques en présence des anges ; nous vous adorerons dans votre saint temple.

Le divin sacrifice est commencé... Bientôt s'élève un chant qui remue l'être à des profondeurs toujours nouvelles : *Dies iræ, dies illa,* et l'on croit entendre la voix de la justice divine lorsqu'on lui présentera le livre si redoutable des con-

sciences. Mais, à l'offertoire, la scène change, et le suppliant *Pie Jesu Domine* de Leybach nous transporte aux sphères les plus sereines de la miséricorde et de l'amour. A la communion, le suave *Ego sum resurrectio et vita* de E. Gagnon vient avec ses sublimes espérances couronner le drame pieux et solennel dont le plus intime pourtant s'est passé dans le secret des âmes et des cœurs.

Quel cachet particulier, indéfinissable, porte en effet cette messe de *Requiem* au milieu de fêtes brillantes ! les bornes de l'au delà semblent s'être effacées. Doux rapprochement avec nos chères absentes, colombes trop vite envolées, vous avez des notes de l'*Ecce quam bonum* qui se chantera au jour sans fin de la réunion : — *Ego sum resurrectio et vita.*

Le prédicateur de ce jour fut M. l'abbé O.-E. Mathieu, supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'université Laval. Sa parole sympathique remua tous les cœurs.

C'était vers le milieu du quinzième siècle. Un religieux composa, dans le secret de sa cellule et sous l'inspiration de Dieu, un livre dont toutes les générations ont depuis savouré les pages délicieuses. Transcrit d'abord dans les monastères, reproduit ensuite par milliards d'exemplaires au moyen de l'imprimerie, ce livre a porté partout la consolation aux affligés, le repentir aux pécheurs, l'espérance aux malheureux ; il a pris place à côté de l'Evangile lui-même ; il a été humecté des larmes et couvert des baisers de milliers de chrétiens.

L'auteur était un saint. Il a dû prévoir la gloire que recueilleraient, dans la suite des siècles, ces pages dont allaient se repaître toutes les générations et, dans son humilité, il a dû demander de rester inconnu à ses lecteurs. Cette grâce lui a été accordée ; car le nom de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* est encore un mystère.

Il y a cinquante ans, deux femmes prenaient possession d'un logement dans une pauvre maison de la rue Richelieu.

L'ameublement était des plus simples : elles en étaient cependant contentes, car elles se rappelaient l'étable de Bethléem. Elles n'avaient à mettre sur la table qu'un morceau de pain dû à la charité, cela leur suffisait ; car elles pensaient au fiel et au vinaigre qu'on donna à Jésus sur la croix.

Ce Jésus, elles l'aimaient de tout leur cœur et, pour lui prouver cet amour, elles lui offraient ce qu'elles avaient de plus cher, leur vie qu'elles allaient à l'avenir employer à sauver des âmes. Le Bon-Pasteur était fondé.

Leur vie exemplaire fut bientôt connue ; aussi des compagnes, enflammées du même amour et capables par conséquent des mêmes sacrifices, vinrent se joindre à elles. Leur dévoûment au soulagement d'une misère à laquelle la pitié est trop souvent et trop injustement refusée, attira des secours aussi efficaces qu'inattendus.

L'arbre grandit, ses rameaux se développèrent, il donna les fruits les plus nombreux et les plus suaves. Celles qui l'ont planté, celles qui l'ont arrosé de leurs sueurs et de leurs soins sont à peine connues. Qu'importe, Dieu sait le bien qu'elles ont fait, les misères qu'elles ont soulagées, les âmes qu'elles ont sauvées. Ces saintes religieuses partagent le sort du pieux auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* et leur humilité leur a valu ou leur vaudra le ciel. Elles n'ont pas travaillé pour les hommes mais pour Dieu ; aussi les premiers les ignorent mais Dieu les aime. Elles n'ont pas travaillé pour la terre mais pour le ciel ; aussi elles n'ont pas joui de ce qu'on appelle les plaisirs de ce monde, mais elles jouissent ou elles jouiront du bonheur infini réservé aux élus dans le ciel.

De ces saintes femmes, les unes sont encore au labeur, les autres sont déjà à la récompense. C'est à ces dernières qu'est consacré le troisième jour de ces fêtes si propres à raviver la reconnaissance pour le passé et l'espérance pour l'avenir.

Dire ce qu'elles sont venues chercher ici, ce qu'elles y ont trouvé et la récompense finale qu'elles ont reçue, c'est faire leur éloge, c'est dire leur histoire, c'est nous rappeler à tous notre devoir.

I

Ce qu'elles sont venues chercher ici ? Elles sont venues chercher la souffrance.

Elles aimaient passionnément le Christ ; elles lui donnaient leur cœur et de ce cœur elles voulaient faire un chef-d'œuvre. Or la douleur devait être la condition nécessaire du succès. Il faut au grain de froment le broiement de la meule avant qu'il devienne le pain des forts, la manne eucharistique ; il faut le pressoir à la grappe de raisin avant qu'elle rougisse du sang d'un Dieu la coupe du sacrifice ; il faut que la flamme enlève au morceau de bois toute son humidité et toute sa fraîcheur, avant qu'il se change complètement en braise. Ainsi, le cœur qui veut se rendre digne du Dieu qui un jour tomba du ciel dans une crèche pour s'en aller mourir sur une croix, doit se courber sous le poids de la douleur, se plier aux exigences de la mortification, sourire aux misères de cette vie et se laisser consumer exclusivement par le feu sacré de cet amour qui fait mépriser les biens de ce monde pour n'aimer que le bien infini.

Elles aimaient passionnément le Christ. Or quand on aime quelqu'un, on n'a qu'un désir : l'imiter. Et la vie du Christ a été une vie de souffrance.

Il a ressenti toutes les douleurs physiques. Son corps sur le Calvaire était devenu comme une seule et unique plaie ; sa chair avait été déchirée par les fouets des bourreaux, par les soufflets des valets, par les lourdes chutes sur le parcours de la voie douloureuse.

Il a connu toutes les souffrances morales, les angoisses du cœur, les indicibles tristesses de l'âme. Parmi les apôtres, au

sein de cette famille choisie et aimée par lui, il s'est trouvé un malheureux pour le trahir, pour le vendre, pour lui donner le baiser de Judas, ce baiser infligé à Jésus avec une bouche encore toute pleine du premier festin de l'Eucharistie ; parmi les apôtres, il s'est trouvé des pusillanimes pour le renier, pour l'abandonner et pour s'endormir lâchement à côté de son agonie sans vouloir veiller une heure en compagnie de celui qui allait donner, pour les sauver, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Imiter le Christ, c'est souffrir. Aussi ces religieuses se sont senties prises de cette folie qu'on a appelée la folie de la croix. Un jour, aux pieds d'un crucifix, elles ont regardé les mains de Jésus percées pour le salut des hommes ; leurs lèvres ont rencontré les clous qui attachent ses pieds à la croix ; elles ont compris que Dieu les appelait à partager cet amour ; elles ont cru entendre cette grande voix qui suscita Samuel, et comme le prophète, elles répondirent : Seigneur, nous voici. Tout ce que nous avons est à vous. Nos mains, nous les emploierons à envelopper les malheureux de nos soins et de notre compassion comme on enveloppe un enfant dans ses langes ; de nos yeux ne tomberont que des regards qui porteront un rayon d'espérance aux cœurs contristés ; nos pieds ne nous conduiront qu'à la demeure du pauvre pour adoucir sa douleur, pour consoler sa misère ; notre bouche, purifiée chaque matin par les baisers de l'hostie, ne prononcera que des paroles de foi, d'espérance et de charité ; les plaisirs de la terre, nous les mépriserons ; la vie heureuse, au point de vue du monde, que nous pourrions mener en dehors du cloître, nous la foulerons aux pieds ; aux richesses nous préfèrerons la pauvreté ; au Thabor, nous préfèrerons le Calvaire.

Mais comme le cœur humain peut se lasser de la souffrance comme il se fatigue des plaisirs, quand la nature en

nous viendra sur le point de défaillir, nous ne vous demandons qu'une chose : nous permettre de regarder votre croix, de nous rappeler votre histoire, de nous nourrir de vos exemples.

Pourrons-nous nous plaindre d'être mal jugées quand nous vous verrons, vous, l'innocence même, condamné contre toutes les lois divines et humaines, traité comme un criminel et acceptant avec une humble soumission, une sentence qui viole toutes les règles de la justice ?

Pourrons-nous ne pas nous soumettre à l'ingratitude des hommes quand nous songerons que vous avez été abandonné de tous ceux à qui vous n'avez fait que du bien, que vous avez à peu près toujours reçu l'injure pour le bienfait, la haine pour l'amour ?

Pourrons-nous être affligées de ne pas trouver ici-bas des âmes compatissantes pour pleurer avec nous dans nos peines, et pour nous donner des consolations, quand vous n'avez vu autour de vous que des cœurs secs, indifférents ou ennemis, quand vous n'avez rencontré personne pour vous aider à porter votre croix, si ce n'est un étranger qu'on a contraint par la violence à vous rendre ce charitable office ?

Pourrons-nous nous plaindre du froid, de la faim, de la soif, quand nous vous regarderons exposé nu sur le Calvaire, et n'obtenant pour humecter vos lèvres desséchées qu'une boisson amère et dégoûtante ?

Quand bien même nous mènerions toute une vie de sacrifices pour vous, quand bien même nous serions l'œil de l'aveugle, le bâton du boiteux, la mère de l'orphelin, le soutien du pauvre, que sera-ce que tout cela auprès de vos abaissements ? Et ne pourriez-vous pas toujours nous dire : où sont les chaînes ? où sont les soufflets ? où sont les crachats ? où sont les épines de la couronne, les clous de la croix ? où est enfin le sang versé en retour de celui que j'ai versé si généreusement pour vous ?

II

L'amour du Christ, le désir de lui plaire, ont engendré dans le cœur de ces religieuses l'amour de la douleur, de la mortification ; elles sont venues ici pour souffrir et elles y ont trouvé le bonheur.

Trouver le bonheur dans une vie de souffrance, mais, dira-t-on, c'est un rêve. Non, ce n'est pas un rêve, c'est une réalité, c'est un fait indéniable, c'est la réalisation de la parole d'un Dieu qui ne peut ni tromper, ni être trompé.

Un jour, sous le chaud soleil de la Judée, Jésus se promenait avec quelques disciples. Il venait de bénir et caresser les petits enfants qui étaient accourus à lui, et leur candeur, leur naïveté, leur innocence, avaient sans doute rasséréné son cœur. Un jeune homme vint à lui et lui dit : Maître, que dois-je faire pour arriver au bonheur ? Jésus le regarda et lui dit : " Détachez-vous de tous les biens de ce monde, ils sont vains pour le bonheur, et attachez-vous à moi, au seul bien, à Dieu."

Jésus enseigna la même vérité dans une autre circonstance. Des hommes, des femmes, des enfants l'avaient suivi par milliers. Ils étaient là pêle-mêle autour de lui, couchés dans la plaine rocailleuse, dans ces attitudes abandonnées et gracieuses des peuples de l'Orient. Jésus était assis sur un tertre au pied d'un sycomore dont la couronne aux larges feuilles faisait comme un dôme à sa voix. Or ce fut devant cette foule attentive et silencieuse que Jésus prononça solennellement ces paroles : " Vous voulez le bonheur : détachez-vous de vos richesses, cherchez les larmes, sacrifiez tout : votre or, vos joies, vos affections, votre vie ; aimez qu'on vous calomnie, aimez qu'on vous maudisse, aimez qu'on vous persécute."

Et celui qui prononçait ces paroles si nouvelles, si étranges, était un Dieu. Il était descendu du ciel, non pour nous trom-

per mais pour nous sauver. Aussi il a été entendu et compris. Depuis dix-neuf cents ans, le chrétien en face de la souffrance ne s'est pas dit comme le philosophe ancien : " Souffre et tais-toi," mais il a dit : " Souffre et réjouis-toi." Il est allé au-devant de la souffrance, il lui a souri, il lui a ouvert les bras, il l'a appelée, elle est devenue son amie, sa compagne, et cet amour divin de la douleur a mis dans les cœurs une telle soif de souffrir que le monde étonné a retenti un jour de ces cris immortels : Ou souffrir ou mourir ; souffrir et ne jamais mourir.

C'est cet enseignement du Christ qui a poussé ces religieuses dont vous rappelez aujourd'hui le souvenir, à fouler aux pieds ce qui sourit le plus à la nature ; c'est lui qui les a conduites dans cet asile du Bon-Pasteur, où elles ont su par expérience que Jésus ne trompe pas, où elles ont trouvé le bonheur dans le sacrifice.

Sans doute elles ont souffert, mais tout à côté de la souffrance, il y avait des jouissances qui payaient au centuple les privations qu'elles s'imposaient ; sans doute elles se sont soumises à un joug, elles ont rencontré des croix, mais ce joug était si doux, ces croix, comme dit saint Augustin, avaient des ailes, *pennas habet ;* elles leur rappelaient les ailes de l'oiseau. Il est vrai de dire que l'oiseau porte ses ailes et il semble parfois qu'elles sont un fardeau pour lui ; mais n'est-il pas plus vrai de dire qu'elles sont plutôt un soulagement qu'un poids, qu'elles portent beaucoup plus qu'elles ne sont portées ?

Sans doute elles n'ont pas goûté les quelques plaisirs légigitimes que donne le monde ; elles ont méprisé surtout ces voluptés qui ensevelissent l'âme sous le froid glacial de la mort intellectuelle et morale ; mais elles ont joui de ces voluptés sereines et austères qui suivent le courage de la vertu et la générosité de l'immolation. Sans doute elles ont

mené une vie de sacrifices, mais elles se sacrifiaient pour Jésus, pour leur bien-aimé : et pour ne pas comprendre le plaisir dont elles ont joui, il faut n'avoir jamais goûté le plaisir qu'on trouve à faire plaisir aux autres ; il faut n'avoir jamais eu l'occasion si douce de s'imposer une privation pour soulager un malheureux et sécher une larme ; il faut n'avoir jamais été capable d'aimer. Sans doute elles ont rencontré des épines sur le chemin de la vie religieuse ; mais Jésus était à leur côté pour panser leurs plaies.

Elles ont pu avoir des faiblesses, mais Jésus était là pour faire ce qu'il fit un jour à un jeune religieux se sauvant du monastère. Jésus lui apparut à la porte, tenant à la main un morceau du pain dont on se servait au couvent : " Mon fils, dit-il au jeune homme, pourquoi abandonnez-vous votre vocation ? "—" Accoutumé que je suis à vivre délicatement, je ne puis supporter l'austérité de la règle." Alors le divin Sauveur, pressant le pain sur son côté sacré, le lui présenta en disant : " Mangez ce pain." Le jeune homme obéit et le trouva délicieux. Quand ces religieuses ont eu à manger le pain de la souffrance, de la mortification, elles l'ont trempé dans le Cœur de Jésus et elles l'ont trouvé délicieux ; elles ont vécu près de la croix du Sauveur et elles ont été heureuses.

Et s'il vous arrivait de douter de ce bonheur, je vous rappellerais l'histoire de cette religieuse malade dont le corps était labouré par la souffrance, et dont la figure annonçait cependant une paix inaltérable et une patience inconnue à l'antiquité puisqu'on l'a appelée chrétienne. On lui demandait ce qui lui permettait de porter cette couronne d'épines par laquelle elle ressemblait à Jésus et devenait plus grande que tous les rois de la terre. Sa main décharnée montra un crucifix qu'elle pressait avec d'autant plus de force sur son cœur et sur ses lèvres que ses souffrances étaient plus terribles, et elle disait : " Regardez, je l'ai usé sous mes baisers."

L'image sainte était en effet usée, mais le bonheur de baiser son Dieu n'était pas usé après des années de souffrance.

III

Dans l'oraison funèbre que saint Ambroise prononça à la mémoire de son illustre ami, l'empereur Théodose, l'éloquent archevêque de Milan fait assister ses auditeurs à une scène sublime. Il leur montre l'âme du héros s'échappant de sa prison mortelle, prenant son essor et s'élevant d'un vol rapide vers les cieux où elle veut aller occuper la place que lui avaient méritée ses vertus. Le magnanime empereur arrive bientôt au seuil des demeures éternelles. Là, il se trouve arrêté par les gardiens du séjour des élus qui lui demandent où sont ses œuvres, ce qu'il a fait pour mériter la récompense accordée aux saints. Théodose se contente de dire : *Dilexi*, j'ai aimé. A ce mot, les portes du ciel s'ouvrent, l'empereur s'avance, il va prendre possession d'un trône élevé au milieu des autres bienheureux. Il avait aimé le Christ, il avait pratiqué la charité, par conséquent il avait été un saint et il méritait la récompense promise à la vertu.

Celles dont on nous rappelle aujourd'hui le souvenir se sont vues un jour arrêtées sur le chemin de la vie. Elles ont dû se coucher sur un lit de douleur. En vain des sœurs bien-aimées les ont entourées de soins et de prières, elles ont compris que les jours de leur pèlerinage étaient comptés, qu'il fallait partir pour l'éternité. Elles ont pressé alors sur leurs lèvres décolorées, pour une dernière fois, l'image du divin crucifié et elles sont allées avec confiance, avec joie, avec amour, paraître devant lui et lui dire, comme le grand Théodose: *Dilexi*, nous vous avons aimé sur la terre, nous venons vous aimer éternellement dans le ciel ; elles passaient des bras du Christ mourant dans les bras du Christ triomphant.

Et ce Christ, il faut l'espérer, elles le voient maintenant non plus avec les pauvres facultés de l'homme ici-bas, mais avec ces facultés agrandies, dilatées par les mérites ; elles contemplent face à face leur bien-aimé qui est l'océan sans limite de grandeur, de beauté, de bonté, de toutes les perfections ; elles le voient sans ombre, sans voile, et surtout elles l'aiment avec la véhémence et les transports d'un amour inexprimable ; elles chantent le cantique de l'allégresse que les siècles ne pourront jamais interrompre. Elles ont travaillé pour Jésus sur la terre, elles ont maintenant toute une éternité pour se reposer. Elles ont souffert pour Jésus sur la terre, elles ont maintenant un bonheur infini comme récompense.

Elles sont dans le ciel, mais elles n'ont pas quitté tout à fait la terre. Elles vivent avec Dieu et les anges, mais elles s'intéressent encore aux hommes. Elles nous voient, elles nous supplient de profiter de notre séjour ici-bas pour acquérir des mérites, de bien profiter du temps qui est la monnaie avec laquelle on achète le ciel.

Ecoutons ces prières. Trop souvent nous prodiguons sans souci ces heures qui s'écoulent comme une eau rapide et qui ont coûté le sang d'un Dieu. Nous gaspillons le temps comme on gaspille une monnaie d'une mince valeur ; nous nous ingénions parfois à le perdre. Le temps est le seul bien dont il serait sage d'être avare et c'est à peu près le seul dont nous soyons follement prodigues.

Ces heures de vie que Dieu nous prête sont parfois loin d'être heureuses. La vie est une chose laborieuse. " Vivre, disait saint Augustin, c'est naître, souffrir et mourir." " La vie, disait un autre saint, c'est une goutte de miel sur les bords du vase et des torrents d'amertume au fond." La vie, c'est une croix semblable à celle que Dieu montra un jour à la bienheureuse Marguerite-Marie : des fleurs dessus, des

épines dessous. On s'y étend joyeux, ne voyant que les fleurs, mais elles passent vite, elles se fanent, il ne reste bientôt que les épines et celles-là Dieu les a faites de façon à ce qu'elles ne se fanent jamais.

Et si nous voulons que ces croix inhérentes à la vie nous soient plus douces, que nos larmes aient moins d'amertume et nos sanglots moins d'âpreté, allons souvent nous agenouiller aux pieds du crucifix. Là nous nous souviendrons qu'aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire, pas plus à la gloire du temps qu'à celle de l'éternité ; là nous comprendrons que le Christ a dû souffrir et que nous devons souffrir avec lui, si nous voulons participer un jour à son triomphe ; là, par un effet de la grâce qui vient du Calvaire, nous estimerons, comme il convient, ces souffrances d'un moment qui produiront un poids immense de félicité dans le ciel ; là nous trouverons le courage de supporter l'épreuve avec résignation, même de la désirer comme le soldat valeureux appelle le combat.

Le maréchal de Saxe avait longtemps étonné, par sa bravoure, et ses soldats et ses ennemis. Quand il eut succombé, on le mit au tombeau, et ses officiers défilant autour de la pierre qui recouvrait sa dépouille, frottèrent à cette pierre l'acier de leur épée, comme pour lui communiquer quelque chose de la vertu du héros.

Faisons comme ces guerriers. Parfois nous nous sentons faibles pour combattre les combats du Seigneur ; nous souffrons et ces souffrances nous accablent. Ranimons notre vaillance par le souvenir de ces âmes privilégiées comme celles qu'on nous rappelle aujourd'hui ; nous les avons connues, nous les avons admirées, elles nous ont laissé de beaux exemples. Sans doute, elles n'étaient pas des anges, elles avaient leurs faiblesses, leurs défauts. Aussi faut-il encore prier pour elles. Il faut être si pur pour entrer au ciel et contempler la

face de Dieu ! Quelques-unes sont peut-être sur le seuil de l'éternité, attendant le secours de nos prières, de nos sacrifices, de nos bonnes œuvres, pour jouir de la vision béatifique. Mais toutes peuvent prier pour nous, nous aider à nous obtenir les grâces dont nous avons besoin pour aimer Dieu comme elles l'ont aimé, pour le servir comme elles l'ont servi, afin de jouir ici-bas du bonheur que donne la pratique de la vertu et nous préparer ainsi au bonheur éternel du ciel. Ainsi soit-il.

SÉANCE DONNÉE PAR LES ENFANTS DE L'HOSPICE SAINT-CHARLES [1]

LES BLANCS AGNEAUX DU BON-PASTEUR

CHANT.—Le ciel rayonne
En ce séjour ;
Partout résonne
Un chant d'amour.
Troupe joyeuse,
Chantez en chœur
La fête heureuse
Du Bon Pasteur.

ANNETTE.—Je réclame l'honneur d'être la toute première à offrir au bon Pasteur l'expression de ma reconnaissance. Pauvre brebis inexpérimentée, j'allais un jour à l'aventure, broutant les bruyères et le serpolet odorant, quand tout à coup, deux yeux sinistres brillent en face de moi et un grondement sourd me fait frémir !...C'était un loup !...un loup affamé qui allait se jeter sur moi. L'horreur et l'épouvante me saisissent... je m'arrête... et j'allais périr... Mais, ô bonheur ! soudain un coup de feu retentit ! le loup tombe en hurlant de douleur. Le bon Pasteur avait suivi mes traces, et témoin du danger, il s'était précipité à mon secours.

CHANT.—A la voix qui vous appelle
Quand vient l'heure du danger,
Accourez, Pasteur fidèle,
Et daignez nous protéger.

JEANNE.—Eh bien ! moi, je m'étais échappée un jour. J'avais déserté follement le bercail, et courant à travers

1—Ecole de réforme et d'industrie.

champs, j'arrivai près d'un fourré, parmi les grandes fougères et les lianes fleuries. Je m'élançai pour le traverser. Horreur, un abîme effrayant était là devant moi ! J'étais perdue sans retour, quand, soudain, une force invisible me retint et me ramena tout doucement dans le bon chemin.

JULIETTE.—Que dirais-je, alors moi qui, indocile et curieuse, m'étais exposée à un péril imminent ! Hélas ! blessée par le fer d'un chasseur, je roulais sur le gazon tout ensanglantée. Mais le bon Pasteur est venu à mon secours. Il m'a relevée, il m'a emportée dans ses bras et versant du baume sur mes plaies, il m'a soignée avec tant de sollicitude qu'aujourd'hui je prétends être une des plus vaillantes brebis du troupeau.

CHANT.—Le bon Pasteur veille sans cesse
Sur la brebis qui suit ses pas,
Et dans sa touchante tendresse
Il porte l'agneau dans ses bras.
Par sa parole esprit et vie,
Contre les luttes d'ici-bas,
Il nous nourrit, nous fortifie,
Suivons-le, ne le quittons pas.

HENRIETTE.—Oserais-je faire mon humble confession ? J'étais d'un naturel indompté, volage, rebelle à tout frein. Que de délits j'aurais à avouer ! Le bon Pasteur ne se laissa point rebuter par mes écarts désolants. Sa douceur persuasive, sa patience inaltérable et sa bonté firent sur moi une impression telle qu'au bout de quelque temps la petite brebis sauvage s'était apprivoisée.

CHANT.—Sous sa garde, bien fidèle,
Ah ! restons, troupeau léger,
Toujours sa douce tutelle
Eloignera le danger.

UN TRIBUT DU CŒUR

CHANT *(récitatif)*.—" Dieu laisse-t-il jamais ses enfants au besoin
" Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
" Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
" Tous les jours je l'invoque, et d'un soin paternel
" Il me nourrit des dons offerts sur son autel. "

I

VICTORINE.—Elles vont bien à nos lèvres ces paroles que Racine met dans la bouche de Joas au temple. Oui, la Providence est toujours la même, elle nourrit les oiseaux et les enfants.

ALVINE.—Qui le sait mieux que nous, pauvres orphelines ?

ALINE.—Si, sur mon front, ma mère déposa ses baisers, je n'en ai nul souvenir. Pourtant, je ne me plains pas, j'ai retrouvé en ces lieux la tendresse et le dévoûment maternels.

ANGÈLE.—On nous dit souvent que notre première mère de l'Hospice doit avoir au ciel une auréole particulière, celle du martyre de son dévoûment pour ses enfants qu'elle a tant aimées et pour lesquelles elle a sacrifié sa vie.

CAROLINE.—Et, sans doute, plusieurs de nos chères compagnes forment aujourd'hui sa couronne.

VIRGINIE.—Oh ! certainement. Toutes celles qui pendant leur vie ont su profiter de ses conseils maternels et pratiquer les aimables vertus dont elle voulait orner leurs cœurs.

LUCIE.—Nous voulons, nous aussi, profiter des leçons que nous recevons de nos bonnes maîtresses.

TOUTES.—Oh ! oui, nous voulons être leur joie et leur couronne.

SOPHIE.—Nous n'oublierons jamais ce que nos mères du Bon-Pasteur font sans cesse pour nous.

ROSE.—Pauvres oisillons abandonnés au nid, exposés aux

intempéries des saisons, aux mains cruelles des ravisseurs, nous avons trouvé dans notre détresse un doux refuge sur un verdoyant rameau du grand arbre qui compte aujourd'hui cinquante ans d'existence.

ADELINE.—Le vent des tempêtes ne souffle pas dans notre abri; une brise parfumée nous berce doucement et nous chantons à tout soleil.

CHANT.—.....

THÉRÈSE.—Mais écoutons... Entendez-vous dans l'air vibrer l'airain joyeux ? L'écho répète les hymnes d'allégresse que, sous la voûte du Bon-Pasteur, on entonne en ce jour de si grand anniversaire. Et nous sommes conviées à la fête. Vite, partons; volons auprès des vénérées mères fondatrices.

ALICE.—Oui, allons leur porter nos cœurs transformés par nos bonnes mères de l'Hospice Saint-Charles.

HÉLOÏSE.—Bonnes mères, moissonnez, moissonnez dans nos cœurs la gerbe odoriférante de notre amour et de notre gratitude.

ZOÉ.—Que les parfums de nos fleurs embaument votre vie, vénérées et dignes mères fondatrices.

THÉRÈSE, *portant une ancre.*—Tous les cœurs sont tournés vers vous en ce glorieux cinquantenaire. Votre présence fait tout l'éclat de la fête ; c'est vous qu'on bénit après Dieu ; c'est votre vertu qu'on exalte. C'est vers vous que nous ont députées à la fois les anges du ciel et les anges de la terre. Soyez nos interprètes, nous ont dit nos mères de l'Hospice. L'ancre dans vos mains aura une double signification. Elle rappellera qu'en se vouant, il y a un demi-siècle, à la fondation du Bon-Pasteur, nos mères bien aimées offrirent un port de salut à nombre d'âmes menacées d'un éternel naufrage ; emblême de l'espérance, que l'ancre exprime à nos dignes fondatrices, notre vif désir de les conserver longtemps.

Qu'elles restent au milieu de nous pour nous guider encore, nous soutenir et nous consoler.

MÉLANIE, *portant une couronne.*—La couronne est le prix des grandes actions, la récompense de la vertu. Animées de la foi qui transporta les montagnes, vous avez vaincu toutes les difficultés, brisé plus d'un obstacle. Gloire ! gloire en ce jour !

ALEXANDRINE, *portant un cœur.*—Le cœur répond à l'amour, à la charité. La charité ! vous l'avez prodiguée sur le parcours de votre belle et longue carrière. Votre famille entière le proclame aujourd'hui dans une indicible émotion. Vous nous avez aimées, vous nous avez été des mères. L'amour produit l'amour ; aussi notre cœur déborde-t-il de ce doux sentiment, il s'unit à la reconnaissance pour entonner l'hymne d'actions de grâces.

CHŒUR FINAL.

A l'heure indiquée au programme, Mgr C.-O. Gagnon, P. D. et aumônier de l'Hospice Saint-Charles, donna la bénédiction du T. S. Sacrement. MM. les abbés B. Bernier, aumônier de la communauté, et J. Donaldson, professeur au séminaire de Québec, faisaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Les hymnes de ce jour furent :

Bone Pastor.....MELVIL.
Laudate..... "
Tantum. .....musique de ROSSINI.

***

Notre porte s'est ouverte bien grande devant les aimables visiteurs que les "Noces d'Or" nous ont amenés. Il y avait foule et parmi cette foule pas d'indifférents.

Les uns, vieillards à cheveux blancs, se ressouvenant des humbles commencements de notre Institution, ne pouvaient en croire leurs yeux en voyant combien l'Œuvre avait grandi et était parvenue à maturité. On eût dit que l'écho joyeux de nos fêtes donnait à ces amis fidèles un regain de jeunesse.

Les autres, unis à nous par des liens de parenté, s'étaient hâtés d'accourir, voulant mêler à notre concert de louanges la note accentuée de leur gratitude. Qui, plus que nos familles aimées, devait en effet s'associer à notre jubilation ?

Nos chères anciennes élèves retrouvaient leur *Alma Mater* toujours heureuse de les accueillir. Elles venaient revivre des temps passés quand, assises sur les bancs d'école, elles voyaient sans souci s'écouler les jours et les heures.

Que d'intimité dans cet accueil fait à tous ! Quelle franche et cordiale bienvenue !

LE DÉPART DES MISSIONNAIRES

Le soleil des fêtes jubilaires jette ses derniers rayons, fêtes de poésie et de religion exquises, c'est trop tôt disparaître !

Le *Te Deum* a retenti. C'est une vision, un avant-goût du ciel où l'immense multitude des élus chantera à jamais les triomphes de l'Agneau.

Que sera-t-il donc ce ciel, s'il y a tant de beauté sur cette pauvre terre où nous sommes moins habitants que voyageurs ! Voyageurs, c'est la pensée qui nous revient naturellement à l'esprit en ce moment, puisque demain les sœurs missionnaires accourues pour assister à ces inoubliables manifestations, retourneront à leur poste respectif. La joie qui éclate dans les derniers chants de fête ne trouve plus dans nos chœurs l'écho des premiers jours : l'ombre du départ s'étend sur ces lieux aimés.

Réconfortées cependant par cette douce halte, animées d'un zèle nouveau par les exemples de nos premières Mères évoqués en cette fête du souvenir, toutes se sentent plus fortes pour s'arracher aux douceurs du foyer et de la patrie.

Chacune a cueilli son souvenir : une simple feuille dérobée à la décoration, une oriflamme, une blanche colombe, modestes reliques qui parleront au cœur.

Dans une étreinte fraternelle, on se dit : " au revoir." " Notre affection et nos prières vous accompagnent ", disent les plus privilégiées, celles qui restent sur la montagne. " Nous vous apporterons le fruit de nos labeurs," répondent d'une voix émue les partantes. Et les unes et les autres

sentent perler des larmes à leurs yeux ; l'émotion gagne les pèlerines à mesure qu'elles s'éloignent.

Puis la pensée se reporte vers les chères ouvrières restées là-bas à la vigne. On a hâte de leur retracer cette cordiale scène de famille, de leur redire le bel hymne chanté dans tous les sermons de circonstances à la louange de notre digne Mère Fondatrice, de rappeler comment on a exalté son courage dans les épreuves, sa confiance en Dieu dans les difficultés, en un mot sa sainteté.

Ce témoignage rendu aux vertus d'une mère bien-aimée n'est-il pas éminemment doux au cœur de ses enfants ?

AU REVOIR

Il vous faut partir, bien chères sœurs, qu'un même sentiment de filial amour a réunies dans nos murs : les solennités ne sont éternelles qu'au ciel...Sur cette terre, toujours après les joies de la réunion, viennent les tristesses du départ. C'est l'heure de retourner loin du bercail aimé cultiver le champ que le bon Maître vous a confié. Oh ! qu'aucun nuage ne vienne assombrir le moment de la séparation, le bonheur vous attend là-bas !...Pourquoi n'en pas voir un pronostic dans nos vœux ardents, dans le soleil rayonnant sur la blanche neige qui semble rire sous ses feux ? Le bonheur, l'épouse du Christ sait toujours le trouver dans l'immolation, dans le dévoûment, comme dans le succès que la divine Providence accorde à son zèle.

Vous nous reviendrez, sœurs chéries, au temps des blondes moissons, riches vous aussi d'épis mûrs, de fruits vermeils.

Oh ! comme elle est douce cette pensée du retour, et comme elle nous aide à vous laisser nous quitter, puisque nous pouvons vous dire : “ Au revoir ! au revoir ! ”

Et pourquoi la tristesse s'emparerait-elle de nos âmes ? Ne resterez-vous pas avec nous ?...

Vous le savez, les âmes n'ont pas de lieu, elles ne se séparent pas. Si éloignées qu'on les suppose, elles ont pour se rejoindre deux ailes toujours prêtes à s'ouvrir : le souvenir et l'espérance. Puis il y a la prière, et n'est-ce pas une grande patrie que le Cœur de notre Dieu...

LE "JUBILÉ" DES ABSENTES

(Echo d'une de nos maisons succursales.)

Pour nous, voici, par excellence, le couronnement de la grande semaine jubilaire. C'est à nous maintenant de chanter l'*Ecce quam bonum* dont les échos nous ont tant fait soupirer. Les chères voyageuses sont de retour. Que de parfums elles nous rapportent ! que de sourires elles nous donnent !

A les revoir, à les entendre, nous nous disons gaîment que commencent "les noces d'or des absentes". Elles dureront bien des jours encore, car il en faudra des récréations pour suffire à épancher toutes les douces impressions de ces chères sœurs, comme aussi pour rassasier notre très légitime curiosité ! ! !

Aux unes ainsi qu'aux autres, il reste de ces fêtes bénies de saintes émotions et des grâces intimes qui seront dans l'avenir, c'est notre espoir, un aliment de ferveur et le gage de croissantes prospérités.

Puissions-nous suivre noblement les traces de nos vénérées fondatrices, dont le saint courage et les labeurs sublimes ont préparé, ont gagné l'accroissement que le ciel a donné à notre Congrégation. Quatre de ces mères bien aimées ont déjà quitté la terre. Ah ! que les trois autres soient longtemps encore au milieu de nous la vivante personnification de la joie spirituelle, de l'amour de la vie cachée, et de l'esprit de prière. Oui, sur leurs pas bénis, marchons vers l'avenir, marchons au paradis.

Tel est le dernier accent de la voix des "absentes", et le vœu particulier qu'elles gardent comme la plus précieuse fleur spirituelle des réjouissances du cinquantenaire.

LA MESSE DU 11 JANVIER

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, nos fêtes du cinquantenaire ont anticipé sur la date réelle de la fondation de l'Institut, afin de permettre à nos sœurs missionnaires de venir prendre part à notre joie. Mais, sur cette date du 11 devait briller un dernier reflet d'or projetant un doux éclat. Ce jour-là, les anciennes élèves et les élèves actuelles de l'Institution assistaient à une grand'messe d'actions de grâces célébrée dans l'église de leur *Alma Mater*.

On chanta pour elles les parties les plus brillantes des messes de De Monti, de Bordese, de La Hache, ce qui formait un ensemble ravissant. L'écho des voix pieuses monta jusqu'à Dieu avec la prière qui s'échappait des âmes sous l'influence de profondes émotions.

Ce fut encore un jour de suaves réminiscences.

The Musical and Literary Entertainment at the Good Shepherd Convent

JANUARY 10th, 1900

Tuesday afternoon, took place, at the Good Shepherd Convent, a repetition of the musical and literary entertainment given on the 3rd instant, on the occasion of the Golden Jubilee of the institution. A select society composed the audience,—Mgr. Gagnon presiding. Three grand choruses from the *Poèmes de la mer*, words of J. Autran, and music by Wekerlin, sung with artistic precision, tact and sweetness by the pupils of the institution, disposed the auditory in favor of the following programme. After a short, but sweetly rendered address, delivered by Miss May Walsh, Miss Clara Grenier captivated the attention of the audience by her pathetic solo *Ecoutez la romance de ces jours d'autrefois*, which was followed by a brilliant chorus from Herold's *Pré aux Clercs.*

The second item on the programme was the exceedingly interesting historic presentation of the origin of the Good Shepherd, in which took part, Misses Blanche Lavery, Alice Gignac, M. J. Furois, E. Langlois, J. Dumais, B. Resther. The hearers were enchanted with the distinguished and intelligent manner in which these young ladies acted their respective parts.

Miss Clara Hardy's declamation and vocal solo excited

vivid applause, while the magnificent chorus : " *De la terre et du ciel les accents se confondent* " continued to deepen in every heart a feeling of entire satisfaction.

To the English pupils of the Good Shepherd Academy, fell the pleasing task of relating the foundation of the classes, and of expressing their gratitude to Mr. Jacques Crémazie and other patrons of the schools. Miss May Walsh, Annie Scallen, Nora Buckley, Stella Mullins, Mabel Slattery brought out, in most eloquent and refined language, the duties, joys and solicitudes of the Sister of the Good Shepherd in her twofold vocation among the Magdalens and the innocent children entrusted to her care.

The English cantata " Home of the Good Shepherd, Home sweet Home thou art " adapted to the Trio final of Gounod's Faust was preceded by a vocal duet artistically executed by Miss A. Gallagher and Miss A. Mullins whose sweet and sympathetic voices greatly enhanced the choruses of the whole entertainment.

Miss Gratia Cantin's naturalness and grace in delivering the final address won for her general applause. The entertainment ended with an English chorus put to Verdi's Rigoletto that literally created a sensation of almost wild enthusiasm, and left the audience to marvel at the remarkable success obtained by children who seemed to vanquish musical difficulties with utmost ease and unconscious merit.

Miss Teeney Johnston and Miss A. Marie Dion, the accompanists, were heartily felicitated for the remarkable manner in which they accomplished their task.

The audience welcomed most enthusiastically the little boys of the St. Louis Academy, at the head of whom, appeared on the stage, Master Charlie Lindsay, whose remarkable facility of speech revealed a future Demosthenes, while he imparted to his comrades the fire of his eloquence. All pres-

ent were charmed with the fluency of diction of the little *orators*, and gave utterance to their satisfaction by almost uninterrupted acclamations.

The entertainment could not have terminated in a more amiable manner. Much to the regret of parents, teachers and pupils, want of time compelled the boys' programme to be shortened.

Mgr. Gagnon closed the entertainment by addressing warm congratulations to the pupils of the institution, both boys and girls.—(From the *Daily Telegraph).*

TÉMOIGNAGE DE BIENVEILLANCE

Après avoir fait un examen détaillé des travaux scolaires de nos élèves, l'honorable P. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, exprima hautement sa satisfaction. M. l'abbé L. St-G. Lindsay, inspecteur diocésain des écoles catholiques en dehors du contrôle de la commission scolaire, ne manifesta pas moins son contentement. Ces messieurs ont bien voulu accorder à nos élèves médailles d'or et de bronze, précieux témoignage grandement apprécié de notre Institut.

RECONNAISSANCE DES RELIGIEUSES DU BON-PASTEUR

L'écho des fêtes jubilaires se prolonge au Bon-Pasteur dans la reconnaissance et le souvenir et, avec bonheur, la communauté offre ici les remercîments les plus sincères à tous ceux qui ont prêté leur gracieux concours pour donner à ces fêtes plus d'éclat et de solennité.

Que, tout particulièrement, messieurs les membres de l'Union Musicale agréent l'expression de la gratitude la mieux sentie, pour la messe du 4 janvier si artistement exécutée, et M. le professeur violoniste A. Gilbert, pour les indescriptibles harmonies qu'il a si suavement fait résonner en ce même jour.

Sous notre plume se présente encore le nom de Mme Samson, laquelle a bien voulu mêler sa voix si justement appréciée, aux hymnes sacrées de notre fête.

MM. les rédacteurs des journaux français méritent à juste titre toute notre reconnaissance, pour la relation détaillée qu'ils ont donnée dans leurs colonnes aux fêtes commémoratives du cinquantenaire ; à eux aussi l'expression la plus entière de nos meilleurs remercîments.

Il n'est pas jusqu'à la délicate générosité des anciennes élèves qui n'ait été goûtée ainsi que leur sincère attachement à leur *Alma Mater*. Leurs noms sont toujours chers à l'institution qui a fait leur éducation et un " merci " du cœur leur est adressé à cette heure.

Couvent du Bon-Pasteur,
Québec, 10 janvier 1900.

ACCENTS SYMPATHIQUES

Révérende Mère Marie du Carmel,
Supérieure,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma Révérende et chère Mère,

Encore sous le charme des douces émotions que nous avons éprouvées sous votre toit béni à l'occasion du cinquantenaire de votre fondation, je suis heureuse de vous exprimer ma sincère gratitude pour votre bienveillant accueil et vos délicates attentions.

Veuillez accepter, ma Révérende Mère, mes humbles mais sincères félicitations pour le succès de vos fêtes. Votre projet de glorifier Dieu, d'édifier notre ville, de remercier vos bienfaiteurs et de faire plaisir à vos amis a parfaitement réussi.

Si, comme le portait votre programme : " Se souvenir, c'est revivre ", nous avons donc puisé chez vous un regain de vie au souvenir des affections si vraies que se portaient nos Mères : tradition pieuse que leurs filles ont religieusement conservée. Veuillez agréer de nouveau l'hommage de cette affection, vous assurant, ma Révérende Mère, de sa sincérité. Comme gage, je me permettrai de vous offrir une petite statue du Sacré Cœur ; puisse-t-Il apporter à votre foyer mille consolations, mille bénédictions de toutes sortes, à vous-mêmes et à votre digne et intéressante communauté.

Pour nous, ayant été privées de votre présence à nos Noces d'Or, il me tarde de vous y faire participer du moins d'esprit

et de cœur. Je serai heureuse de vous faire parvenir sous peu un petit mémorial de ces beaux jours.

En attendant, je vous réitère mes remercîments et

Je demeure avec une religieuse affection,

Ma Révérende Mère,

Votre très attachée en N.-S.,

Sr SAINTE-CHRISTINE, Sup^re gén^le.

COUVENT DE NOTRE-DAME-DE-LÉVIS

8 janvier 1900.

Révérende Mère Supérieure Générale,
Asile du Bon-Pasteur,
Québec.

Révérende et bien chère Mère,

Comme toutes les joies de la terre, votre si beau Triduum est passé. Tout, chez vous et chez nous, est entré dans l'ordre ordinaire.

Avec vous, nous avons été heureuses de chanter l'hymne de la reconnaissance. Avec vous, nous avons joui au souvenir du bien opéré dans votre chère Congrégation, des âmes sauvées par vos soins, de celles rappelées au devoir, qui un jour vous devront leur salut ; de tant de milliers d'enfants instruits et formés au bien. Les travaux exhibés proclament bien haut l'ardeur au travail des maîtresses et des élèves. Cette exhibition a été admirée de tous, particulièrement de notre révérende Mère et de nos sœurs.

Vos vénérées anciennes ont dû jouir de l'heureux succès de ces jours ; elles ont constaté que ce qu'elles ont semé dans les larmes, vous le récoltez dans la joie.

Du haut des cieux, notre bien chère maman et ses trois compagnes : les regrettées SS. Saint-Ignace, Saint-Charles et Saint-François-Xavier se sont sans doute associées à vos réjouissances, ainsi que toutes celles qui vous ont précédées dans la Patrie.

Merci, Révérende et bonne Mère, de nous avoir conviées à partager votre allégresse. Nous avons passé chez vous des jours de paradis. Soyez certaine que tout ce qui vous regarde nous touche de près et que toujours nous partagerons vos joies et vos peines.

Agréez, Révérende et chère Mère, nos très humbles hommages et permettez-nous de vous prier d'offrir nos religieuses cordialités à vos bien aimées sœurs, en commençant par vos dignes fondatrices et vos conseillères qui, avec vous, portent le poids du gouvernement.

Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Révérende et digne Mère,

Vos très humbles servantes,

S Saint-Pierre et Sr M. de Bon-Secours.

J. M. J.

Saint-Ambroise de Lorette,

15 janvier 1900.

Révérende Mère Supérieure Générale,

Bon-Pasteur, Québec.

Révérende Mère,

Les grandes fêtes du cinquantenaire de votre maison sont terminées : il en reste à tous un agréable souvenir.

Laissez-moi vous dire combien j'ai été charmé de tout ce que j'ai vu et entendu. Le chant à la chapelle, le chant au

banquet, la lecture de l'adresse, le concert, tout a été un succès parfait. Grande simplicité, mais pleine d'art et de dignité religieuse : c'est ce qui a fait le charme tout particulier de votre cinquantenaire.

Avec tous les visiteurs, j'ai beaucoup admiré la superbe décoration de votre chapelle et aussi les objets si variés et si artistiques qu'il nous a été donné de voir dans vos belles salles. Comme beaucoup d'autres, j'ai senti s'augmenter mon admiration et mon estime pour votre maison dont les œuvres font l'éloge.

Mais de tout ce que j'ai vu, rien ne m'a plus impressionné que le défilé de la communauté venant assister à la messe. Quel calme, quelle sérénité sur tous les fronts. Quoi de plus propre à faire du bien au cœur de ceux qui vivent au milieu des vains bruits du monde ; aussi, j'en suis sûr, bon nombre, comme moi, n'ont pu se défendre d'émotions....

Avec mes remercîments, je vous prie d'agréer mes souhaits de longue vie pour vous, de prospérité pour la maison que vous dirigez.

Votre dévoué et reconnaissant,

J.-Ed. Houde, Ptre.

HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG

Québec, 27 janvier 1900.

Révérende Mère Supérieure,
Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Ma révérende Mère,

Merci de votre belle photographie. Vous êtes vraiment bien bonne de penser ainsi à tout ce qui peut nous faire plaisir. Vous ne sauriez croire combien nous aimons cette riche et gracieuse parure de votre église pour vos grandes

solennités jubilaires. Tout y est d'une délicatesse et d'un fini parfaits, tout parle au cœur ! Ces blanches colombes, que de pensées divines elles nous inspirent ! que de poésie dans tous les détails ! quel ensemble ravissant !

Vos fêtes ont été un véritable succès, ma révérende Mère. Chacun le proclame, et je profite de cette circonstance pour vous en féliciter cordialement.

Notre communauté salue religieusement la vôtre ; et je vous prie d'agréer l'hommage de la fraternelle estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Ma révérende Mère,

Votre très humble sœur et servante,

Sr Sainte-Barbe, Supérieure.

IN DOMINO CONFIDO

Toute une chaîne s'est formée des cinquante ans qui viennent de s'écouler. Le ciel en a fait les anneaux d'or. Serait-elle assez longue cette chaîne, assez riche ? Non, l'œuvre de Dieu ne saurait être limitée. Devant le mystérieux avenir qui déroule un à un ses replis, ouvrons nos cœurs à l'espérance. Le Seigneur nous invite à la plus filiale attente ; Il nous autorise à compter sur sa munificence. Chacune des années du demi-siècle passé, marquée du sceau des faveurs divines, a emporté, en s'enfuyant, le *Deo gratias* de nos cœurs reconnaissants. Sachons maintenant entrevoir riches et suaves les bénédictions que le ciel nous réserve durant ce nouveau demi-siècle qui commence.

A la vigne en si pleine floraison le Seigneur enverra à toute heure nombre d'ouvrières.

Au bercail les brebis accourront se mettre sous la houlette du Pasteur.

En essaims joyeux, les enfants peupleront nos écoles, et sous le regard du divin Maître, leurs jeunes intelligences s'épanouiront.

Doux espoir, tu es le rayon lumineux qui forme horizon aux années lointaines.

I — NOMS DE NOS SŒURS MISSIONNAIRES QUI ONT PU SE RENDRE AUX "NOCES D'OR"

FRASERVILLE

Rde Sœur Marie de Sainte-Elisabeth, supérieure,
Sœur Marie de la Charité, 1ère assistante,
Sœur Marie de Sainte-Winéfride, 2e assistante,
Sœur Marie de Saint-Antoine de Padoue,
Sœur Marie de Saint-Cyrille,
Sœur Marie de Saint-Paul de la Croix,
Sœur Marie de Saint-Alphonse de Liguori,
Sœur Marie de Saint-Bernardin de Sienne,
Sœur Marie de Saint-Marcellin.

LOTBINIÈRE

Rde Sœur Sainte-Marie, supérieure,
Sœur Marie de Saint-Anselme, assistante,
Sœur Marie de Saint-Ernest,
Sœur Marie de Saint-Léonard de Port-Maurice.

CHICOUTIMI

Rde Sœur Marie de Sainte-Léocadie, supérieure,
Sœur Marie de l'Annonciation, 1ère assistante,
Sœur Marie des Séraphins, 2e assistante,
Sœur Marie de Saint-François de Paule,
Sœur Marie de l'Espérance,
Sœur Marie du Saint-Nom de Jésus,
Sœur Marie-Louis-Chanel,
Sœur Marie de Sainte-Zoé.

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES

Rde Sœur Marie-Bernadette, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Hermine, assistante,
Sœur Marie de Sainte-Anne,
Sœur Marie de Saint-Elzéar.

HOSPICE SAINT-CHARLES

Rde Sœur Marie de Saint-Denis, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Lutgarde, 1ère assistante,
Sœur Marie de Sainte-Marthe, 2e assistante,
Sœur Marie de Saint-Gaudiose,
Sœur Marie de Saint-Jérôme,
Sœur Marie de Sainte-Claire,
Sœur Marie de Sainte-Anastasie,
Sœur Marie de Lorette,
Sœur Marie-Auxiliatrice,
Sœur Marie de Sainte-Lucine,
Sœur Marie de Saint-Thomas,
Sœur Marie de Sainte-Justine,
Sœur Marie de Saint-Damase,
Sœur Marie de la Croix,
Sœur Marie de Saint-Josaphat.

CHAMPLAIN

Rde Sœur Marie des Neiges, supérieure,
Sœur Marie de Saint-Léon, assistante,
Sœur Marie de la Victoire,
Sœur Marie de Saint-François de Sales.

SAINT-SYLVESTRE

Rde Sœur Marie de Sainte-Adélaïde, supérieure,
Sœur Marie de Saint-Jean-Baptiste.

HOSPICE DE LA MISÉRICORDE

Rde Sœur Marie de Sainte-Clémence, supérieure,
Sœur Marie de l'Ange-Gardien, assistante,
Sœur Marie de Saint-Augustin,
Sœur Marie des Anges,
Sœur Marie de Saint-Alexandre,
Sœur Marie de Saint-Lucien,

L'ISLET

Rde Sœur Marie du Saint-Sacrement, supérieure,
Sœur Marie de Saint-Théodore, assistante,
Sœur Marie de Sainte-Vincence,
Sœur Marie de Nazareth,
Sœur Marie du Sauveur.

CHARLESBOURG

Rde Sœur Marie de Sainte-Julie, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Philomène, 1ère assistante,
Sœur Marie de Saint-François-Xavier, 2e assistante,
Sœur Marie de Sainte-Louise,
Sœur Marie de Saint-Henri,
Sœur Marie de Saint-Victor,
Sœur Marie de Saint-Pacôme.

SAINT-GEORGE

Rde Sœur Marie de Saint-Louis, supérieure,
Sœur Marie de Saint-Jean-Chrysostôme, 1ère assistante,
Sœur Marie-Anne de Jésus, 2e assistante,
Sœur Marie de Saint-Jean de Dieu,
Sœur Marie de Saint-Fortunat,
Sœur Marie de la Providence,
Sœur Marie de Sainte-Emilie,
Sœur Marie de Saint-Maurice,
Sœur Marie de Sainte-Mélanie.

SAINTE-FOYE

Rde Sœur Marie de Bon-Secours, supérieure,
Sœur Marie de Saint-George, assistante,
Sœur Marie de l'Incarnation,
Sœur Marie de la Miséricorde,
Sœur Marie de l'Ascension,
Sœur Marie de Saint-Edouard,
Sœur Marie de Saint-Clément.

SAINT-ISIDORE

Rde Sœur Marie de Saint-Pierre-Claver, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Eléonore, assistante,
Sœur Marie de Saint-Ephrem,
Sœur Marie de la Paix,
Sœur Marie de Saint-Théophile.

BIDDEFORD

Rde Sœur Marie de Saint-André, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Antoinette, 1ère assistante,
Sœur Marie de Sainte-Candide, 2e assistante,
Sœur Marie de la Nativité,
Sœur Marie du Sacré-Cœur,
Sœur Marle de Saint-Charles-Borromée,
Sœur Marie de Sainte-Delphine,
Sœur Marie de Saint-Raymond,
Sœur Marie du Perpétuel-Secours,
Sœur Marie-Eustelle,
Sœur Marie de l'Eucharistie,
Sœur Marie de la Trinité,
Sœur Marie de la Salette,
Sœur Marie de Saint-Romuald,
Sœur Marie du Bon-Conseil,
Sœur Marie de la Passion,
Sœur Marie de la Foi,
Sœur Marie de l'Enfant-Jésus,
Sœur Marie de Saint-Marc,
Sœur Marie de Sainte-Paule,
Sœur Marie-Emmanuel,
Sœur Marie de Saint-Albert,
Sœur Marie de la Victoire,
Sœur Marie de Saint-Valère,
Sœur Marie de Saint-Adrien,
Sœur Marie de Sainte-Domitille,
Sœur Marie de Sainte-Brigitte,
Sœur Marie de Sainte-Thaïs.

MATANE

Rde Sœur Marguerite-Marie, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Cécile, assistante.

LAWRENCE

Rde Sœur Marie du Précieux-Sang, 1ère assistante,
Sœur Marie des Sept-Douleurs, 2e assistante,
Sœur Marie de Saint-Patrice,
Sœur Marie de Saint-Mathieu,
Sœur Marie de Saint-Camille de Lellis,
Sœur Marie de Saint-Alphonse-Rodriguez.

SAINT-PIERRE, MONTMAGNY

Rde Sœur Marie de Sainte-Augustine, supérieure,
Sœur Marie de Saint-Luc,
Sœur Marie de Sait-Dominique,
Sœur Marie de Sainte-Thècle.

VAN-BUREN

Rde Sœur Marie-Ange, supérieure,
Sœur Marie de Saint-Gabriel, assistante.

II—NOMS DES SŒURS ABSENTES

LOTBINIÈRE.....Sœur Marie de Saint-David,
Sœur Marie de Sainte-Colette.

CHAMPLAIN.....Sœur Marie de Sainte-Mechtilde,
Sœur Marie de Sainte-Marcelline.

SAINT-SYLVESTRE.Sœur Marie de Saint-Marcel, assistante,
Sœur Marie de Sainte-Euphémie,
Sœur Marie de Sainte-Alphonsine.

SAINT-LAURENT...Rde Sœur Marie de Saint-Polycarpe, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Vitaline, assistante,
Sœur Marie de Sainte-Joséphine,
Sœur Marie de Saint-Paul,
Sœur Marie de Saint-Joseph de Bethléem.

SAINT-GEORGE....Sœur Marie de Saint-Emile,
Sœur Marie de Saint-Ildefonse.

BIDDEFORD.....Sœur Marie de Saint-Pierre-Emmanuel,
Sœur Marie de Saint-Joseph du Sacré-Cœur,
Sœur Marie de Saint-Joseph de la Providence,
Sœur Marie des Archanges,
Sœur Marie de Sainte-Aurélie,
Sœur Marie de Saint-Placide.

MATANE.....Sœur Marie de Saint-Zéphirin,
Sœur Marie de Saint-Jean de Matha.

LAWRENCE.....Rde Sœur Marie de Saint-Eugène, supérieure,
Sœur Marie de Sainte-Jeanne de Chantal,
Sœur Marie de Saint-Pierre-Damien,
Sœur Marie de Saint-Vital.

VAN-BUREN.....Sœur Marie de Sainte-Scholastique,
Sœur Marie de la Sainte-Famille,
Sœur Marie de Sainte-Olive.

III—NOMS DES SŒURS DE LA MAISON-MÈRE PRÉSENTES A LA FÊTE

Rde Mère Marie du Carmel, supérieure générale,
Mère Marie de Saint-Jean-Berchmans, assist. générale,
Mère Marie de Sainte-Mathilde, m. g. des novices,
Mère Marie de Saint-Vincent de Paul, dép. générale,
Mère Marie de Sainte-Sophie, m. g. des pénitentes,
Mère Marie de Saint-Thomas d'Aquin, m. g. des classes,
Sœur Marie de Saint-Joseph,
Sœur Marie de la Présentation,
Sœur Marie de l'Assomption,
Sœur Marie de la Visitation,
Sœur Marie de Sainte-Croix,

Rde Sœur Marie de Sainte-Thérèse,
Sœur Marie de Saint-Etienne,
Sœur Marie de Saint-Jean l'Evangéliste,
Sœur Marie de Saint-Jean de la Croix,
Sœur Marie de Jésus,
Sœur Marie de Sainte-Félicité,
Sœur Marie-Joseph,
Sœur Marie de Sainte-Monique,
Sœur Marie de Sainte-Gertrude.
Sœur Marie de Sainte-Hélène,
Sœur Marie de Saint-Stanislas de Kostka,
Sœur Marie de Saint-Raphaël,
Sœur Marie de Saint-Edmond,
Sœur Marie de Saint-Bonaventure,
Sœur Marie de Saint-François d'Assise,
Sœur Marie de Saint-Arsène,
Sœur Marie de Saint-François de Borgia,
Sœur Marie de Saint-Dosithée,
Sœur Marie de Sainte-Clotilde,
Sœur Marie de Sainte-Colombe,
Sœur Marie de Saint-Basile,
Sœur Marie de Sainte-Agnès de Jésus,
Sœur Marie de Saint-Joachim,
Sœur Marie de la Merci,
Sœur Marie de Saint-Onésime,
Sœur Marie de Saint-Alexis,
Sœur Marie du Bon-Pasteur,
Sœur Marie de Saint-François-Régis,
Sœur Marie de Saint-Anatole,
Sœur Marie de Saint-Paschal,
Sœur Marie de Sainte-Virginie,
Sœur Marie de Saint-Didace,
Sœur Marie de Saint-Amédée,
Sœur Marie de Sainte-Apolline,
Sœur Marie de Saint-Herménégilde,
Sœur Marie de Saint-Sébastien,
Sœur Marie-Anne,
Sœur Marie de Sainte-Jeanne de Valois,
Sœur Marie du Crucifix,
Sœur Marie de la Garde,

Rde Sœur Marie des Oliviers,
Sœur Marie du Rosaire,
Sœur Marie de Sainte-Florence,
Sœur Marie de Saint-Timothée,
Sœur Marie de Saint-Laurent,
Sœur Marie de l'Immaculée-Conception.
Sœur Marie du Rédempteur,
Sœur Marguerite du Sacré-Cœur,
Sœur Marie de St-René,
Sœur Marie des Chérubins,
Sœur Marie de la Rédemption,
Sœur Marie-Imelda,
Sœur Marie de Herman-Joseph,
Sœur Marie de la Résurrection.
Sœur Marie de la Purification,
Sœur Marie de Saint-Ignace de Loyola,
Sœur Marie de Sainte-Madeleine de Pazzi,
Sœur Marie de Saint-Ambroise,
Sœur Marie de Saint-Théodule,
Sœur Marie de Saint-Léonce,
Sœur Marie de Saint-Prosper.
Sœur Marie de Saint-Honoré,
Sœur Marie de Saint-Odilon,
Sœur Marie de Saint-Isidore,
Sœur Marie de Saint-Colomban,
Sœur Marie de Saint-Eusèbe,
Sœur Marie de Saint-Alfred,
Sœur Marie de Sainte-Françoise,
Sœur Marie de Saint-Siméon,
Sœur Marie de Sainte-Agathe,
Sœur Marie de Sainte-Martine,
Sœur Marie de Sainte-Octavie,
Sœur Marie de Sainte-Victoire,
Sœur Marie de Saint-Urbain,
Sœur Maarie de Saint-Robert,
Sœur Marie de Sainte-Marine,
Sœur Marie de Saint-Isaïe,
Sœur Marie de Sainte-Luce,
Sœur Marie de Sainte-Aglaé,
Sœur Marie de Saint-Benjamin,

Rde Sœur Marie de Saint-Eloi,
Sœur Marie de Saint-Athanase,
Sœur Marie de Sainte-Séraphine,
Sœur Marie de Sainte-Emérentienne,
Sœur Marie-Marthe,
Sœur Marie de Sainte-Julienne,
Sœur Marie de Saint-Moïse,
Sœur Marie de Sainte-Rosalie,
Sœur Marie de Saint-Auguste.

Plus le personnel du noviciat, savoir : 26 novices voiles blancs et 17 postulantes.

QUÉBEC :—IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

15 OCT '84
10 OCT '84
MAR 12 1986
17 FEV '86
08 MARS 1990
26 FEV. 1990
12 OCT. 1994
13 OCT. 1994

a39003 010652880b

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 04 11 08 5